OIC/COMCEC/26-10/REP

COMCEC

Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Conférence Islamique

RAPPORT DE LA VINGT SIXIÈME SESSION DU COMCEC

İstanbul, 5-8 octobre 2010

Bureau de Coordination du COMCEC
Ankara, octobre 2010

<u>Adresse :</u>
Bureau de Coordination du COMCEC
Organisation d'Etat pour la Planification
Necatibey Cad. 108
Ankara – TURQUIE
Tél : 90-312-294 55 10
Fax : 90-312-294 55 77
Website : http//www.comcec.org
e-mail : comcec @ dpt.gov.tr

TABLE DES MATIÈRES

P R E M I È R E P A R T I E

Page

RESOLUTIONS DE L'OCI SERVANT DE BASE ET DE GUIDE AUX ACTIVITES DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI

I. Résolution adoptée à la Troisième Conférence Islamique au Sommet établissant les Comités Permanents de l'OCI présidés par les chefs d'Etat..... 9

II. Communiqué Final de la Quatrième Conférence Islamique au Sommet confiant la présidence du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale au Président de la République de Turquie..... 11

III. Résolution No 1/11-E (IS) sur les Activités du Comité Permanant pour la Coopération Economique et Commercial (COMCEC)..... 13

D E U X I È M E P A R T I E

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE ET RAPPORT DE LA VINGT SIXIÈME SESSION DU COMITE PERMANENT POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

I. Liste des documents de base examinés et/ou présentés à la Vingt-sixième Session du COMCEC 25

II. Rapport de la Vingt-sixième Session du COMCEC .....……..... 31

ANNEXES

1. Liste des participants à la Vingt-sixième session du COMCEC 45

2. Discours inaugural par S.E. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, à la séance d'ouverture ……..……..……... 83

3. Discours de S.E. Prof. Ekmeleddin İHSANOĞLU, Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence Islamique, à la séance d'ouverture ……..... 95

4. Discours de S.E. Dr. Ahmet Mohamed ALI, Président de la Banque Islamique de Développement, à la séance d'ouverture 107

5. Discours de S.E. Cheikh Saleh Bin Abdullah KAMEL, Président de la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie, à la séance d'ouverture …….……..... 115

6. Ordre du jour de la Vingt-sixième Session du COMCEC ……..... 121

7. Résolution de la Vingt-sixième Session du COMCEC 125

8. Le texte du Message de S.E. Prof. Ekmeleddin İHSANOĞLU à la Séance de Clôture…… 141

9. Allocution de clôture de S.E. Dr. Cevdet YILMAZ, Ministre d'Etat de la République de Turquie ……...……..... 145

10. Rapport sur la Stratégie et le Plan d'Action pour renforcer la Coopération Economique et Commerciale entre les Etats Membres de l'OCI : Une Evaluation Critique.……....….. 153

11. Rapport de la 17ème Réunion du Comité de Session…… 199

12. Rapport de la 3ème Réunion du Comité de Projet et la 4ème Réunion du Comité de Direction pour la Mise en œuvre du Plan d'Action de l'OCI pour le coton……... 205

13. Rapport de la 3ème Réunion du Comité de Projet pour la Mise en œuvre du Plan d'Action de l'OCI pour le coton……...…….. 215

15. Rapport de la 3ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Sécurité Alimentaire...….....… ……...…..... 237

16. Résultats et Recommandations de l'atelier organisé sur l'Agriculture et Développement Rural ……..... 251

PREMIÈRE PARTIE

RESOLUTIONS DE L'OCI SERVANT DE BASE ET DE GUIDE AUX ACTIVITES DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI

I

RESOLUTION
ADOPTÉE PAR LA TROISIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET PORTANT SUR LA CRÉATION DES COMITÉS PERMANENTS DE L'OCI PRÉSIDÉS PAR LES CHEFS D'ÉTAT

Résolution No. 13/3-P (IS)

La Troisième Conférence Islamique au Sommet "Session de la Palestine et d'Al Qods" réunie à Mekka Al Mokarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, du 19 au 22 Rabie Al Awwal 1401 H (25-28 janvier 1981),

AYANT PRIS CONNAISSANCE de la proposition faite par sa Majesté le Roi HASSAN II, Président du Comité d'AL QODS, au sujet de la création de trois Comités présidés par les Rois et Chefs d'Etat Islamiques,

CONVAINCUE de la nécessité de consolider l'action islamique conjointe dans les domaines scientifique, technologique, économique et commercial,

DESIRANT donner à l'information et à la culture un nouvel élan pour faire connaitre à l'opinion publique internationale les problèmes fondamentaux de la nation islamique surtout ceux d'AL QODS et de la Palestine et pour faire face à la campagne tendancieuse visant l'Islam et les musulmans;

DECIDE:

1. De créer des Comités Permanents pour la Coopération scientifique et technologique, la coopération économique et commerciale et de l'information;

2. Ces Comités sont chargés de suivre la mise à exécution des résolutions adoptées ou à adopter par la Conférence Islamique dans les domaines précités, d'étudier les moyens de consolider la coopération entre les Etats islamiques dans ces

domaines, d'élaborer les programmes et de faire les propositions susceptibles de consolider les capacités des Etats Islamiques à cet effet;

3. Chaque comité se compose des représentants de dix pays, au niveau Ministériel, sous la présidence d'un Chef d'Etat Islamique;

4. Les membres de ces comités sont élus par la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Etats Islamiques pour un mandat de trois ans renouvelable;

5. Ces comités se réunissent sur convocation de leur Président, ou de la majorité des Etats membres; leurs réunions sont statutaires si la majorité y assiste.

II

COMMUNIQUÉ FINAL DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET CONFIANT LA PRÉSIDENCE DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE A S.E. KENAN EVREN, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE

Communiqué Final No. IS/4-84/E/DEC

"... La Conférence a décidé de confier à S.E. M. Kenan EVREN, Président de la République de Turquie, la présidence du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale..." (Page 15, paragraphe 40)

III

RESOLUTION No.1/11-E (IS)
SUR LES ACTIVITES RELATIVES A LA MISE EN OEUVRE DES DECISIONS DU (COMCEC)

La onzième session de la Conférence islamique au sommet, tenue du 6 au 7 Rabi' Awwal 1429 H (session de « la Oummah islamique au 21ème siècle »)13 - 14 mars 2008) à Dakar, République du Sénégal ;

Rappelant le Programme d'Action Décennal adopté par la 3ème session extraordinaire de la Conférence islamique au Sommet, réunie à Makkah, les 7 et 8 décembre 2005 ; **Rappelant également** la stratégie et le plan d'action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres, approuvés par la 10ème session du COMCEC et entérinés par la 7ème Conférence islamique au sommet ;

Rappelant les résolutions adoptées par les 23 sessions précédentes du COMCEC pour engager une action efficace dans le domaine de la coopération économique entre les Etats membres;

Rappelant les résolutions adoptées par la Conférence Islamique et la Conférence Islamique des affaires étrangère ;

Rappelant également les résolutions adoptées par les réunions tenues au niveau ministériel dans différents domaines de la coopération, sous les auspices du COMCEC;

A. Activités du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale (COMCEC)

Rappelant la résolution No 30/10-E (IS) adoptée par la dixième session de la Conférence islamique au Sommet et la résolution 2/34-E de la 34ème session de la Conférence islamique des ministre des Affaires étrangères;

Rappelant également la résolution N° 8/7-E (IS) de la septième session de la Conférence islamique au Sommet, tenue à Casablanca (Royaume du Maroc) du

11 au 13 Rajab 1415 H (13-15 décembre 1994) entérinant la Stratégie et le Plan d'Action ;

Notant avec appréciation les efforts consentis par le Secrétariat général, les organes subsidiaires et les institutions affiliées et spécialisées de l'OCI opérant dans le domaine de l'économie et du commerce pour mettre en oeuvre les résolutions du COMCEC ;

Notant également avec appréciation que la stratégie pour la coopération économique et commerciale adoptée par le COMCEC prévoit une coopération entre les sous groupes de pays membres et repose sur des principes qui mettent l'accent sur le secteur privé, la libéralisation économique, l'intégration dans l'économie mondiale, et le caractère inviolable des structures économiques, politiques, juridiques et constitutionnelles des Etats membres et des obligations internationales de ces derniers ;

Appréciant le fait que, depuis sa onzième session, le COMCEC soit devenu une plateforme permettant aux ministres de l'économie des Etats membres d'échanger des points de vue sur les questions économiques internationales de l'heure;
Ayant pris note du rapport du Secrétaire général ;

1. **SOULIGNE** la nécessité pour le COMCEC de continuer à accorder la plus haute importance à la question de la coordination et de la coopération entre les Etats membres concernant l'admission de nouveaux Etats désireux d'adhérer à l'Organisation mondiale du Commerce ; et ce de manière à dégager les positions à prendre à l'égard des questions et accords nouvellement adoptés dans le cadre de l'OMC, et de renforcer la position de ces Etats dans les négociations commerciales multilatérales à venir, en particulier en ce qui concerne les plans d'action actuels et futurs.

2. **SOULIGNE** la nécessité de mettre en oeuvre d'urgence le Plan d'Action révisé en vue de promouvoir la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI conformément aux principes et modalités définis par la Stratégie et aux procédures arrêtées dans son chapitre sur le suivi et la mise en oeuvre.

3. **INVITE** les Etats membres à abriter les réunions sectorielles au niveau des experts dans les domaines prioritaires de coopération figurant dans le Plan

d'Action, tels que « le transport et la Communication » ; « l'Alimentation, l'Agriculture et le Développement rural » ; « la Santé et les questions sanitaires »; «l'Energie et les Mines » et « le Développement des ressources humaines ».

4. **DEMANDE** aux coordinateurs et aux maîtres d'oeuvre des projets du COMCEC de déployer les efforts requis pour garantir la prompte mise en oeuvre desdits projets et **APPELLE** également tous les Etats membres et les institutions de l'OCI à proposer de nouveaux projets et programmes pour enrichir l'agenda du COMCEC en saisissant à cet effet le comité de session.

5. **SE FELICITE** de la conclusion réussie des 1er et second tours de négociations commerciales pour la mise en place du système de commerce préférentiel entre les Etats membres de l'OCI (TPS-OIC), qui a abouti à l'adoption du Protocole sur le Système de Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine du TPS-OCI, et **EXPRIME** son appréciation à la République de Turquie pour avoir abrité ces deux rounds de négociations.

6. **ADOPTE** le TPS-OIC comme base de départ pour atteindre le ratio de 20% d'échanges commerciaux intra-OCI fixé par le Programme d'action décennal et pour promouvoir et approfondir la libéralisation du commerce parmi la communauté de l'OCI.

7. **SOUSCRIT** à la date butoir du 1er janvier 2009, fixé par la 1ère réunion des ministres du commerce des Etats membres du CNC le 24 novembre 2006 à Istanbul, pour la mise en place du système de commerce préférentiel entre les Etats membres de l'OCI (TPS-OIC). **EXHORTE** les Etats membres du CNC à finaliser la signature et la ratification du protocole sur le système de tarifs préférentiels (PRETAS) et les règles d'origine du TPS-OIC à l'échéance la plus proche pour rendre le TPS-OIC opérationnel dès le 1er janvier 2009.

8. **INVITE** le Président du COMCEC et le Secrétaire général de l'OCI à coordonner leurs efforts en vue de réunir le quorum de ratifications requis pour l'entrée en vigueur du PRETAS et des règles d'origine du TPS-OIC pour faire de ce dernier une réalité à l'échéance de la date butoir.

9. **PREND ACTE** de l'offre de la République de Turquie d'abriter une réunion du CNC durant l'année 2008 afin d'examiner les derniers préparatifs entrepris par les Etats membres du comité en prélude à la mise en oeuvre du système TPS-

OIC et **RECOMMANDE** d'organiser une réunion des ministres du commerce des Etats membre du CNC en 2008 pour faire le point du travail accompli par le comité de négociation et évaluer les progrès enregistrés dans la mise en oeuvre complète du TPS-OIC.

10. **EXPRIME** son appréciation au Bureau de coordination du COMCEC et au Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) pour avoir pleinement accompli leur mission en tant que Secrétariat du comité de négociations commerciales et **REMERCIE** la Banque Islamique de Développement d'avoir contribué au financement des premier et second tours de négociations commerciales qui avaient été lancés le 6 avril 2004 et le 24 novembre 2006, respectivement.

11. **SOUHAITE** la bienvenue à l'Etat du Qatar, au Royaume d'Arabie Saoudite et au Sultanat d'Oman en tant que nouveaux membres du CNC.
12. **NOTE** avec satisfaction que la 23ème session du COMCEC s'est tenue du 13 au 16 novembre 2007, à Istanbul, sous la présidence du Président de la République de Turquie, et que la 24me session se tiendra du 21 au 24 novembre 2008 à Istanbul et la 24eme session du comité de suivi du COMCEC du 13 au 15 mai 2008 à Antalaya, et invite les Etats membre à participer activement à ces réunions.

13. **SOULIGNE** l'importance primordiale de la participation active du secteur privé et de la coopération économique entre les Etats membres et **EXPRIME** son appréciation à la République de Turquie pour avoir abrité la conférence économique et le forum d'affaires en marge du 10ème COMCEC ; **SALUE** l'offre de la République de Turquie d'accueillir la foire commerciale et le forum international des affaires par le truchement de l'association indépendante des hommes d'Affaires et industriels turcs (Musiad), biannuellement et en marge des activités du COMCEC.

14. **RECONNAIT** que les échanges de vues organisées durant les sessions annuelles du COMCEC pourraient être mis à profit pour coordonner les positions des Etats membres sur les dossiers économiques internationaux majeurs et salue l'initiative du COMCEC de créer un nouveau mécanisme pour préparer et metre en oeuvre ses sessions d'échanges de vues ; **SALUE** également la décision prise à la 23ème session du COMCEC de faire de « l'amélioration du climat

del'investissement » le thème des échanges de vues de la 24ème session du COMCEC.

15. **NOTE AVEC SATISFACTION** que la 11ème foire commerciale des pays islamiques a été organisée avec succès à Dakar, République du Sénégal, du 21 au 25 novembre 2007, sous le haut patronage du Président de la République du Sénégal.

16. **SE FELICITE** de l'offre de la République Arabe d'Egypte et de la République de Guinée d'abriter les 12ème et 13ème éditions de la foire commerciale des pays islamiques.

17. **REMERCIE** la République de Turquie d'avoir abrité la réunion du groupe d'experts sur le développement du tourisme à Istanbul, du 9 au 11 mai 2007.

18. **SE FELICITE** de la tenue du forum de l'OCI sur le renforcement et la promotion du commerce et de l'investissement dans le secteur du coton qui s'est déroulé à Istanbul, les 12 et 13 novembre 2007 ; **REMERCIE** la République de Turquie d'avoir abrité ce forum, et **INVITE** les pays membres à soutenir le plan d'action pour le coton et à approfondir leur coopération dans ce secteur important.

19. **SE FELICITE** de l'offre de la République de Turquie d'abriter la 9ème session du groupe d'experts de l'OCI sur la normalisation en avril 2008 avec pour mission d'étudier et de développer les normes OCI en matière d'aliments halal.

20. **SE FELICITE** de l'initiative du COMCEC de développer sa coopération avec les organisations internationales compétentes telles que l'ITC, l'UNCTAD,l'UNIDO, l'OMC, la FAO, l'IFDA etc.. en vue de concevoir des projets spécifiques pour la promotion du commerce et le renforcement des capacités des pays membres.

D E U X I È M E P A R T I E

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE ET RAPPORT DE LA VINGT SIXIEME SESSION DU COMITE PERMANENT POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE EXAMINÉS ET/OU PRÉSENTÉS À LA VINGT SIXIEME SESSION DU COMCEC

(İstanbul, 5-8 octobre 2010)

Original : Anglais

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE EXAMINES ET/OU PRESENTES A LA VINGT-SIXIEME SESSION DU COMCEC

(İstanbul, 5-8 octobre 2010)

		Code du Document
1.	Rapport économique annuel sur les pays de l'OCI par le CRSESPI…….…	OIC/COMCEC/26-10/D(1)
2.	Rapport sur la Mise en Œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI et le Plan d'Action pour le Renforcement de la Coopération Economique et Commerciale entre les Etats Membres de l'OCI……..…….…..	OIC/COMCEC/26-10/D(2)
3.	Rapport sur la Réunion de l'Examen à Mi-Parcours de la Mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI……..……..…….	OIC/COMCEC/26-10/D(3)
4.	Etat d'Avancement de la Mise en Œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI par la CIDC……	OIC/COMCEC/26-10/D(4)
5.	Rapport sur la Stratégie et le Plan d'Action pour le Renforcement de la Coopération Economique et Commerciale entre les Pays Membres de l'OCI : Une Evaluation Critique par le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC)	OIC/COMCEC/26-10/D(5)
6.	Plan d'Action du CIDC2006-2016…….	OIC/COMCEC/26-10/D (6)
7	Note Relative à L'Accord sur la Promotion de l'Investissement, la Protection et la Garantie des Investissements Conclu entre les Etats Membres de l'OCI par la CIDC……..	OIC/COMCEC/26-10D(7)
8.	Rapport sur le Projet de Zone de Libre Echange entre les Etats Membres de l'OCI par la CIDC……..……..……..……..……..	OIC/COMCEC/26-10/D(8)
9.	Rapports sur les Réunions du Comité de Projet Régional de ''Développement Durable du Tourisme dans un Réseau de Parcs et d'Aires Protégées Transfrontaliers en Afrique de l'Ouest ''par la CIDC…….....	OIC/COMCEC/26-10/D(9)
10.	Etat d'Avancement des Activités du Groupe de Travail Statistique (OIC-GTS) par le CRSESPI……	OIC/COMCEC/26-10/D(10)
11.	Rapport de la 17ème Réunion du Comité de Session ……..…….	OIC/COMCEC/26-10/Sc.Rep.
12.	Le Séminaire de la Déclaration de Tunis sur « les Politiques et les Règlements de la Compétition au sein des Etats Membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) par la CIDC……..……..	OIC/COMCEC/26-10/D(11)
13.	Note sur le Système de Préférences Commerciales entre les Etats Membres de l'Organisation de la Conférence Islamique par la CIDC……..…	OIC/COMCEC/26-10/D(12)
14.	Rapport Annuel du Résumé Exécutif sur le Commerce entre le Etats Membres de l'Organisation de la Conférence Islamique par la CIDC……..…….	OIC/COMCEC/26-10/D (13)
15.	Liste des Pays de l'OCI qui ont signé et ratifié le SPC-OCI par le BCC……	OIC/COMCEC/26-10/D(14)

		Code du Document
16.	Rapport de Suivi de la Mise en Œuvre du'' Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la Réalisation des Objectifs du Commerce Intra-OCI concernant le Commerce Intra-OCI par la CIDC……	OIC/COMCEC/26-10/D(15)
17.	Rapport de la seconde Réunion Consultative des Institutions de l'OCI pour l'Expansion du Commerce de l'Intra-OCI par la CIDC ……..,…….	OIC/COMCEC/26-10/D(16)
18.	Rapport présenté par la BID sur le Programme de son Groupe relatif à l'Assistance Technique et de Renforcement des Capacités des Pays Membres de l'OCI par la BID……..……	OIC/COMCEC/26-10/D(17)
19.	Rapport sur les Questions liées aux Activités de l'Organisation Mondiale du Commerce(OMC)……..……..……	OIC/COMCEC/26-10/D(18)
20.	Rapport sur l'expansion du commerce Intra-OCI par le CFTI……..	OIC/COMCEC/26-10/D(19)
21.	Rapports sur les Foires et les Expositions de Commerce des Pays Islamiques , documents présentés par la CIDC……...…….	OIC/COMCEC/26-10/D(20)
22.	Antenne du Secteur Privé du Groupe de la BID-CIDC……..…….	OIC/COMCEC/26-10/D(21)
23	Réunion du Secteur Privé par le CICI……..……..……..……..	OIC/COMCEC/26-10/D(22)
24.	Rapport sur l'Atelier «Le Commerce et l'Investissement dans le Secteur du Coton dans les Etats Membres de L'OCI» par la CIDC…….	OIC/COMCEC/26-10/D(23)
25.	Rapport de la 3ème Réunion du Comité de Projet et la 4ème Réunion du Comité de Direction pour la Mise en œuvre du Plan d'Action de l'OCI pour le Coton par le Ministère de l'Industrie et du Commerce de la République de Turquie	OIC/COMCEC/26-10/D(24)
26.	Rapport d'Activités du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) à partir du 30 août 2010 par la BID et le FSID……..	OIC/COMCEC/26-10/D(25)
27.	Rapport sur les Activités du Forum du Développement de la Coopération de l'OCI (OCI- FDC) par le CRSESPI……...……..…..	OIC/COMCEC/26-10/D(26)
28.	Rapport sur la Mise en Œuvre du Programme de Formation Professionnelle pour les Pays Membres de L'OCI (OCI-PFP) par la CRSESPI…….....	OIC/COMCEC/26-10/D(27)
29.	Rapport de la Réunion des Hauts Fonctionnaires des Etats Membres de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire par le BCC……..……	OIC/COMCEC/26-10/D(28)
30.	Communiqué Final de la Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Etats Membres de l'OCI et de l'Organisation de la Conférence Islamique(OCI) ''Systèmes de Paiement et Renforcement de Capacités dans les Etats Membres de l'OCI'' par le CRSESPI…….....…	OIC/COMCEC/26-10/D(29)
31.	Résultats et Recommandations de l'Atelier sur l'Agriculture et le Développement Rural par la BID et le BCC…….……..	OIC/COMCEC/26-10/D(30)
32.	Résultats du Questionnaire Diffusé par le CRSESPI aux Pays Membres sur les Thèmes Proposés pour les Sessions d'Echange de Vues du COMCEC par le CRSESPI……..……	OIC/COMCEC/26-10/D(31)

		Code du Document
33.	Rapport de la première Réunion de l'Assemblée Générale de l'INMPI par le INMPI …….	OIC/COMCEC/26-10/D(32)
34.	Liste des Pays de l'OCI qui ont signé et ratifié le INMPI, par le BCC……	OIC/COMCEC/26-10/D(33)
35.	Lignes Directrices des Aliments Halal par le Groupe d'Experts de la Normalisation…….……...……..	OIC/COMCEC/26-10/D(34)
36.	Lignes Directrices pour les Organes qui délivrent la Certification Halal, par le GEN…….……	OIC/COMCEC/26-10/D(35)
37.	Lignes Directrices pour l'Organe d'Accréditation des Aliments Halal accréditant les Organes de Certification des Aliments Halal……..…..	OIC/COMCEC/26-10/D(36)
38.	Rapport sur l'état d'avancement des applications du E-gouvernement et leur impact économique sur les Pays Membres de l'OCI, par le CRSESPI……..	OIC/COMCEC/26-10/D(37)
39.	Rapport sur la Quatrième Réunion du Forum des Bourses de valeurs des Etats Membres de l'OCI par la Bourse de valeurs d'Istanbul (BVI) ……	OCI/COMCEC/26-10/D(38)
40.	Rapport sur les Activités de la Chambre Islamique du Commerce et de l'Industrie par la CICI……..……..……..…….	OCI/COMCEC/26-10/D(39)
41.	Rapport concernant les activités de l'Organisation de l'Association Islamique des Armateurs (OAIA)……..	OCI/COMCEC/26-10/D(40)
42.	Rapport sur le Développement des Normes et Procédures pour les Aliments Halal de l'OCI ……	OCI/COMCEC/26-10/D(41)
43.	Note sur l'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (INMPI) ……	OCI/COMCEC/26-10/D(42)
44.	Sous-Programme du PFP-OCI sur le Commerce, l'Economie et la Finance par le CRSESPI : Note conceptuelle……..…	OCI/COMCEC/26-10/D(44)
45.	Rapport sur le Rôle de la SIAICE dans la Promotion du Commerce Intra-OCI par la SIAICE…….	OCI/COMCEC/26-10/D(45)
46.	Note sur la Coopération entre les Banques Centrales des Pays Membres de l'OCI par CRSESPI……	OCI/COMCEC/26-10/D(46)
47.	Note sur l'Echange des Produits Financiers Islamiques Commercialisables par la BVI ……	OCI/COMCEC/26-10/D(48)
48.	Document de Référence sur le Rachat et le Nantissement (possibilités de structuration) par la BVI…….	OCI/COMCEC/26-10/D(49)
49.	Rapports des Pays et/ou Présentations écrites sur ''l'Agriculture et le Développement Rural''	OCI/COMCEC/26-10/CR

- République de Turquie
- Etat du Koweït
- République de Tunisie
- Royaume d'Arabie Saoudite
- Sultanat d'Oman.

- II -

RAPPORT
DE LA VINGT SIXIEME SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI

(İstanbul, 5-8 octobre 2010)

Original : Anglais

RAPPORT
DE LA VINGT-SIXIEME SESSION
DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI

(İstanbul, 5-8 octobre 2010)

1. La Vingt-sixième Session du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Conférence Islamique (COMCEC) a été tenue à Istanbul du 5 au 8 octobre 2010.

2. Ont participé à la Session des représentants des Etats Membres suivants de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) :

1. Etat Islamique d'Afghanistan
2. République Algérienne Démocratique et Populaire
3. République d'Azerbaïdjan
4. Etat de Bahreïn
5. République Populaire du Bangladesh
6. Brunei Darussalam
7. République du Cameroun
8. Union des Comores
9. République de Djibouti
10. République Arabe d'Egypte
11. République du Gabon
12. République de Gambie
13. République de Guinée
14. République d'Indonésie
15. République Islamique d'Iran
16. République d'Irak
17. Royaume Hachémite de Jordanie
18. République de Kazakhstan
19. Etat du Koweït

20. République du Liban
21. Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste
22. Malaisie
23. République des Maldives
24. République du Mali
25. République Islamique de Mauritanie
26. Royaume du Maroc
27. République du Niger
28. République Fédérale du Nigéria
29. Sultanat d'Oman
30. République Islamique du Pakistan
31. Etat de Palestine
32. Etat du Qatar
33. Royaume d'Arabie Saoudite
34. République du Sénégal
35. République de Sierra Leone
36. République du Soudan
37. République Arabe Syrienne
38. République de Tadjikistan
39. République togolaise
40. République de Tunisie
41. République de Turquie
42. République de l'Ouganda
43. Etat des Emirats Arabes Unis
44. République d'Ouzbékistan
45. République du Yémen

3. La Bosnie-Herzégovine, la Fédération de Russie, le Royaume de Thaïlande, la République Centrafricaine et la République Turque de Chypre du Nord, ont également pris part à la Session en qualité d'observateurs, et la République de Macédoine en tant qu'invitée.

4. Ont également pris part à la Session, le Secrétariat général de l'OCI, les institutions affiliées et spécialisées de l'OCI et les organes subsidiaires suivants :

1. Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (CRSESPI)
2. Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
3. Centre de Recherches sur l'Histoire, l'Art et la Culture Islamiques (CRHACI)
4. Université Islamique de Technologie (UIT)
5. Banque Islamique de Développement (BID)
6. Corporation Islamique pour l'Assurance et les Investissements et les Crédits d'Export (CIAICE)
7. Corporation Internationale du Financement du Commerce Islamique (CIFC)
8. Institut Islamique pour la Recherche et la Formation (IIRF)
9. Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI)
10. Association Islamique des Armateurs (AIA)
11. Fédération des Consultants des Pays Islamiques (FCPI)
12. Fédération des Entrepreneurs des Pays Islamiques (FEPI)
13. Institut de Normalisation et de Métrologie des pays islamiques (INMPI)

5. Ont également assisté à la session, les représentants des deux Comités Permanents, le Comité Permanent pour la Coopération scientifique et technologique (COMSTECH) et le Comité Permanent de l'Information et des Affaires Culturelles (COMIAC)

6. Ont de même assisté à la Session, les représentants de l'organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales :

1- L'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI)
2- L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
3- Les Huit en Développement (D-8)
4- L'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (OADA)
5- Le Centre de Commerce International (CCI)
6- L'Organisation pour la Coopération Economique et Commerciale et la Banque de Développement

(Une copie de la liste des participants à la Vingt-sixième Session du COMCEC figure en Annexe 1)

7. La Réunion des Hauts Fonctionnaires du COMCEC qui a précédé la Séance Ministérielle a été tenue les 5 et 6 octobre 2010, présidée par S.E Kemal MADENOGLU, Sous-Secrétaire d'Etat de l'Organisation de Planification d'Etat de la République de Turquie pour travailler sur les points inclus au Projet d'Ordre du Jour de la 26ème Session du

COMCEC ainsi que pour préparer le Projet de Résolutions aux fins de son étude par la Session Ministérielle.

8. Durant les délibérations et vu l'importance du système bancaire islamique et du développement de la coopération économique de l'OCI, la République Islamique d'Iran a exprimé la bonne volonté d'accueillir un groupe de travail à cet égard en 2011.

Séance d'ouverture

9. La cérémonie d'ouverture de la Vingt-sixième Session du COMCEC a été tenue le 7 octobre 2010, sous la présidence de S.E. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC.

10. Dans son discours inaugural, S.E. Abdullah GÜL a souhaité la bienvenue aux délégations des Etats Membres du COMCEC. Se référant aux anciennes activités du COMCEC, S.E. GÜL a souligné le rôle crucial du COMCEC dans le déploiement des efforts inlassables en tant que plateforme solide de coopération dans le domaine de l'économie et du commerce. En mettant l'accent sur certains problèmes structuraux dans les Etats Membres de l'OCI, S.E. GÜL a souligné la nécessité de la participation sociale dans les structures administratives des Etats Membres afin d'assurer la stabilité durable.

11. S.E. GÜL a continué son rapport en mettant en relief les bienfaits de la libre circulation des biens, du capital, de l'information et des personnes entre les Pays Membres qui frayeront le chemin à une exploitation plus rationnelle des ressources dans les domaines tels que le commerce, l'investissement, la technologie et l'emploi. A cet égard, S.E. GÜL a insisté sur l'importance des Projets et des Programmes du COMCEC, tels que le Système de Préférences Commerciales (SPI-OCI) l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI), les Normes des Aliments Halal de l'OCI et le Programme d'Education et de Formation Professionnelle (EFP-OCI). A cet effet, S.E. GÜL a appelé les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à signer et ratifier les accords du SPC-OCI dans les meilleurs délais et de se joindre au projet qui devrait bientôt commencer.

12. S.E. GÜL a passé en revue les décisions cruciales adoptées par le Sommet Economique du COMCEC tenu à l'occasion du 25ème anniversaire du COMCEC. Il a exprimé sa croyance dans le besoin d'établir un plan d'action susceptible de définir les priorités de coopération et un mécanisme efficace de mise en oeuvre. S.E. a également affirmé que l'augmentation de la coopération dans les domaines de l'agriculture, du transport et du tourisme constituerait une contribution substantielle dans le développement économique.

13. Avant de conclure son discours, S.E. Abdullah GÜL a exprimé un profond regret quant au désastre des inondations survenu au Pakistan et a appelé les Etats Membres à venir à l'aide du peuple du Pakistan qui lutte pour sa vie dans de rudes conditions au Pakistan.

(Une copie du Discours inaugural de S.E. Abdullah GÜL figure en Annexe 2)

14. Son Excellence Prof. Dr. Ekmeleddin İHSANOĞLU, Secrétaire Général de l'OCI, a prononcé un discours durant la Session d'ouverture. Il a exprimé ses remerciements au Gouvernement de la République de Turquie pour sa chaleureuse hospitalité et son soutien continu pour renforcer la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres de l'OCI.

15. Dans son discours, Prof. Ekmeleddin İHSANOĞLU a souligné les étapes franchies dans la réalisation des différentes activités du programme d'action décennal. Prof. Ekmeleddin İHSANOĞLU a mis l'accent sur les composantes principales de l'ordre du jour économique de l'OCI, lesquelles se sont concentrées sur le commerce intra-OCI, l'éradication de la pauvreté, le développement agricole, la sécurité alimentaire, et le développement du Secteur privé. Il s'est félicité de l'esprit collaborateur du Secrétariat et de toutes les instances de l'OCI pour matérialiser la vision des leaders de l'OCI.

16. S.E. Prof. Ekmeleddin İHSANOĞLU a passé en revue une analyse des contraintes de l'expansion prévue du commerce intra-OCI. Le Secrétaire général a exprimé le besoin de réponses nationales rigoureuses pour l'amélioration des cadres institutionnels nationaux. Pour ce, il a exhorté les délégués présents à la réunion à examiner la possibilité de soutenir des programmes de renforcement des capacités par les différentes institutions de l'OCI. Il a également passé en revue le nouvel intérêt porté au renforcement de la capacité des secteurs agricoles et alimentaires, telle la mise en œuvre du plan d'action de l'OCI sur le coton et l'engagement avec les organisations régionales et internationales pour un partenariat exhaustif de coopération économique.

(Une copie du discours de S.E. Prof. Dr Ekmeleddin İHSANOĞLU figure en Annexe 3)

17. Les Chefs de Délégations de l'Etat du Koweït, de la République de Sierra Leone et de la République Islamique d'Iran ont prononcé des discours au nom des groupes Arabe, Africain et Asiatique des Etats Membres respectivement. Ils ont également remercié la République de Turquie pour l'hospitalité réservée aux délégués et à S.E. Abdullah GÜL pour sa gestion judicieuse dans le domaine de la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres de l'OCI. Les chefs de délégations ont exprimé leur profonde

sympathie au peuple et au gouvernement de la République Islamique du Pakistan au sujet du désastre des inondations.

18. Ils ont souligné la nécessité de renforcer la capacité de résolution des problèmes entre les Etats membres et ont mis l'accent sur le rôle considérable joué par le COMCEC pour l'amélioration de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI et ce, en vue d'accroître le commerce et affermir la capacité économique des Etats membres. Les Chefs de Délégations ont également remercié le Secrétaire Général de l'OCI, S.E. Ekmeleddin İHSANOĞLU, le Bureau de Coordination du COMCEC et les institutions pertinentes de l'OCI pour les efforts déployés en vue de promouvoir la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres.

19. S.E. Dr Ahmed Mohammed ALI, Président de la Banque Islamique du Développement (BID), a également prononcé un discours à la Séance d'Ouverture. S.E. Dr. ALI a salué les efforts du COMCEC pour le renforcement de la coopération entre les Pays membres de l'OCI et a passé en revue la performance récente de la BID.

(Le texte du Discours du Président de la BID figure en Annexe 4)

20. S.E. Shaikh Saleh Bin Abdullah KAMEL, Président de la CICI, a également prononcé un discours. S.E. KAMEL a loué les efforts de la Turquie qui a joué un rôle positif pour soutenir la cause de la Oummah et a souligné certains projets et activités de la CICI.

(Le texte du discours du Président de la CICI figure en Annexe 5)

21. Une cérémonie de signature a été tenue à la Cérémonie d'inauguration. Lors de la cérémonie, l'Accord de Siège sur l'Etablissement de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI), à savoir l'INMPI en Turquie, a été signé entre S.E. Nihat ERGÜN, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République de Turquie et M. Lütfi ÖKSÜZ, le Secrétaire Général de l'INMPI. Un protocole d'accord entre le Secrétariat général de l'OCI et le Secrétariat du D-8 a été également signé. Finalement, l'Union des Comores a signé l'Accord Cadre du SPC-OCI, protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels et des Règles d'Origine.

22. Pour conclure, une cérémonie de remise de prix a été organisée lors de la cérémonie inaugurale de la 26ème Session du COMCEC. Le « Prix de la Solidarité islamique pour le renforcement du commerce entre les pays membres de l'OCI » de la BID a été décerné à M. Abdul Rahman ZAMIL, Président du Conseil Exécutif du Centre Saoudien pour le

Développement des Exportations, au nom de son Institution, par S.E. Dr Ahmed Mohammed ALI, Président de la Banque Islamique du Développement (BID).

23. A la suite de la cérémonie d'Ouverture, S.E. Abdullah GÜL a accueilli les Chefs de Délégations.

Séance Ministérielle de Travail

24. La Séance Ministérielle de Travail de la Vingt-sixième Session du COMCEC a été tenue le 7 octobre 2010, présidée par S.E. Dr. Cevdet YILMAZ, Ministre d'Etat de la République de Turquie.

25. La Séance a adopté le projet d'ordre du jour de la Vingt- sixième Session du COMCEC.

(L'ordre du jour de la Session figure en Annexe 6)

26. La Séance d'Echange de Points de Vue de la 26ème Session du COMCEC a été tenue sur le thème de « l'Agriculture et le Développement rural dans les Pays Membres de l'OCI ». Au début de la Séance, S.E. Ahmet YAMAN, en sa qualité de Sous Secrétaire Adjoint de l'Organisation d'Etat pour la Planification, de la République de Turquie, a présenté un résumé des discussions tenues par les Hauts Fonctionnaires sur ledit thème.

27. Suite à la présentation de S.E. Ahmet YAMAN, M. Hans P.BINSWANGER-MKHIZE, titulaire d'une bourse de recherche de l'Université Tshwane de Technologie en Afrique du Sud a fait une présentation sur « La Transformation Structurelle et les Changements des Opportunités de Développement Agricole ».

28. Les Chefs de Délégations des Emirats Arabes Unis, du Qatar, du Pakistan, de l'Indonésie, de la Tunisie, de l'Algérie, du Soudan, de la Gambie, d'Ouganda, d'Afghanistan ont fait part de l'expérience de leur pays dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.

29. M. David NABARRO, Coordinateur du Groupe de Travail de Haut Niveau du Système de l'ONU sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et Représentant spécial du Secrétariat général de l'ONU sur la sécurité alimentaire et la nutrition, a fait une présentation en tant qu'intervenant principal sur « Les Tendances Récentes liées aux Efforts d'Assurer la Sécurité Alimentaire et Nutritive ».

30. Les Chefs de Délégations de la République de Turquie, du Sénégal, du Maroc, de la Sierra Leone, du Mali, du Bangladesh, du Qatar, d'Oman, du Nigéria, de la Libye ont exprimé leurs points de vue et leurs expériences dans le domaine de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement rural. Le chef de la délégation de la République Turque de Chypre du Nord, observateur de l'OCI, a également partagé ses points de vue sur la question.

31. Suite à des délibérations, M. Omer Cihat VARDAN, Président de la MUSIAD, a prononcé son discours sur les résultats du 14ème Forum International d'Affaires tenu du 6 au 9 octobre 2010 parallèlement à la 26ème Session du COMCEC.

Session de Clôture

32. La Séance de clôture de la 26ème Session du COMCEC a été tenue le 8 octobre 2010 sous la Présidence de S.E. Dr. Cevdet YILMAZ, Ministre d'Etat de la République de Turquie.

33. Monsieur le Dr. Yousaf JUNAID, Conseiller Général du Pakistan à Istanbul et Rapporteur de la Session a présenté les Projets de Résolution à la Session Ministérielle. Au cours de sa présentation, le Dr. JUNAID a résumé les procédures de la Session et a souligné les points importants de l'Accord inclus dans les résolutions.

34. La Session a ensuite adopté la résolution OIC/COMCEC/26 –10/RES.

(La Résolution OIC/COMCEC/26-10/RES figure en Annexe 7)

35. Une séance spéciale de signature a été tenue à la Session de clôture. Durant cette cérémonie, le chef de la délégation de la République Islamique de l'Afghanistan, S.E. Abdul Hadi ARGHANDIWAl, Ministre de l'Economie, a signé l'Accord Général sur la Coopération Economique, Technique et Commerciale et l'Accord sur la Promotion, la Protection et la Garantie des Investissements.

36. S.E. Hameed OPELOYERU, Assistant du Secrétaire Général pour les Affaires Economiques a lu le message de S.E. Prof. Dr. Ekmeleddin IHSANOGLU, Secrétaire Général de l'OCI. Dans son message, S.E. IHSANOGLU a félicité la Session pour le résultat impressionnant et réussi de cette réunion, qui est une indication de la qualité des contributions et apports de tous les participants. Il a également félicité les nouveaux membres du bureau, à savoir l'Etat du Qatar, représentant de la région Arabe, La République du Kazakhstan, représentant de la région Asiatique, la République du Mali représentant de la région Africaine et la République Islamique du Pakistan comme Rapporteur.

(Le texte du Message de S.E. Prof. Dr. Ekmeleddin IHSANOGLU, figure en Annexe 8)

37. Le Ministre de l'Economie de la république Islamique d'Afghanistan, S.E. Abdul Hadi ARGHANDIWAL, a prononcé un discours au nom de tous les Pays Membres participants, dans lequel il a remercié le Président de la République de Turquie, S.E. Abdullah GÜL, Président du COMCEC, le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, le CRSESPI, le Groupe de la BID, le CIDC, le CICI et toutes les parties concernées pour leur contribution aux travaux de la Session ainsi que pour la promotion des actions conjointes entre les Etats Membres de l'OCI.

38. S.E Dr.Cevdet YILMAZ, Ministre d'Etat de la République de Turquie a prononcé un discours de clôture de la Session. S.E.YILMAZ a déclaré que le COMCEC avait besoin d'établir un cadre de travail exhaustif et à jour de coopération doté d'un mécanisme de mise en œuvre susceptible de cibler les besoins et les demandes des Etats Membres. S.E Dr. Cevdet YILMAZ a mis l'accent sur le fait que, en vue d'alléger la pauvreté et d'améliorer le bien être, les Pays Membres devraient accorder une importance majeure aux projets et aux programmes liés à l'agriculture et au développement rural. S.E YILMAZ a souligné le rôle crucial du transport quant à la promotion du tourisme et du commerce entre les pays membres ; il a de même demandé aux Etats Membres de participer activement aux préparatifs de la Session de l'Echange de Vues qui serait tenue durant de la 27ème Session du COMCEC. Enfin, S.E Dr.Cevdet YILMAZ s'est félicité de la création de l'Institut Islamique pour la Normalisation et la Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) qui constituerait une incitation supplémentaire au commerce entre nos pays.

39. S.E. YILMAZ a conclu son discours en remerciant toutes les délégations des institutions de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, les organisateurs et les interprètes pour leur contribution de valeur à la 26ème Session du COMCEC.

(Le texte du discours de clôture de S.E. Cevdet YILMAZ figure en Annexe 9)

40. Tous les documents et présentations de la 26ème Session du COMCEC seront disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org)

A N N E X E S

ANNEXE

1

Original: Anglais

LISTE DES PARTICIPANTS
A LA VINGT-SIXIEME SESSION DU COMCEC
(İstanbul, 5-8 octobre 2010)

A. MEMBER STATES OF THE OIC

ISLAMIC REPUBLIC OF AFGHANISTAN

- H.E. ABDUL HADI ARGHANDIWAL
  Minister of Economy

- Mr. MOHAMMAD ISMAIL RAHIMI
  General Director of Policy and National Development
  Strategy Monitoring and Evaluation

- Mr. AZIZULLAH OMAR
  Director of Multilateral Relations and IFLS

PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

- H.E. HAMID TEMMAR
  Minister of Prospective and Statistics

- H.E. MOULOUD HAMAI
  Ambassador of Algeria in Ankara

- Mr. SCANDER MEKERSI
  Director of Ministry of Agriculture and Rural Development

- Mr. KHALED TADOUNT
  Advisor, Ministry of Posts and
  Information Technology and Communication

- Mr. ENWER BENGUERNANE
  Deputy Director of Ministry of Trade

- Mr. ABDELAZIZ AMROUS
  Director of Cooperation, Ministry of Tourism and Handicraft

- Ms. AHLEM SARA CHARIKHI
  Diplomatic Attachee, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. RACHID MEDDAH
  Consul General of Algeria in İstanbul

- Mr. YOUCEF ABBOU
  Vice Consul General of Algeria in İstanbul

REPUBLIC OF AZERBAIJAN

- H.E. ŞAHIN MUSTAFAYEV
  Minister of Economic Development

- Mr. RUŞEN NECEF
  Principal Clerk

- Mr. MANAF BAYRAMOV
  Advisor

KINGDOM OF BAHRAIN

- Mr. SHAIKH MOHAMMED BIN ESSA AL-KHALIFA
  Chief Executive Officer of Bahrain's Economic Development Board

- Mr. MANAF HUSSEIN AL-SABBAGH
  Offical in Charge of Development and Economic Planning in the Economic Development Board

- Ms. ZAHRA AL-RAHMA
  Head of the International Relations and Organisations Department in the Foreign Economic Relations Department in the Ministry of Finance

- Mr. HAMAD AL-SAYYAR
  Second Secretary in the Embassy of Bahrain to Turkey

- H.E. Dr. EBERAHIM YUSUF AL-ABDULLA
  Ambassador of the Kingdom of Bahrain to the Republic of Turkey

REPUBLIC OF BANGLADESH

- Mr. TARIK ASHAN
  Director General, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. SHAHIDUL ISLAM
  Deputy Secretary, Ministry of Commerce

- Mr. SHAH ASIF RAHMAN
  First Secretary of the Bangladesh Embassy in Ankara

- Mr. JASHIM UDDIN
  First Vice President, Bangladesh Chamber of Commerce and Industry

- Mr. ABDUL MOMEN
  Director, Bangladesh Chamber of Commerce and Industry

- Mr. HASEEN AHMED
  Director, Bangladesh Chamber of Commerce and Industry

BRUNEI DARUSSELAM

- H.E. DATO PADUKA HAJI ABDUL MOKTI BIN HAJI
  Ambassador of Brunei Darusselam in Amman, Jordan

- Mr. ASBI BIN AHAD
  Third Secretary, Embassy of Brunei Darussalam in Amman, Jordan

REPUBLIC OF CAMEROON

- H.E. IYA TIDJANI
  Ambassador of the Republic of Cameroon in Riyadh

- Mr. HAMAN OUMAR
  General Secretary of Ministry of Commerce

- Ms. MBAJON NDJEPANG MARTHE CHANTAL
  Senior Advisor Presidency of the Republic of Cameroon

- Mr. EVANE EVARISTE
  Operation Manager with the Services of the Prime Minister

- Mr. BOUBA AOUSSINE
  Deputy Director for the Commercial Exchanges, Ministry of Commerce

- Mr. MOUICHE NJINDOU HENRI
  Deputy Director, Ministry of Finance

- Mr. JOSEPH NDOH NDZIE
  Research Officer at the Ministry of Economic,
  Planning and Development of the Territory

- Mr. BITSE EKOMO CHRISTOPHE BERTRAND
  Head of Service for the Economic Cooperation with the OIC at the
  Ministry of External Relations

- Mr. NTEP NTOOGUE
  Head of Section of the Ministry of Agriculture and Rural Development

- Mr. OSMAN MEREZCİ
  Honarary Consul of Cameroon to the Republic of Turkey

REPUBLIC OF DJIBOUTI

- H.E. DYA-EDDIN SAID BAMAKHRAMA
  Ambassador of the Republic of Djıbouti in Riyadh

ARAB REPUBLIC OF EGYPT

- H.E. RACHID MOHANED RACHID
  Minister of Trade and Industry

- H.E. ABDERAHMAN SALAHELDIN
  Ambassador of Arab Republic of Egypt in Ankara Embassy

- Mr. SAYED ELBOUS
  Senior Advisor to the Minister

- Ms. WAFAA ELHADIDY
  General Consul of Arab Republic of Egypt in İstanbul Consulate

- Mr. KHALID EMARA
  Minister Plenipotentiary, Deputy Assistant Minister of Foreign Affairs for IUT

- Mr. MONGY ALY BADR
  Minister Plenipotentiary "Commercial Consul" Arab Republic of
  Egypt Commercial Office in İstanbul

- Mr. HUSSEIN EL SAHARTY
  Counselor in the Multilateral Sector of the Ministry of Foreign Affairs

- Mr. IBRAHIM SULTAN
  Counsellor of Arab Republic of Egypt in İstanbul Consulate

- Mr. SOLIMAN KHALIL
  Vice Commercial Consul of Arab Republic of Egypt in İstanbul Consulate

- Ms. MONA WAHBA
  Executive Director International Relations Ministry of Trade and Industry

- Mr. IHAB FATHI
  Head of COMCEC Department, Foreign Trade Agreement Department
  Ministry of Trade and Industry

- Mr. AHMED MOSTAFA
  Economic Researcher,Foreign Trade Agreement Department
  Ministry of Trade and Industry

REPUBLIC OF GABON

- H.E. PACOME RUFIN ONDZOUNGA
  Minister of Housing and Urban

- Mr. ISMAEL OCENI OSSA
  Head of Mufti of Libreville

- Mr. SANI IBRAHIM
  Economic and Financial Advisor

- Mr. GUY ROGER KAMBOGO
  Specialist of the Ministry of Finance

- Mr. GUY IBRAHIM MEMBOUROU
  Public Relations Representative of Islamic Affairs High Council

- Mr. CONSTANT VIRABEL AMANI
  Aider of the Minister of Housing and Urban

REPUBLIC OF GAMBIA

- H.E. Dr. MAMADOU TANGARA
  Minister of Foreign Affairs, International Cooperation and Gambians Abroad

- Mr. HABIB JARRA
  Permanent Secretary Ministry of Foreign Affairs,
  International Cooperation and Gambians Abroad

- Mr. MODOU K. CHAM
  Director of Planning, Ministry of Economic Planning and Industrial Development

- H.E. GIBRIL JOOF
  Ambassador of the Republic of Gambia to TURKEY

REPUBLIC OF GUIENA

- Mr. ORHAN ARGUN
  Honorary Consul General

REPUBLIC OF INDONESIA

- H.E. M. HATTA RAJASA
  Coordinating Minister for Economic Affairs

- H.E. DIPO ALAM
  Cabinet Secretary Minister

- Mr. GUSMARDI BUSTAMI
  Director General of International Trade Cooperation,
  Ministry of Trade

- Mr. RIZAL AFFANDI LUKMAN
  Deputy Minister, Cooperation and International Financing Coordination Division

- Mr. CHAIRIL ABDINI
  Deputy Minister of State Secretary for Policy Support

- Mr. AMIR SAMBODO
  Expert Staff of Coordinating, Minister, Synchronization of Macro Economic and Real Sector

- Ms. SONDANG ANGGRAINI
  Director of Services Negotitations, Ministry of Trade

- Mr. RONALD Y.P. MANIK
  Deputy Director, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. MUKHAMMAD FAHRUROZI
  Head of Division for Technical Cooperation among Developing Countries,
  Bureau of Foreign Technical Cooperation, State Secretariat

- Ms. YUANA ROCHMA
  Head of Section for Economic Cooperation and UN Multilateral Financing, CMEA

- Ms. DEWI KARTIKAWATI
  Head of Section for Import, Foreign Trade Policy Center

- Mr. SURANA
  Deputy Director for Regional Cooperation, International Relations Bureau
  Ministry of Culture and Tourism

- Mr. RESTOG KRISNA KUSUMA
  Head of Section for Economic Cooperation and non UN Multilateral Financing

- Ms. LILIS FAUZIAH
  Assistant Deputy Director for OIC and ICCA, International Relations Bureau
  Ministry of Culture and Tourism

- Mr. UNTUNG SANTOSO
  Staff for Multilateral Cooperation, International Relations Bureau
  Ministry of Culture and Tourism

- Mr. BUDI SAROSO
  Deputy Chairman, Chamber of Commerce, Industry of Commerce for Middle East

- Ms. AZIZA RAHMANIAR
  Head of Sub-Section for Tariff, Foreign Trade Policy Center

- Ms. TRISNA ULFATMI
  Staff, Ministry of Trade

- Mr. SUYOTO HERJAN
  First Secretary, Embassy of Indonesia in Ankara

- Mr. HIDAYAT ATJEH
  First Secretary, Embassy of Indonesia in Ankara

- Ms. AVI DEWANI SARI HARAHAP
  Third Secretary, Embassy of Indonesia in Ankara

- Ms. CUT SILVIA
  Economic Affairs Staff, Embassy of Indonesia in Ankara

- Ms. MISELLITA MAHARANI
  Protocol Staff, Embassy of Indonesia in Ankara

- Mr. WAWAN HERMANSYAH
  Staff of Minister

ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN

- H.E. Dr. SEYED SHAMSEDDIN HOSSEINI
  Minister of Economic Affairs and Finance

- Dr. BEHROUZ ALISHIRI
  Vice Minister and President of Organization for Investment,
  Economic and Technical Assistance of Iran

- Mr. MOHAMMAD ALI NIKBAKHT
  Deputy Minister of Agricultural

- Mr. AKBAR GHAHREMANI
  Deputy Director General, Office of Loans,
  International Organizations and Institutions

- Mr. KOUROSH TAHERFAR
  Deputy Director General, Office of Supervision on Loans and
  Foreign Facilities

- Mr. GHADER AFSHARI BADRLOO
  Assistant to the Minister

- Dr. HAMID BORHANI
  Deputy of Central Bank of Iran

- Dr. MOHAMMAD NAHAVANDIAN
  Head of Iran Chamber of Commerce

- Mr. MOUSA KHAJOU'EE
  Advisor to the Presidential Supreme Council of Information

- Mr. SEYED ALI AKRAMIFAR
  Acting Research Deputy of Presidential Technology Centre

- Mr. MOHAMMAD REZA KARBASI
  Director General of Islamic Chambers, Chamber of Commerce of Iran

- Mr. ABDOLHOSSEIN FAKHARI
  Executive Director General, Centre for Research and Information,
  Chamber of Commerce and Islamic Industry

- Dr. SEYED HABIBOLLAH TABATABA'EEYAN
  Head of Technology Management Association of Iran

- Mr. ROUHOLLAH ABUJA'FARI
  Expert, Research Deputy, Presidential Technology Centre

- Mr. MAHMOUD HEIDARI
  Consul General

- Mr. ABDULLAH AKHLAGHI
  Economic Atteche

- Mr. MOHAMMAD NAJAFI GAEINI
  Protocol

- Mr. HABIB MESRI
  Interpreter

- Mr.HASAN ALAMI
  Representative of the Supreme Leader of Islamic Republic of Iran at the Ministry of Jıhad Agriculture

- Dr. ABDOLRASOUL POUR ABBAS
  Vice Minister of Labor and Social Affairs and Head of Technical and Vocational Training Organization

- Mr. MOHAMAD HOSSEIN SHOJA'EE
  Advisor to the Head of Standard Organization and
  Advisor to the Representative of the Supreme Leader of Islamic Republic of Iran at the Ministry of Jıhad Agriculture

- Dr. KOUROSH PARAND
  Advisor to the Head of Technical and Vocational Training Organization

- Mr. REZA BAJOULVAND
  Deputy of Technical Traininig of Trainers,
  Technical and Vocational Training Organization

- Mr. ALI ASGHAR KESHTKAR
  Deputy of Supervision, University of Applied Science and Technology

- Mr. MOHAMMAD ALISHAHI
  Expert of International Affairs, Technical and Vocational Training Organization

- Mr. AHMAD DEHGHAN

REPUBLIC OF IRAQ

- H.E. TAREQ AHMED BAKER AL-HASHIMI
  Vice President of the Republic of Iraq

- H.E. SAFAI AL-DEEN AL SAFI
  Minister of Trade

- H.E. ABDUL AMIR A. TABIKH
  Ambassador of Iraq in Ankara

- Mr. ADEEL KAREEM KAKE AHMAD
  Undersecretary for Issuing Development and Investment,
  Ministry of Industry and Minerals

- Mr. HUSHAM MOHAMED HATEM
  General Manager of Economic Foreign Relations Department
  Ministry of Trade

- Mr. MOHAMMED HASSAN ABBUD
  General Manager of Economic Department,
  Ministry of Industry and Minerals

- Dr. WATHIQU TAHA MOHAMED
  Director of International Relations Deparment
  Ministry of Trade

- Ms. SENA MOHAMMED JAWAD
  Expert, Development and Investment Service Department,
  Ministry of Industry and Minerals

- Ms. SAWSAN KASSIM
  General Director for Foreign Relations Department of Investment,
  Ministry of Industry and Minerals

- Mr. NATHIM HUSSAN ABBAS
  Iraqi Commercial in Ankara

- Mr. KHALID IBRAHIM AL-SHALLAL
  Third Secretary, Director of COMCEC Section at the Iraqi Foreign Ministry

- Dr. DIYAA ALMAWLAWI
  Advisor, Ministry of Technology and Science of Iraq Ministry

HASHEMITE KINGDOM OF JORDAN

- Mr. NIDAL AL-ABBADI
  Representative from the Directorate of Policies and Foreign Relations /
  Minister of Industry and Trade

REPUBLIC OF KAZAKHSTAN

- Mr. BAKHYT BATYRSHAYEV
  Permanent Representative to OIC

- Ms. KURALAY YELEUSIZOVA
  Director of the IT Department, Ministry of Transport and Communications

- Ms. NESIPGUL YESEMBAYEVA
  Deputy Director, Ministry of Transport and Communication

- Mr. KANAT SARSENBEKOV
  Head of Division for Program Controls and Analysis,
  Ministry of Agriculture

- Mr. NURBIBI ALDANOVA
  Head of Division, Ministry of Economic Development and Trade

- Mr. YERNUR TUYAKBAYEV
  Counsellor of Ministry of Foreign Affairs

STATE OF KUWAIT

- H.E. MUSTAFA JASSEM AL-SHAMALI
  Minister of Finance of State of Kuwait

- H.E. ABDULLAH A.A. AL-DUWAIKH
  Ambassador of the State of Kuwait to Turkey

- H.E. SHEIKH FAHAD SALIM S.N. AL-SABAH
  Consul General of the State of Kuwait in İstanbul

- Mr. SAMI AL-SAQABI
  Assistant Undersecretary for Economic Affairs in the Ministry of Finance

- Mr. ISHAQ ABDULKARIM
  Director of the Department of International Economic Cooperation in
  Ministry of Finance

- Mr. KHALED AL-ROWAYEH
  Director of the Minister's Office - Ministry of Finance

- Mr. MISHAL AL-ARDI
  Deputy Director of the International Organizations, Ministry of Finance

- Mr. ADEL I. M. S. AL ZUABI
  Third Secretary of the Embassy of the State of Kuwait in Ankara

- Mr. SALIM AL BATHER
  Economic Analyst, Ministry of Finance

- Mr. KHALED ALAZMI
  Embassy of Kuwait in İstanbul

- Mr. KHALED ALMUTAIRAT
  Embassy of Kuwait in İstanbul

REPUBLIC OF LEBANON

- H.E. ADNAN KASSAR
  Minister of State

- Mr. WAJIB ABDEL SAMAD
  Charge d'Affaires of Lebanon to Turkey

- Mr. HANI CHEMAITELLY
  Lebanese Consul General in İstanbul

- Mr. FOUAD FLAIFEL
  Director General

- Mr. MALEK ASSI
  Head of Department

- Ms. ALINE YOUNES
  Representing Lebanese MFA

- Mr. MOHAMAD LAMA
  Officer

- Ms. MAY DIMASHKIYEH SERHAL
  Officer

- Mr. KHALED HARB
  Officer

SOCIALIST PEOPLE'S LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

- Mr. Eng. LUTFI MISBAH ALHAGRAI
  Deputy Minister of Industry, Economy and Trade

- Mr. ABDULLATIF HUSSIEN FUGHI
  General Director

- Mr. DIYAEDDIN TAWFIK HAMMUDA
  General Manager, Ministry of Industry, Economy and Trade

- H.E. ZIAD ADHAM AL-MUNTASSER
  Ambassador of Libyan Arab Jamahiriya to Turkey

- Mr. MOHAMMED ALI ZENATI
  Conselor of Libyan People's Bearam in Ankara

- Mr. SALEM AHMED MURGHAM
  Officer, Ministry of Industry, Economy and Trade

- Mr. ALI AHMED RAHUMA
  Officer, Ministry of Agriculture and Marine Wealth

- Mr. TARIQ SEIF AL NASER
  Officer

- Mr. TARIQ AL-AZHARI
  Officer

- Mr. ABDUL AL MAGID AL-SADEK
  Officer

- Mr. ABDULMANEN TAKITA
  Consulate General of Libyan Arab Jamahiriya in İstanbul

- Mr. SAED IBRAHIM AHMED
  Custom Department

MALAYSIA

- Mr. ZULKAFLI ABDUL KARIM
  Senior Director, Strategic Planning,
  Ministry of International Trade and Industry

- Ms. NORAZAH ABDUL JABBAR
  Principal Assistant Director, Ministry of International Trade and Industry

- Mr. RAFAIQ BAKRI B. ZAKARIA
  Director of Strategic Management, Department of Standards Malaysia,
  Ministry of Science Technology and Innovation

- Mr. MAHDI MOHD ARIFFIN
  Deputy Chief Executive Officer, SME Corporation Malaysia

- Ms. NUR SUHADA AHAD
  Assistant Manager, SME Corporation Malaysia

- Ms. MAZITA MARZUKI
  Principal Assistant Secretary, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. WAN AHMAD TARMIZI WAN IDRIS
  Trade Commissioner, MATRADE
  Embassy of Malaysia in Cairo

- Mr. HANISOFIAN BIN ALIAS
  Head of Cluster Development, Halal Industry Development Corporation

- Ms. HAKIMAH MOHD YUSOFF
  Principal Assistant Director, Department of Islamic Development, Malaysia

REPUBLIC OF MALDIVES

- Mr. NIHAT BOYTUZUN
  Honorary Consul General

REPUBLIC OF MALI

- H.E. MOHAMED MAHMOUD BEN LABAT
  Ambassador of Mali to Saudi Arabia and OIC

- Mr. FARUK CENGİÇ
  Honorary Consul General of Mali

- Mr. MOUSSA ALIOU KONE
  Counselor of Mali in Riyadh

- Mr. OUMAR MAIGA
  OIC Desk Officer in the Management of International Cooperation,
  Ministry of Foreign Affairs Mali

- Mr. TARAIFI MAIGA
  Food Safety

ISLAMIC REPUBLIC OF MAURITANIA

- Mr. MOHAMED LEMINE OULD AHMED
  Advisor to the Minister of Economic Affairs for the
  Economic and Social Development

- Mr. MOHAMED LEMINE OULD DHEHBY
  Director General of Treasory and Public Compatibility,
  Ministry of Finance

KINGDOM OF MOROCCO

- Mr. ELAID MAHSOUSSI
  General Secretary of Ministry of Foreign Trade

- Mr. MOULAY MHAMMED MAOUKIL
  Chief of Department of Relations with the Arabic and Islamic Countries at the
  Ministry of Foreign Trade

REPUBLIC OF NIGER

- H.E. HAMID AHMED
  Minister of Commerce and Industry

- Ms. MOUSSA MARIAMA SIDDO
  Ministry of Economy and Finance

- Mr. BONZOUGOU ABDOULLAH
  Director General, Ministry of Commerce and Industry

- Mr. GARBA ABDOULAYE
  Director, Ministry of Commerce and Industry

- Mr. MAHAMADOU ABDOU MAIGA
  Chief of Division, Ministry of Foreign Affairs and Cooperation

- Mr. YUSUF KAYA
  Honorary Consul of Niger to the Republic of Turkey

- Ms. ELVAN JANSET BATIBAY
  Secretary of the Honorary Consul

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA

- H.E. Dr. ALIYU IDI HONG
  Minister of State Ministry of Foreign Affairs
- H.E. Prof. SHEIKH AHMED ABDULLAH
  Minister of Agriculture and Rural Development

- H.E. ABDULLAH GARBA MUHAMMED AMINCHI
  Ambassador of Nigeria to Saudi Arabia

- H.E. AHMED ABDULHAMID
  Ambassador of Nigeria to Turkey

- Mr. C.O. ADUKU, DD
  Deputy Director MFA

- Mr. AEDSHIDA
  Deputy Director MFA

- Mr. OLATUNJI O. OJAOLA
  Deputy Director, Ministry of Agriculture

- Mr. M.L. GANA
  Deputy Director MFA

- Mr. A.G. MUHAMMED
  Minister Embassy of Nigeria in Riyadh

- Mr. ZUBAIRU MOHAMMED YELWA
  Embassy of Nigeria in Ankara

- Mr. BABA YUSUF GARBA
  S.A. (OHMOS-1)

- Mr. M.M. USMAN
  First Secretary, MFA

- Mr. ALIYU USMAN
  P.A. (HMOS-1)

- Ms. RAMATU DANGANA MOHAMMED
  P.A. Ministry of Agriculture

SULTANATE OF OMAN

- H.E. MOHAMMED BIN NASSIR AL KHUSAIBY
  Secretary General of the Ministry of National Economy

- Dr. SHEIKH ABDULMALIK BIN ABDULLAH AL HINAI
  Undersecretary of the Ministry of National Economy for Economic Affairs

- Mr. HAMED BIN SAYYED ALKIYUMI
  Minister Plenipotentiary

- Mr. SALIM BIN MOHAMMED AL HAJRI
  Economic Researcher at the said Ministry

- Mr. SULTAN AL QATBI
  Counselor Sultanate of Oman

- Mr.ALI BIN ESSA AL ZEDJALI
  Coordinator in the Secretary General's office

ISLAMIC REPUBLIC OF PAKISTAN

- H.E. TARIQ AZIZUDDIN
  Ambassador of Pakistan to Turkey

- Dr. YOUSAF JUNAID
  Consul General of Pakistan in İstanbul

- Mr. MOIN UL HAQUE
  Deputy Head of Mission, Embassy of Pakistan in Ankara

- Mr. MURAD ASHRAF JANJUA
  Counsellor, Consulate General of Pakistan in İstanbul

STATE OF PALESTINE

- H.E. Dr. HASAN ABU-LIBDEH
  Minister of Economy

- Mr. ABDALHAFID NOUFAL
  Deputy Minister of National Economy

- H.E. NABIL MAAROUF
  Ambassador of Palestine to Turkey

- Mr. JAFAR HDAIB
  General Director of Investment Committee

- Ms. SAIDAH AHMED ABBAS
  Director, Ministry of National Economy

STATE OF QATAR

- H.E. SHEIKH JASSIM BIN ABDULAZIZ BIN JASSIM AL-THANI
  Minister of Business and Trade

- H.E. Amb. ABDULRAZZAK AL-ABDULGHANI
  Ambassador of the State of Qatar to the Republic of Turkey

- Mr. SAOUD JASSIM AL-JUFAIRI
  Director, Economic Affairs Department, Ministry of Business and Trade

- Mr. AHMED SALEH AL-MOHANADI
  Head, Arab and Islamıc Affairs Section, Ministry of Business and Trade

- Mr. RASHED MOHAMMED AL-BARAIDI
  Researcher, Ministry of Business and Trade

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

- H.E. ABDULLAH BIN AHMED ZAINAL ALIREZA
  Minister of Trade and Industry

- Mr. ABDULLAH BIN ABDULWAHAB AL-NAFISA
  Director General, Foreign Trade

- Mr. HUSSAIN BIN SHUWAISH AL-SHUWAISH
  General Director, Ministry of Finance

- Mr. NASIR BIN MOHAMMED AL-MOTLAQ
  Economics Adviser, Ministry of Finance

- Mr. TALAL BIN AHMED AMIR
  Secretary of the Minister of Commerce and Industry

- Mr. HUSSAIN BIN EID AL-RASHEED
  Economic Researcher, Ministry of Commerce and Industry

- Mr. NAJI ALANBAR
  Second Secretary, Ministry of Foreign Affairs

REPUBLIC OF SENEGAL

- H.E. AMADOU NIANG
  Minister of Commerce

- H.E. Amb. MOUHAMADOU DOUDOU LO
  Ambassador of Senegal to Saudi Arabia, Permanent Representative at the OIC

- Mr. NICOLAS AUGUSTE NYOUKY
  Counsellor Senegal Embassy in Ankara

REPUBLIC OF SIERRA LEONE

- H.E. JOSEPH SAM SESAY
  Minister of Agriculture, Forestry and Food Security

- H.E. WUSU BYRNE MUNU
  Ambassador to the Saudi Arabia and also Permanent Representative to the OIC

REPUBLIC OF SUDAN

- H.E. Dr. ABDULHALIM AL MUTAFI
  Minister of Agriculture

- H.E. Dr. NAGMELDIN DAWOUD
  Undersecretary of the Ministry of Foreign Trade

- H.E. OMER HAIDER ABU ZAID
  Ambassador of Sudan to Turkey

- Ms. ABLA MALIK
  Ministry of Agriculture

- Ms. KALTOUM SATTI
  Ministry of Finance and National Economy

- Mr. ABUBAKER MOHAMED ELFATIH MUSTAFA
  Commercial Consul

- Mr. NOURELDAIM ABDELGADIR
  Minister Plenipotentiary, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. TALIB JURNA DAFAALAH
  Vice Consul

- Mr. OMER ELFAROUG ELSANOSY ABDELKAREEM
  Counsellor at the Embassy

SYRIAN ARAB REPUBLIC

- H.E. LAMIA MERI AASI
  Minister of Trade

- Ms. RIMA BOUZKANDA
  International Relations

- Ms. OLA HISOU
  International Relations

REPUBLIC OF TAJIKISTAN

- Mr. ISMOILOV HABIBULO
  First Secretary of Embassy of the Republic of Tajikistan to the Republic of Turkey

- Mr. NOZIMJONI ZARIFI
  Translator

REPUBLIC OF TOGO

- Mr. RASSIDI SOUMAILA
  Chief of the Money and Credit, Ministry of Economy and Finance

- Mr. MOUDEEN TIDJANI DOURODJAYE
  Member of Togo

REPUBLIC OF TUNISIA

- H.E. ABDESSALEM MANSOUR
  Minister of Agriculture, Hydraulic Resources and Fishery

- H.E. EL HADI GLEY
  Ambassador of the Republic of Tunisia to Turkey

- Mr. MOHAMED LASSOUED
  Director for International Relations,
  Minister of Agriculture and Hydraulic Resources and Fishery

- Mr. MOHAMED JAMEL ELIFA
  Director for Cooperation with Regional and International Organizations,
  Ministry of Trade and Handicraft

- Ms. JAMILA EL OUAER
  Counselor, Embassy of Tunisia

REPUBLIC OF TURKEY

- H.E. Dr. CEVDET YILMAZ
  Minister of State

- H.E. NİHAT ERGÜN
  Minister of Industry and Commerce

- H.E. MEHMET MEHDİ EKER
  Minister of Agriculture and Rural Affairs

- Mr. KEMAL MADENOĞLU
  Undersecretary of the State Planning Organization

- Mr. AHMET YAMAN
  Deputy Undersecretary of the State Planning Organization

- Mr. ZEYNETTİN KASIMOĞLU
  General Secretary of the State Planning Organization

- H.E. MİTHAT RENDE
  General Director, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. MUSA KULAKLIKAYA
  Director of Turkish International Cooperation and Development Agency (TİKA)

- Mr. TAHİR BÜYÜKHELVACIGİL
  Chairman of Turkish Standards Institutions (TSE)

- Mr. HÜSEYİN ERKAN
  Chairman of İstanbul Stock Exchange (İMKB)

- Mr. İSMAİL KALENDER
  Acting General Director, Ministry of Industry and Commerce

- Mr. HASAN KÖSEOĞLU
  Deputy General Director, Undersecretariat of Customs

- Mr. MUSTAFA BALTACI
  Deputy Chairman of İstanbul Stock Exchange (İMKB)

- Mr. FEVZİ ÖZKAN
  Deputy Chairman of the Turkish Competition Authority

- Mr. BEKİR SITKI ŞAFAK
  Deputy Chairman of Capital Markets Boards (SPK)

- Mr. OSMAN ASLAN
  Assistant General Director, Export Credit Bank of Turkey

- Mr. SALİH MUTLU ŞEN
  Consul General of Turkey to Jeddah

- Mr. ERDEM DİREKLER
  Head of Department, Ministry of Transportation

- Dr. MUSTAFA İMİR
  Head of Department, Ministry of Agriculture and Rural Affairs

- Mr. ENGİN DİKİCİ
  Head of Department, Ministry of Industry and Trade

- Ms. ÇİĞDEM KILIÇKAYA
  Head of Department, Undersecretariat of Foreign Trade

- Ms. SELMA TEZYETİŞ
  Head of Department,
  Small and Medium Enterprises Development Organization (KOSGEB)

- Mr. BARIŞ YENİÇERİ
  Head of Department, Export Promotion Center (İGEME)

- Ms. FÜSUN KARACASOY
  Head of Department,
  Turkish Union of Chambers and Commodity Exchanges (TOBB)

- Mr. AYDIN HASKEBAPÇI
  Head of Department, Capital Markets Boards (SPK)

- Dr. ERALP POLAT
  International Relations Director, İstanbul Stock Exchange (İMKB)

- Mr. İHSAN ÖVÜT
  Director of International Relations, Turkish Standards Institutions (TSE)

- Mr. SALİH YÜKSEL
  Technical Chief, Turkish Acreditation Council (TÜRKAK)

- Mr. SALİH BEKTAŞ
  Head of Department, Turkish Patent Institute
- Mr. BÜLENT ARASLI
  Acting Head of Department, Ministry of Culture and Tourism

- Dr. YUSUF ŞENGÜR
  Member of the University of Anatolia

- Mr. RIDVAN AĞAOĞLU
  Principal Clerk, Ministry of State

- Mr. TEOMAN ATAİNCİ
  Press and Public Relations Counselor, Ministry of State

- Mr. YUSUF YÜKSEL
  Adviser of Undersecretariat of the State Planning Organization

- Mr. AHMET BOZBEY
  Expert, Turkish International Cooperation and Development Agency (TİKA)

- Mr. SELAMİ GÜLAY
  Principal Clerk, Ministry of Agriculture and Rural Affairs

- Mr. EMİN ASLITÜRK
  Principal Clerk, Ministry of Industry and Trade

- Mr. DEVLET ARIK
  Press and Public Relations Counselor, Ministry of Industry and Trade

- Mr. YUSUF İNCE
  General Director, Ministry of Industry and Trade

- Ms. ESRA HATİNOĞLU
  Architect, Ministry of Industry and Trade

- Ms. DİDEM KILIÇOĞLU
  Head of Department, Undersecretariat of the Prime Minister for Foreign Trade

- Mr. EGEMEN KILIÇ
  Deputy Manager, Export Credit Bank of Turkey

- Ms. LERZAN KAYIHAN ÜNAL
  Expert, Competition Authority

- Mr. YAŞAR TEKDEMİR
  Acting Director of International Relations, Competition Authority

- Ms. DENİZ BERBER
  Acting Head of Section, Ministry of Agriculture and Rural Affairs

- Mr. MEHMET FERHAT AKGÜL
  Assistant Expert, The Central Bank

- Mr. MUSTAFA GÜMÜŞ
  Assistant Head of Department, Capital Markets Boards (SPK)

- Mr. ABDULLAH BAYRAK
  Assistant Expert, Undersecretariat of Treasury

- Mr. BURAK ÖZSARAÇ
  Assistant Expert, Ministry of Industry and Trade

- Mr. SALİH KILIÇ
  Assistant Expert, Ministry of Industry and Trade

- Mr. FARUK BİLGİ
  Expert, Export Promotion Center (İGEME)

- Ms. DENİZ YALÇIN
  Assistant Expert,
  Turkish Union of Chambers and Commodity Exchanges (TOBB)

- Dr. H. İBRAHİM ÇETİN
  Technical Assistant Expert, Turkish Acreditation Council (TÜRKAK)

- Ms. HÜMEYRA COŞAR
  Foreign Relations Staff, Turkish Standards Institutions (TSE)

REPUBLIC OF UGANDA

- H.E. CHEKAMONDO RUKIYA KULANY
  Minister of State for Finance,
  Planning and Economic Devlopment (Privatization)

- H.E. Amb. RHODA KAISHO SINANI
  Director Regional Cooperation, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. ADDY NYERWANIRE
  Minister Counsellor Uganda Embassy in Riyadh

- Mr. BRIAN PHENOX MWANIKA
  Foreign Service Officer, Ministry of Foreign Affairs

- Ms. NANDUDU EDNA
  Personal Assistant/ Minister of Tourism, Trade and Industry

- Ms. AGNES KAINZA
  Personal Assistant to the Minister of State for Finance,
  Planning and Economic Development in Charge of Organization

UNION OF COMOROES

- H.E. FAHMI SAID IBRAHIM
  Minister of Foreign Affairs

- Mr. SARMAD HARAKE
  President Top Advisor

- Mr. KAAN SARIAYDIN
  Finance and Economy Advisor

- Mr. HAKAN YAVUZ
  Photographer

STATE OF THE UNITED ARAB EMIRATES

- H.E. Eng. SULTAN BIN SAEED AL-MANSOURI
  Minister of Economy

- Mr. MOHAMMED SALEH SHALWAH
  Executive Director of Economic Policy

- Dr. KHALID AHMAD AL-MOLLA
  Minister Plenipotentiary of International Organizations Department

- Mr. YAGOUB YOUSUF AL-MUBAREK
  Minister Plenipotentiary of the Department of Economy

- Mr. SAIEF SALEM AL-HAMRANI
  Officer, Minister Office

- Mr. ALI OBAID AL-SHAMSI
  Director of Planning and Decision Support

- Mr. TAREQ AHMED AL-MARZUQI
  Director of Goverment Communications

- Mr. SAID OBAID AL-JARWAN
  Second Deputy Chairman of the Board of Directors of the
  Chamber of Commerce and Industry

- Mr. ABDULLAH SULTAN
  Secretary General of the Federation of Chambers of Commerce and Industry

- Ms. NAWAL AL-TAMIMI
  Economic Researcher, Ministry of Foreign Trade

- Mr. ABDULAZIZ MOHAMMED AL-NUAIMI
  Senior Manager UEA Central Bank

- Mr. ABUBAKER AL-SAYYARI
  Senior Economist, UEA Central Bank

- Mr. JAMAL ALI AL-SHAMSI
  Statistical, UEA Central Bank

REPUBLIC OF UZBEKISTAN

- H.E. UFLAT KADYROV
  Ambassador of Uzbekistan in Ankara

- Mr. ISLAM KARIMOV
  Undersecretary of Embassy

REPUBLIC OF YEMEN

- Mr. M. HISHAM SHARAF ABDULLAH
  Vice Minister of Planning and International Cooperation

- Mr. ABDUL AL WALI ABDULLA AL-AQEL
  Adviser of the (Vice Minister) Ministry of Planning and International Cooperation

- H.E. Dr. ABDULGAWI A. A. AL-ERYANI
  Ambassador of the Republic of Yemen in Ankara

- Mr. AHMED AL-JARRADI
  Director ofr International Organisations and
  Conferences Department at the Ministry of Foreign Affairs

- Mr. FADIL MAQBEL MANSOOR
  Director General of Foreign Trade at the
  Ministry of Industry and Trade

- Mr. ALI YAHYA SHEJAR
  Director of Public Relations at the
  Ministry of Planning and International Cooperation

B. OBSERVERS

BOSNIA-HERZEGOVINA

- Mr. HAMDO TINJAK
  Secretary of the Ministry of Foreign Trade and
  Economic Relations of Bosnia and Herzegovina

- Mr. MIDHAT SALIC
  Assistant Minister for International Trade Relations,
  Ministry of Foreign Trade and
  Economic Relations of Bosnia and Herzegovina

- Mr. NUSRET CANCAR
  Ambassador at Large, B&H Ministry of Foreign Affairs

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

- Mr. KEMALETTİN ÖZDEMİR
  Honorary Consul of Central African Republic to theRepublic of Turkey

TURKISH REPUBLIC OF NORTHERN CYPRUS

- H.E. ZORLU TÖRE
  Minister of Agriculture and Natural Reseources

- H.E. SUNAT ATUN
  Minister of Economy and Energy

- Mr. ÖMER KÖSEOĞLU
  Undersecretary of Minister of Economy and Energy

- Mr. ÖDÜL MUHTAROĞLU
  Head of Department

- Mr. M. SADETTİN TOPUKÇU
  Director

- Mr. KORALP ŞERİFOĞLU
  Principal Clerk, Ministry of Economy and Energy

- Mr. MEHMET YILDIRIM
  Deputy Director

KINGDOM OF THAILAND

- Mr. AMNUAY PATISE
  Adviser to the Minister, Ministry of Commerce

- Mr. MALASEE PANUMAS
  Senior Trade Officer, Ministry of Commerce

- Mr. SRAWUT CHANKAO
  Senior Trade Officer

- Mr. CHINNAVORN VISESSUVANBOOM
  Trade Officer, Department of Trade Negotitations

- Mr. NATHAPONG AMBUPRAHA
  Trade Officer, Ministry of Commerce

THE RUSSIAN FEDERATION

- Mr. DMITRY KUZNETSOV
  Assistant of the Permanent Representative of the Russian Federation to the Organization of the Islamic Conference for Economic Affairs

C. <u>GUESTS</u>

REPUBLIC OF MACEDONIA

- H.E. Amb. ABDULKADAR MEMEDI
  State Secretary, Ministry of Foreign Affairs, Special Envoy of the Government of the Republic of Macedonia to OIC

- Mr. SERDJIM MUHAMED
  Deputy Head of Sector, Strategic Planning Department,
  Ministry of Foreign Affairs

D. THE OIC GENERAL SECRETARIAT

- H.E. Prof. Dr. EKMELEDDİN İHSANOĞLU
  Secretary General

- H.E. Amb. HAMEED A. OPELOYERU
  Assistant Secretary General for Economic Affairs

- Mr. CHEIKH OUMAR SOW
  Director General of the Economic Affairs Department

- H.E. Amb. NABIKA DIALLO
  Advisor to the Secretary General

- Mr. HASAN OKER GÜRLER
  Advisor to the Secretary General

- Mr. GHOLAM HUSSEIN DARZI
  Director in the Economic Affairs Department

- Mr. FATİH MEHMET ÖKE
  Director in the Information Department

- Mr. NAGHI JABBAROV
  Professional Officer in the Economic Affairs Department

- Mr. JAKHONGIR KHASANOV
  Professional Officer in the Economic Affairs Department

- Mr. HASAN BASRİ ARSLAN
  Professional Officer in the Cabinet

- Mr. ABDUNUR SEKINDI
  Professional Officer in the Cabinet

E. OIC SUBSIDIARY ORGANS

STATISTICAL, ECONOMIC AND SOCIAL RESEARCH AND TRAINING CENTER FOR ISLAMIC COUNTRIES (SESRIC)

- Dr. SAVAŞ ALPAY
  Director General

- Mr. MEHMET FATİH SERENLİ
  Director of Technical Cooperation Department

- Dr. MURAT ATLAMAZ
  Senior Researcher

- Mr. ATİLLA KARAMAN
  Researcher

ISLAMIC CENTRE FOR DEVELOPMENT OF TRADE (ICDT)

- Mr. ALLAL RACHDI
  Director General of ICDT

- Mr. EL HASSANE HZAINE
  Director of Studies and Training Department

- Mr. MAMOUDOU BOCAR SALL
  Expert, Head of Studies Section

- Mr. ABDELAZIZ ALAMI
  In Charge of Studies

ISLAMIC RESEARCH CENTER FOR HISTORY ART AND CULTURE (IRCICA)

- Mr. HALİT EREN
  Director General, IRCICA

ISLAMIC UNIVERSITY OF TECHNOLOGY (IUT)

- Dr. M. IMTIAZ HOSSAIN
  Vice-Chancellor, IUT

F. SPECIALIZED ORGANS OF THE OIC

ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (IDB)

- H.E. Dr. AHMAD MOHAMED ALI
  President, IDB Group

- Mr. SALEH JELASSI
  Technical Assiatant of President, IDB

- Dr. AFTAB AHMAD CHEEMA
  Expert, Cooperation Department, IDB

- Mr. ABDUL BASIT RASHEED JAM
  Cooperation Officer, Cooperation Department, IDB

- Dr. OSMAN EL-FIEL
  Manager, Integrated Rural Development Division,
  Agriculture and Rural Development Department, IDB

- Mr. MOHAMED ALI TOURE
  Senior S&T Expert
  Science & Technology and Technical Cooperation Division
  Human Development Department, IDB

- Dr. AZHARI GASIM AHMED
  Expert, Islamic Solidarity Fund for Development (ISFD)

- Mr. MOHAMMAD ALI DIN MOHAMMADI
  Media Specialist, External Relations & Internal Communications Department, IDB

- Mr. MOHAMMAD ABASS SAAD
  Media Specialist, External Relations & Internal Communications Department, IDB

ISLAMIC CORPORATION FOR THE INSURANCE OF INVESTMENT AND EXPORT CREDIT (ICIEC)

- Mr. LUTFI S. ZAIRI
  Assistant to CEO, ICIEC

INTERNATIONAL ISLAMIC TRADE FINANCE CORPORATION (ITFC)

- Dr. WALEED AL-WOHAIB
  CEO

- Mr. HANI SALEM SONBOL
  Deputy CEO

- Mr. JAMAL AL-SAYED OMER
  Director, CEO Office

- Mr. MOHAMED IQBAL AZAD
  Adviser to CEO

- Mr. MARWAN TOUHAMI ABID
  Event Manager

- Mr. AYHAN KARACA
  Manager, TCPP

ISLAMIC RESEARCH AND TRAINING INSTITUTE (IRTI)

- Mr. MOHAMED YOUBAH
  Islamic Research and Training Institute (IRTI)

G. AFFILIATED ORGANS OF THE OIC

ISLAMIC CHAMBER OF COMMERCE AND INDUSTRY (ICCI)

- H.E. SALEH ABDULLAH KAMEL
  President of ICCI

- Dr. BASSEM AWADALLAH
  Secretary General

- Ms. ATTIYA NAWAZISH ALI AYAZ
  Assistant Secretary General, Coordination

- Ms. ALAA AL-DULAIMY
  Assistant Secretary General for Media and Information

- Mr. ABDULMOHSEN HASAN LINJAWI
  Assistant Secretary General

- Dr. MAHMOOD KHIDR
  Assistant to the President

ORGANIZATION OF ISLAMIC SHIPOWNERS ASSOCIATION (OISA)

- H.E. Dr. ABDULLATIF A. SULTAN
  General Secretary, Organisation of the Islamic Shipowners

- Mr. MOHAMMAD ZAFAR BHATTI
  Director Finance

FEDERATION OF ISLAMIC COUNTRIES' CONTRACTORS (FICC)

- Mr. ABDERRAHIM LAHJOUJI
  President of FICC

- Mr. ABDELHAMID BENAMAR
  Director General of FICC

STANDARDS AND METROLOGY INSTITUTE OF ISLAMIC COUNTRIES (SMIIC)

- Dr. LÜTFİ ÖKSÜZ
  Interim General Secretary, SMIIC

- Ms. CAHİDE EKİZ
  Secretariat of SMIIC

H. STANDING COMMITTEES

STANDING COMMITTEE FOR SCIENTIFIC AND TECHNOLOGICAL COOPERATION (COMSTECH)

- Dr. MUHAMMED ALI MAHESAR
  Assistant Coordinator General COMSTECH

STANDING COMMITTEE FOR INFORMATION AND CULTURAL AFFAIRES (COMIAC)

- Ms. OUMOU KALSOUM SALL DIOP
  Director of International Organizations, Ministry of Foreign Affairs
  Representant of COMIAC

G. OTHER INTERNATIONAL INSTITUTIONS

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION (UNIDO)

- Mr. ZIAD IFRAM
  Chief, Arab Countries Programme

DEVELOPING EIGHT (D-8)

- Dr. WIDI A. PRATIKTO
  Secretary General of D-8

- Amb. KIA TABATABACC
  Director

- Ms. ESEN GÖNEN
  Economist

UN FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION (FAO)

- Mr. MUSTAPHA SINACEUR
  Subregional Coordinator for Central Asia

- Mr. ABDUL KOBAKIWAL
  Chief, Integrated Food Security Support Service

- Ms. AYŞEGÜL AKIN

- Mr. B. HUDDLESTON

ARAB ORGANIZATION FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT (AOAD)

- Mr. RAED HATTAR
  Chief of the Director General Office
- Mr. FAISAL ALI SALMAN
  International Relation Officer

INTERNATIONAL TRADE CENTRE (ITC)

- Mr. ABDESLAM AZUZ
  Senior Trade Promotion Officer
  Office for Arab States
- Mr. EKUTO BONZEMBA
  Trade Promotion Officer
  Office for Africa

ECONOMIC COOPERATION ORGANIZATION TRADE AND DEVELOPMENT BANK (ECOBANK)

- Mr. ABOLGHASSEM ERFAN
  Vice President

- Mr. ÖMER FARUK BAYKAL
  Chief Economist

- Mr. MUHAMMAD AZHAR RAUF
  Deputy Director, Strategy and Policy Department

- Mr. FAZLI SAK
  Manager, Strategy and Policy Department

I. COMCEC COORDINATION OFFICE
General Directorate of Foreign Economic Relations,
State Planning Organization of the Republic of Turkey

- Mr. METİN EKER
  Director General,
  Head of COMCEC Coordination Office

- Mr. EBUBEKİR MEMİŞ
  Head of Department

- Mr. HÜSEYİN AVNİ METİN
  Head of Department

- Mr. SELÇUK KOÇ
  Coordinator, Drafting

- Mr. METİN GENÇKOL
  Expert, Drafting

- Mr. MURAT DELİÇAY
  Expert, Drafting

- Mr. ALP TOLGA ŞİMŞEK
  Expert, Drafting

- Mr. GÖKTEN DAMAR
  Expert, Drafting

- Mr. ALİ İŞLER
  Expert, Drafting and Bilateral Talks

- Mr. AHMET BAŞAK KAYIRAN
  Expert, Press Relations

- Mr. ORHAN ÖZTAŞKIN
  Press and Protocol Relations

- Dr. NAZIM GÜMÜŞ
  Protocol Relations

- Ms. AYLİN ŞENOL GÜN
  Assistant Expert, Drafting

- Ms. SEMA HİMA
  Organisation Coordinator

- Ms. SEHER KURUGÜL
  Coordinator of Documentation Center

- Ms. H. GÜL SAYIN
  Assistant Coordinator of Documentation Center

- Ms. MÜKERREM ÖZKILIÇ
  Coordinator of Registration Office

- Ms. BİGE HAMURDAN
  Coordinator of Registration Office

- Ms. BİLGE GÜLLÜ
  Social Program

- Ms. EBRU ÇETİNKURŞUN
  Social Program

- Mr. KEMAL ARSLAN
  Coordinator of Meeting Rooms

- Mr. ERCAN İBİK
  Assistant Coordinator of Meeting Rooms

- Ms. Z.LEYLA AŞK
  Bilateral Talks

- Ms. ŞERİFE MENGİ
  Executive Secretary

- Mr. SEYFİ UYANIK
  Press Relations

J. DEPARTMENT OF ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL AFFAIRS OF THE STATE PLANNING ORGANIZATION

- Mr. YAŞAR GÜLSOY
  Head of Department

- Mr. MEVLÜT YAŞAR
  Coordinator of Transport and Personnel Relations

- Mr. NURETTİN AYDIN
  Coordinator of Accomodation

- Mr. BURHAN KORKMAZ
  Coordinator of Technican

- Mr. TAYFUR YÜKSEL
  Security Relations

- Mr. CAFER ERDOĞAN
  Stock Coordinator

- Mr. ÖMER BIYIK
  Technician

- Mr. SEYİT AMBARKÜTÜK
  Technician

ANNEXE

2

Original: Turc

DISCOURS INAUGURAL DE S.E. ABDULLAH GÜL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE ET PRESIDENT DU COMCEC A LA SEANCE D'OUVERTURE

(İstanbul, le 7 octobre 2010)

Honorable Secrétaire général,
Honorables Ministres,
Excellences,
Estimables Délégués,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand plaisir d'accueillir les délégués des pays frères, membres du COMCEC, ici à Istanbul, capitale européenne de la culture en 2010.

C'est une grande fierté pour mon pays de vous accueillir, dans ce lieu où la tolérance et la compassion ont vu le jour, nouant des liens entre les différents continents. Dans cet esprit, je vous souhaite tous la bienvenue en Turquie.

Estimables Délégués,

Nous nous réunissons à l'occasion de la 26ème réunion du COMCEC qui, depuis sa création, a déployé d'inlassables efforts et a constitué une base solide pour le renforcement de la coopération entre les Pays islamiques dans les domaines économiques et commerciaux.

Le COMCEC est résolu à réinterpréter les développements dans le monde islamique du point de vue humain et économique et à initier le règlement des problèmes. Nous continuerons à resserrer nos liens économiques en vue de poser les fondements d'une coopération durable.

Honorables Délégués,

Le monde est en pleine mutation. Nous cherchons aujourd'hui, plus que jamais, à établir une solidarité entre nos pays pour résoudre nos problèmes.

Tout développement a le pouvoir d'influencer tous les pays et toues les économies simultanément. D'ailleurs, la dernière crise a démontré à quel degré les pays sont devenus interdépendants.

Comme vous le savez, la crise financière mondiale, causée par des problèmes particuliers des économies de marchés développés, a eu par conséquent un impact profond sur les économies des pays en voie de développement et celles des pays les moins développés.

Cependant, comparé à d'autres pays en voie de développement, les pays Islamiques ont été plus exposés aux effets de la crise. Dans cette période, la performance de nos économies a traîné derrière celles d'autres pays en voie de développement.

À partir de la seconde moitié de 2009, une tendance modérée de rétablissement a été observée dans l'économie mondiale. L'amélioration de notre résistance à ce genre de crises et notre avance à la place que nous méritons dans le monde résident dans notre capacité à trouver des solutions aux problèmes structurels chroniques dans le monde Islamique.

Distingués Délégués,

Je voudrais, par la présente, mettre l'accent sur quelques problèmes structurels du Monde Islamique. Tout d'abord, je voudrais souligner que le niveau de développement financier et social de nos pays est bien au-dessous de notre potentiel.

Nos pays, origine d'énormes ressources naturelles, n'obtiennent pas la part qu'ils méritent du bien-être mondial. Quoique les pays Islamiques constituent 22 % de la population mondiale, ils n'ont malheuresement reçu 7 % de la production économique mondiale en 2009. Le revenu moyen par habitant dans les pays Islamiques est bien au-dessous de la moyenne de pays en voie de développement.

La pauvreté dans des pays Islamiques est parmi les problèmes les plus sérieux exigeant une solution. Vingt-deux des pays membres sont parmi les pays les moins développés. Les guerres, la violence et les catastrophes naturelles ayant lieu au sein du territoire Islamique ont davantage augmenté la pauvreté. A cet égard, je voudrais souligner que nous allons accueillir la 4ème Conférence sur les pays les Moins développés ici à Istanbul, l'année prochaine en Juin.

En outre, nous sommes en-deçà des normes mondiales dans les domaines sociaux de développement comme l'enseignement et la santé. Les taux d'alphabétisation dans nos pays sont au-dessous de la moyenne mondiale. De même, nous avons de multiples défaillances dans les services sanitaires fournis à nos peuples par rapport aux normes modernes.

A cet égard, je voudrais mettre l'accent sur le fait que le développement équilibré et global ne peut être assuré que par des administrations cohérentes, transparentes et responsables.

Concernant ce point, les structures administratives qui mettent en valeur la participation sociale sont nécessaires. Ce faisant, la légitimité de nos administrations s'étendra et elles deviendront plus stables et conformes aux valeurs partagées de nos peuples.

Honorables Ministres,
Distingués Invités,

Bien qu'elles soient installées dans différents territoires et qu'elles affichent une large variété au spectre politique et économique, les communautés musulmanes possèdent un potentiel énorme du fait qu'elles partagent la même religion et les mêmes valeurs sacrées. Ce potentiel se nourrit de nos valeurs formant un dénominateur commun, tout comme notre héritage social et l'esprit d'initiative de nos jeunes populations en quête de croissance et de bien-être.

La communauté mondiale de l'Islam doit se rendre compte que les problèmes mondiaux font appel au bon sens et à l'action concertée à l'échelle mondiale. C'est pourquoi les frontières entre nos pays ne devront pas nous éloigner les uns des autres ni entraver notre coopération.

Le mouvement libre des marchandises, des capitaux, des informations et des personnes entre nos pays à travers les frontières, en tant qu'éléments essentiels du développement économique, social et culturel, constitue la première étape de notre engagement dans les efforts orientés vers le développement mondial.

Les étapes permettant la circulation plus libre de ces quatre éléments entre nos économies ouvrira la voie à un usage plus rationnel des ressources dans les domaines tels que le commerce, l'investissement, la technologie et l'emploi.

Etant donné cette perspective, je crois que:

- le projet du Système Preferentiel du Commerce visait à permettre le mouvement plus libre des marchandises à travers nos frontières;
- la coopération financière visait à faciliter le flux des capitaux;
- l'établissement de l'Institut de la Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) visait à fixer les normes des marchandises commercialisées, les Normes des Aliments Halal de l'OCI;
- et le Programme d'Education et de Formation Professionnelle de l'OCI (EFP-OCI) visant à permettre le libre mouvement du savoir-faire et des compétences professionnelles entre nos pays, exige le plus haut niveau de considération et de soutien de notre part.

Les programmes d'exemption de visa entre quelques pays membres du COMCEC constituent une étape majeure permettant la libre circulation des personnes à travers nos pays.

Le COMCEC ainsi que les autres institutions de l'OCI devront développer des politiques qui assureraient le mouvement libre des éléments susmentionnés et devront fournir des directives aux pays membres.

Honorables Ministres,
Eminents Délégués,

Dans ce contexte, je voudrais mettre en avant quelques-unes des décisions cruciales que nous avons prises au Sommet Economique du COMCEC, que nous avons organisé l'année dernière à l'occasion du 25e Anniversaire du COMCEC.

L'une des résolutions que nous avons prises a consisté à examiner le Plan d'Action de l'OCI et à le réviser à la lumière des besoins actuels. Dans ce contexte, j'attache une grande importance à l'examen du Plan d'Action et j'insiste sur le fait que nous avons besoin d'un Plan d'Action qui définisse les priorités de la coopération entre nos pays et offre un mécanisme efficace de mise en œuvre.

En outre, comme vous vous en souvenez peut-être tous, le Sommet Economique a également décidé de raviver la coopération dans les domaines de l'agriculture, des transports et du tourisme. Je souhaiterais signaler que le

renforcement de la coopération dans ces domaines contribuera de manière substantielle aux efforts déployés par nos pays pour favoriser le développement.

Honorables Ministres,
Eminents Délégués,

L'Ordre du Jour de la 26ème Session du COMCEC a été établi à la dernière Réunion du Comité de Suivi. A la présente Session, grâce à votre contribution, nous sommes prêts à faire progresser le suivi des décisions prises, les points actuels de l'ordre du jour et les propositions de projet.

Le commerce est une question qui occupe une place prioritaire à l'ordre du jour du COMCEC. Le volume du commerce dans nos pays a chuté en 2009 parallèlement à la baisse du volume du commerce mondial. La part que représentent les échanges de nos pays au niveau mondial a toutefois augmenté de manière continue.

Je suis convaincu qu'il nous est possible de surmonter la stagnation récente observée au niveau du commerce intra-OCI, si nous mettons nos projets en œuvre.

Le Système de Préférences Commerciales entre les Pays Membres de l'OCI entrera en vigueur une fois que le nombre des pays signataires de l'accord des Règles d'Origine passera de 9 à 10 pays. A cet égard, le processus d'approbation relatif aux accords de SPC-OCI a besoin d'être accéléré.

Par ailleurs, je compte sur les pays qui ont déjà approuvé le Schéma du Tarif Préférentiel pour soumettre leurs listes de préférences au Secrétariat du Comité des Négociations commerciales en vue d'entamer la mise en oeuvre du Système de Préférences commerciales.

Avec la mise en œuvre de ce projet, nous serons parvenus à une contribution significative et durable en vue de la réalisation de l'objectif de 20% du commerce intra-OCI ciblé d'ici 2015. En vue de souligner l'importance de cette question, je voudrais indiquer qu'à l'UE, le commerce intra-bloc représente 65% du volume total du commerce. Par conséquent, j'exhorte tous les pays signataires à honorer leurs engagements.

Distingués Délégués,

Saisir les opportunités d'investissement est un autre point susceptible d'améliorer notre coopération économique. Comme vous vous en souvenez, j'incite les Pays Membres, à toute occasion, à explorer les moyens d'investir parmi eux leur capital accumulé. La période de récession a de nouveau révélé à quel point l'investissement potentiel et le capital accumulé dans les Pays Membres allégent l'impact des crises.

Sur ce, j'aimerais bien souligner qu'il est essentiel que les initiatives de coopération entre les Bourses et les Banques Centrales soient placées au centre de l'ordre du jour du COMCEC. Les efforts de coopération entre nos Bourses ont atteint un certain niveau de maturité. A ce stade, nous avons besoin d'améliorer la mise en œuvre de ce projet.

En outre, la coopération entre les Banques Centrales est devenue une plateforme où l'instabilité des marchés financiers et les systèmes d'alerte précoce et de précaution sont abordés. Je crois que les résultats de la réunion tenue la semaine dernière à Istanbul devraient être évalués avec soin. C'est pour cette raison que j'exhorte tous les Pays Membres à prendre part à ces efforts.

Distingués invités,

Certes, l'un des facteurs les plus significatifs dans l'amélioration de notre coopération est de promouvoir les activités du secteur privé. Comme vous le savez tous, les organes de l'OCI ont déployé de grands efforts à cet égard. Le renforcement de la coopération entre les secteurs public et privé constitue un de nos objectifs fondamentaux. À cette fin, il est nécessaire d'encourager l'entreprenariat privé, d'éliminer les barrières entravant le commerce et de fournir une aide financière et des garanties du commerce.

Dans ce cadre, j'aimerais attirer l'attention sur les Forums et les Foires aux Affaires qui seront accueillis cette année par L'Association des Industriels et Hommes d'Affaires Indépendants (MUSIAD). Je voudrais inviter tous les délégués distingués à participer à cet événement qui offre des opportunités quant aux connections d'affaires, aux échanges de vues sur les problèmes et au rapprochement.

Distingués Délégués,

Comme vous le savez, l'Institut des Standards et de Métrologie des Pays Islamiques (ISMPI) a pris effet à la fin du mois de mai une fois atteint le nombre d'approbation de dix pays et ledit organe fut établi. Il est temps que le ISMPI, qui a tenu, la semaine dernière, sa première assemblée générale avec succès, s'engage à concrétiser les projets de coopération. Je tiens à souligner que le nombre des membres de l'INMPI a atteint 12 après l'approbation de la Turquie et du Pakistan.

J'attribue de l'importance à l'établissement d'une institution autorisée à développer et maintenir les normes pour faire face à la concurrence croissante et au besoin émergeant de pratiques communes. J'espère que cette graine plantée dans le sol se développera pour devenir un arbre, grâce à vos contributions et fleurira au profit de tous les pays membres.

Je voudrais adresser mes remerciements aux pays membres de l'INMPI, au Secrétariat Général de l'OCI, à l'Institut Turc des Normes et au Bureau de Coordination du COMCEC. J'invite tous les pays qui ne l'ont pas encore fait, à signer ou approuver ceci afin qu'ils puissent profiter de cette synergie au plus court délai.

Je voudrais attirer votre attention sur les efforts déployés durant deux ans pour le développement des normes des aliments halal, ce qui s'avère actuellement un secteur commercial considérable sur le plan international. Par conséquent, nous avons besoin de concevoir une réglementation régissant ce sujet important et de développer un système qui répondrait aux besoins des Musulmans et rendrait plus sûr le commerce intra-OCI.

Je voudrais insister sur le fait que, pendant l'étape suivante, il serait opportun d'exécuter les travaux établissant les normes nécessaires dans cette région sous les auspices de l'INMPI et la participation des pays Membres de l'OCI.

Honorables Ministres,
Distingués Délégués,

Nos Ministres Honorables échangeront les points de vue sur le développement agricole et rural durant la session du COMCEC. Depuis 2008, la population agricole a représenté 38 % de la population totale des Pays Islamiques.

La pourcentage de la population agricole par rapport à la population totale de nos pays membres en 2008 dépassait les 50 %. Ces statistiques sont pertinentes dans la mesure où elles mettent en évidence l'importance fondamentale de l'agriculture dans l'allègement de la pauvreté et l'assurance du développement rural.

Les pays islamiques couvrent approximativement 25 % de la surface totale de la planète. Quarante-quatre pour cent (44 %) de cette surface est classée en tant que terres arables depuis 2007. Mais nos pays ne sont actuellement en mesure d'utiliser que 20 % des terres agricoles arables à des fins de production. Ce pourcentage est inférieur à la moyenne mondiale, ou à celle des pays en développement.

Lors du Sommet des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), auquel j'ai participé le mois dernier, nous avons estimé, en notre qualité de leaders mondiaux, que nous sommes loin d'avoir atteint les OMD, notamment en ce qui concerne les questions telles que la faim chronique, la famine et la réduction de la pauvreté. A cette occasion, j'ai lancé un appel lors de ce sommet en faveur du renforcement de la coopération au niveau des investissements dans l'agriculture.

La crise des prix alimentaires mondiaux et la récession financière ont une nouvelle fois souligné l'importance de développer l'agriculture et de garantir la sécurité alimentaire en vue de parvenir à réduire la pauvreté et à assurer le développement rural. En conséquence de cette crise, le nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté dans le monde a augmenté de 100 millions en 2009 et a dépassé la barre du milliard.

Si l'on examine la situation dans les pays islamiques, l'Indice 2009 de la Faim dans le Monde indique que près de la moitié des 57 pays islamiques sont classés dans des catégories de préoccupation sérieuse, alarmante ou très alarmante. En d'autres termes, des centaines de millions de personnes dans les territoires islamiques souffrent de la famine.

A peu près la moitié des 57 des pays islamiques sont classés dans la liste des Nations Unies comme Pays les Moins développés (PMD). Je pense que les relations multilatérales qui sont concrétisées sous les auspices des organisations internationales soutiendront le développement de ces pays. La Turquie continue

à accorder son appui à ces pays dans des plateformes internationales majeures, en attirant l'attention du monde sur leurs problèmes.

D'après les prévisions, les problèmes actuels de sécurité alimentaire vont même s'aggraver à court et moyen terme; c'est pourquoi l'homme doit engager d'urgence des réformes structurelles afin de régler ce problème. Je voudrais vos rappeller la décision concernant notre coopération, qui a été prise au Sommet Economique à l'occasion du 25ème Anniversaire du COMCEC.

J'accorde une importance à l'étape réalisée par la création du Groupe de Travail sur la sécurité alimentaire du COMCEC lors de la 25ème Session.

Honorable Ministres,
Honorable Secrétaire général,
Estimables Délégués,

Avant de conclure, je voudrais partager ma profonde douleur quant aux désastreuses inondations survenues au Pakistan. Qu'Allah accorde sa clémence aux âmes de nos frères et sœurs qui ont perdu leur vie lors de ce désastre, un drame dont l'ampleur dépasse le tremblement de terre d'Haïti et le Tsunami combinés. Au nom de la Turquie, je confirme que nous continuerons à venir en aide au Pakistan au niveau bilatéral aussi bien que par le biais de toutes les organisations internationales pertinentes. A cet effet, je voudrais vous annoncer qu'un confrère ambassadeur turc a été nommé Directeur des opérations humanitaires de secours des Nations Unies au Pakistan.

Je me félicite également des initatives du Secrétariat général de l'OCI pour fournir de l'aide au Pakistan. Je saisis l'occasion pour appeler tous les pays à venir à l'aide de nos frères qui luttent pour leur vie dans des conditions rigoureuses au Pakistan.

Honorables Délégués,

Je suis certain que les efforts de la 26ème session du COMCEC nous permettront de mieux comprendre les problèmes perturbant nos pays, d'un point de vue humain et économique, et fourniront des solutions pertinentes et durables.

J'espère que votre séjour à la vieille ville où se croisent les continents et les cultures, sera utile pour tous.

Avant de conclure, je voudrais remercier tous les pays membres, tous les organes affiliés et subsidiaires de l'OCI et leur personnel pour leur précieuse contribution aux efforts du COMCEC. J'espère que les liens de solidarité et de fraternité seront préservés et mutlipliés. Je suis certain que notre réunion servira cette cause.

Je vous souhaite plein de succès dans tous vos efforts.

ANNEXE

3

Original : Anglais

DISCOURS DE
S. E. LE PROF. EKMELEDDİN İHSANOĞLU,
SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE
A LA SEANCE D'OUVERTURE

İstanbul – 7 octobre 2010

Au nom de Dieu, le Tout-Clément, Tout-Miséricordieux,

Excellence, Monsieur le Président du COMCEC ;
Excellences, messieurs les chefs de délégation ;
Honorables délégués ;
Mesdames et Messieurs ;

Assalamou alaykoum wa rahmatoullahi wa barakatouhou

C'est pour moi un grand honneur et un privilège que de m'adresser à la 26ème session du COMCEC, qui a pris coutume de tenir ses assises à Istanbul, la République de Turquie. Permettez-moi, tout d'abord et avant tout, de féliciter S.E le Président Abdullah Gül, qui préside aux destinées de cet auguste comité permanent de l'OCI ayant pour vocation de veiller à la coordination de l'ordre de jour économique de l'Organisation. Il est réconfortant de noter que le COMCEC est resté pendant tout ce temps à l'avant-garde dans la facilitation du processus de mise en œuvre du programme d'action décennal de l'OCI, qui avait obtenu l'aval des dirigeants de l'OCI, réunis à l'occasion de leur 3ème sommet extraordinaire à la Mecque, en l'an 2005.

Je me dois également de saisir cette opportunité pour exprimer ma considération aux autorités des Etats membres de l'OCI et mon appréciation de leur collaboration constante avec le secrétariat général, une collaboration qui nous a, dans une grande mesure, facilité la tâche pour le suivi des diverses décisions prises par les instances supérieures, en l'occurrence, le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement et le Conseil des Ministres des affaires étrangères des Etats membres.

Cette session est tout aussi importante qu'historique. Elle s'inscrit dans la foulée de la 25ème session du COMCEC, qui avait été marquée par le

déroulement du Sommet économique de l'OCI et elle se tient, également, à quelques mois du 12ème Sommet de l'OCI à Sharm El Sheikh, en République arabe d'Egypte, qui aura à examiner les conclusions de l'ensemble des trois comités permanents de l'OCI, dont le COMCEC, à l'examen à mi-parcours du Programme d'Action Décennal de l'OCI. Cette session du COMCEC aura donc l'opportunité unique de faire le point des multiples acquis et des avancées accomplies à ce stade dans la mise en œuvre des différents programmes économiques de notre Organisation. Elle aura en même temps à prescrire les voies et moyens permettant de réaliser les objectifs fixés par le PAD au cours des cinq années restant à courir.

Etant donné que cette session historique doit décortiquer les options supplémentaires permettant de diligenter la mise en œuvre de la *vision* des dirigeants de l'OCI pour le bien être socioéconomique collectif des populations des Etats membres, j'ai le plaisir de vous confirmer que les réformes engagées au niveau du Secrétariat général depuis 2005, ont largement contribué aux acquis obtenus au niveau de l'exécution des multiples activités prévues par le Programme d'Action Décennal. Les principales composantes de l'ordre du jour économique du PAD s'articulent autour de la promotion des échanges commerciaux intra-OCI et de l'éradication de la pauvreté parmi les couches vulnérables de la communauté de l'OCI.

Monsieur le Président,
Honorables délégués,

La promotion des échanges intra-OCI a bénéficié d'un élan considérable par le biais du programme exécutif pour le renforcement des échanges commerciaux intra-communautaire, qui a poursuivi la réalisation de l'objectif d'élargissement de l'accès aux marchés de l'OCI, et qui couvre une population totale de plus de 1,5 milliard d'individus avec un PIB cumulé de 6,3 trillions de dollars en 2007. Elle a également pour objectif d'améliorer la compétitivité et d'accroître la valeur ajoutée pour permettre la création de richesses et favoriser les gains de productivité agroindustrielle. Le programme exécutif a donc prouvé son efficacité au niveau de l'amélioration durable des échanges commerciaux entre les pays de l'OCI. Il est heureux de constater à cet égard que l'expansion des activités des organes compétents de l'OCI dans le domaine du commerce, à savoir le CIDC et l'ITFC, a contribué à la croissance progressive des échanges commerciaux intra-OCI, dont le chiffre d'affaires est ainsi passé de 271,45 milliards de dollars en 2004 à 426.75 milliards de dollars

en 2009 (soit de 14,5% en 2004 à 16,65% en 2009). Ce dernier chiffre a chuté de 551 milliards de dollars en 2008 au fait de la crise financière mondiale.

Cependant, de son côté, le Secrétariat général a continué à mener toutes les actions nécessaires afin de concrétiser l'objectif de 20% d'échanges intra-OCI en 2015. Partant de là, et grâce à nos démarches volontaristes, il a été possible de réunir un quorum sans précédent de 35 ratifications et 57 nouvelles signatures durant l'intervalle entre l'an 2005 et le jour d'aujourd'hui.

A la suite de ces initiatives, deux instruments du système de commerce préférentiel (SPC-OIC) sont maintenant entrés en vigueur et il ne reste désormais qu'une seule ratification pour que l'accord sur les Règle d'Origine puisse entrer en vigueur à son tour. Je veux dire l'arrangement à travers lequel les 57 Etats membres de l'OCI s'engageraient à éliminer leurs barrières tarifaires et commerciales respectives. En même temps, les mesures de promotion et de financement du commerce sont en train de progresser, comme le montrent les nombreuses approbations et agréments de financement accordées par les diverses institutions de l'OCI et qui se chiffrent à un total de 2,166 milliards de dollars pour 2009.

L'analyse des contraintes qui font obstacle à la promotion des échanges commerciaux révèle toute l'importance de réponses nationales *robustes*, moyennant la mise à niveau des cadres institutionnels internes. Il est donc recommandé que les délégations à cette session envisagent de soutenir les multiples programmes de renforcement des capacités mis en chantier par les différentes institutions compétentes de l'OCI. Par ce faire, ils auront assurément balisé la voie pour l'alignement de leurs politiques commerciales nationales sur les objectifs de renforcement de la coopération intra-OCI dans le domaine du commerce.

En plus des mesures retenues et visant à renforcer les capacités des Etats membres sur les négociations de l'OMC, il existe également d'autres recommandations portant sur la mise à niveau des contextes régionaux pour la coopération dans le domaine du commerce. Cette réunion pourrait ainsi avoir besoin de se pencher sur le rôle des ensembles régionaux en tant qu'éléments de base sur la voie de l'intégration économique intra-OC. Dans l'ensemble, le consensus entre les pays de l'OCI signifie *grosso modo* que la libéralisation du commerce reste le mécanisme le plus viable pour promouvoir la productivité, les économies d'échelle, le transfert de technologie, la coopération régionale et l'harmonie socioculturelle.

Excellences,
Honorables délégués,

La nécessité de promouvoir l'objectif de renforcement de la compétitivité des pays de l'OCI est étroitement liée au nouveau focus mis sur le renforcement de la coopération dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation. En plus du mandat clairement énoncé par le PAD, la triple crise alimentaire, financière et de l'énergie et qui avait suivi l'adoption de ce programme ambitieux par l'OCI en 2005 avait nécessité une attention accrue dans ce domaine.

Je me réjouis de vous informer ici que le plan d'action de l'OCI pour le coton (2007-2011) a abouti à la révision et l'approbation de 16 projets, qui sont maintenant traités pour financement. En outre, la 4ème réunion du Comité de Direction sur le Plan d'Action pour le coton tenue à Casablanca les 27 et 28 septembre 2010 a recommandé et approuvé de nouveaux projets pour la réhabilitation de ce secteur économique crucial. Par conséquent, je voudrais vous prier de prendre en considération les recommandations les plus importantes issues de cette réunion, y compris la proposition de prolonger le Plan d'Action du Coton de l'OCI pour une période supplémentaire de cinq années de 2011 à 2016. Ce faisant, il serait également nécessaire que nos délibérations portent sur les contraintes cruciales du financement en tant que moyen de garantir l'exécution dans les délais des divers projets et programmes de l'OCI.

Les programmes de sécurité alimentaire et de développement agricole ont, eux aussi, bénéficié de toute l'importance requise dans le cadre des efforts entrepris pour garantir les conditions les plus élémentaires du bien être social aux couches pauvres et vulnérables parmi les populations des Etats membres de l'OCI. Cette démarche s'inscrit elle aussi dans le cadre de la réduction de la pauvreté, devenue entretemps un axe central dans notre engagement et notre collaboration avec les organisations régionales et internationales et dans le contexte d'un partenariat global pour la coopération économique, y compris sur la réalisation des objectifs de développement du millénaire.

Avec un chiffre estimé à un 1,02 milliards d'individus menacés par l'insécurité alimentaire à travers le monde, 41 de 57 Etats membres de l'OCI sont considérés comme des pays souffrant de déficit alimentaire. Ces pays reçoivent une aide alimentaire correspondant en moyenne à 11% du total de

l'aide publique au développement destinée aux pays en développement ; ceci bien qu'ils continuent à avoir besoin d'une enveloppe annuelle estimée à 24,5 milliards de dollars pour pouvoir combler réellement leurs déficits alimentaires respectifs.

Heureusement, les réponses de l'OCI ont été importantes et substantielles, nonobstant l'absence d'une véritable politique de l'OCI en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. Qu'il me soit permis à cet égard de saluer le partenariat actuellement établi avec la FAO, dans le cadre à la fois de la Taskforce du COMCEC pour la sécurité alimentaire, et de la Déclaration BID de Djeddah. Ces dispositifs de coopération technique, qui incluent le financement en partenariat des programmes de sécurité alimentaire, représentent d'excellents exemples d'approche exhaustive, celle-là même que l'OCI a l'intention d'adopter pour garantir la mise en œuvre efficace et effective de son ambitieux ordre de jour économique.

Ce partenariat évolutif avec les organisations internationales a également démontré son efficacité au niveau de l'exécution du projet régional sur le développement durable du tourisme à travers un réseau transfrontalier de parcs et d'aires protégées en Afrique de l'Ouest. J'ai le sincère espoir que cette session œuvrera à capitaliser tous les atouts déjà accomplis dans la promotion de la sécurité alimentaire en traduisant les conclusions des récentes réunions tenues au niveau des experts et à un niveau supérieur sur la sécurité alimentaire, en un plan d'action pragmatique et réalisable, qui devrait constituer pour nous une feuille de route crédible en vue de concrétiser les objectifs de sécurité alimentaire poursuivis par notre Organisation.

Monsieur le Président,
Distingués Délégués

Tout en poursuivant nos efforts dans le domaine du commerce intra-OCI, de la réduction de la pauvreté et autres activités dans des secteurs tels que le transport aérien et maritime, le finance et le tourisme, nous avons mis adéquatement l'accent sur l'implication de la communauté, au sens large du terme, des acteurs économiques à la prompte mise en œuvre du Programme d'Action Décennal. Cette approche devrait nous permettre de surmonter les problèmes d'un financement adéquat, de l'absence d'appropriation nationale et de non-inclusivité, qui ont été jugés cruciaux pour la réalisation dans les délais prescrits des objectifs économiques de l'OCI.

En outre, cette stratégie procède également de la conviction que le secteur privé pourrait jouer, en partenariat avec les agences nationales d'investissement et de développement, un rôle d'appui à la transformation économique des pays de l'OCI. Les opérations d'un nombre estimé à plus cent compagnies multinationales présentes dans les pays de l'OCI et qui représentent une valeur d'actifs estimé à quelques 200 milliards de dollars, pourraient avoir un impact positif sur l'ordre du jour économique de l'OCI. A cet égard, il serait nécessaire d'associer l'ensemble du secteur privé, des agences nationales spécialisées et les autres acteurs régionaux, à l'élaboration, l'exécution et le suivi des projets de développement envisagés.

Par conséquent, les activités des chambres islamiques de commerce devraient être relayées par la participation des entreprises du secteur privé dans toutes les sphères. Il est extrêmement réjouissant de noter ici que le succès du second forum d'affaires de l'OCI et de la 13ème réunion du secteur privé, organisés en marge de la 37ème session du CMAE, le 14 mai 2010 à Douchanbé, au Tadjikistan, a confirmé la faisabilité d'une collaboration fructueuse entre les institutions du secteur privé et du secteur public sur la promotion du commerce et de l'investissement dans les pays de l'OCI. Il est tout aussi réjouissant de noter que la récente création de l'union des chefs d'entreprise de l'OCI, placée sous les auspices de la CICI, pourrait stimuler grandement le partenariat public/privé si nécessaire à la promotion des investissements.

Tout aussi significatif est l'accent mis actuellement sur la mise à niveau du cadre institutionnel de la coopération économique entre les pays de l'OCI. A ce propos, j'aimerais saluer l'inauguration de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des pays islamiques (INMPI) qui a tenu son assemblée consécutive le 2 août 2010 à Ankara. L'entrée en vigueur du statut du INMPI ne manquera pas d'avoir un impact positif sur notre désir de stimuler les échanges entre les pays de l'OCI, à partir du moment où cette nouvelle institution viendra renforcer l'aptitude des pays membres à améliorer la qualité de leurs produits et à gagner en compétitivité à l'échelle internationale.

De même, la promotion du rôle des ensembles régionaux pour la mise à niveau de l'accord d'intégration a permis de relancer comme prévu le partenariat stratégique avec le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération économique (OCE) dans le domaine de la sécurité alimentaire. La signature incessamment d'un mémorandum d'accord entre l'OCI et le D8 va également dans le sens du partenariat requis entre les organisations régionales

et internationales pour la coopération sur les questions économiques d'intérêt commun.

C'est également devant cette toile de fond que la dernière session du CMAE à Douchanbé avait recommandé l'élaboration d'un programme spécial pour l'Asie centrale en vue d'aider ses Etats membres nouvellement indépendants à maitriser les challenges émergents du développement socioéconomique. J'espère que le COMCEC intégrera cette louable initiative dans le contexte de ses divers programmes socioéconomiques.

Puisque nous abordons la question des partenariats régionaux et internationaux, je voudrais avec votre permission, saisir cette opportunité pour saluer les avancées accomplies à la faveur de notre réunion bisannuelle avec les agences et institutions des Nations unies. L'OCI a toujours soutenu que les dividendes tirés de notre coopération bilatérale étaient considérables, particulièrement en matière de transfert de technologie, de renforcement des capacités industrielles et de promotion de la coopération sud/sud.

Monsieur le Président,
Honorables délégués,

A l'heure où nous abordons la seconde moitié de la phase de mise en œuvre du Programme d'Action Décennal, les problèmes de financement des projets, d'appropriation et de mécanisme d'exécution, restent aussi décourageants que réellement cruciaux. Certaines recommandations préconisent l'identification et la mobilisation de tous les partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour nous aider à desserrer les contraintes du financement. Cette session pourrait ainsi juger nécessaire de profiter de l'opportunité offerte par la création du forum de l'OCI sur le développement et la coopération, pour promouvoir la collaboration et les synergies entre nos agences nationales de développement.

A cet égard, l'attention devrait se porter sur le problème de la pénurie des capitaux au niveau des deux fonds de réduction de la pauvreté, en l'occurrence le Fonds de solidarité islamique pour le développement et le programme spécial pour le développement en Afrique. Cela est impératif pour que les nobles objectifs pour lesquels ces fonds ont été créés puissent enfin se concrétiser.

Au cours des quelques mois à venir, le Secrétariat général s'efforcera, en collaboration avec les autres institutions compétentes de l'OCI, de mettre à niveau sa collaboration avec les organisations régionales comme l'OCE, le CCG, le CEDEAO, le WAEMU, le NEPAD, les D-8, le COMESA et le CEMAC, pour mieux souligner leurs rôles respectifs dans la promotion des échanges commerciaux intra-OCI et dans l'intégration économique envisagée de toute la région.

Cela dit, j'espère sincèrement que cette session, en plus des diverses questions figurant à son ordre du jour, se prononcera sur l'opportunité d'un mécanisme de mise en œuvre harmonisé, qui pourrait nous permettre de combler les lacunes préalablement identifiés par les multiples études effectuées par nos institutions économiques.

Excellence,
Honorables Ministres,
Eminents Délégués,

Il serait opportun en cette occasion d'attirer votre attention sur les constants développements de notre organisation, devenue un acteur important sur la scène internationale. L'OCI est à présent le promoteur le plus important et le plus influent de la coopération sud-sud dans le monde. Ce statut a été dûment déclaré par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Son Excellence Ban Ki-moon, dans sa récente allocution à la réunion annuelle de coordination avec les Ministres des Affaires étrangères de l'OCI, et ce à New York le 24 septembre 2010. Lors de son intervention, Ban Ki-moon a décrit l'OCI comme partenaire stratégique et crucial de l'ONU.
A cet effet, je compte sur votre continuel soutien pour conserver cette reconnaissance mondiale de l'OCI, la deuxième organisation la plus large après l'ONU

En conclusion, qu'il me soit permis de saluer la détermination et le dévouement de nos collègues du Secrétariat général et de ceux des autres institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique. Cet esprit de corps nous aura grandement facilité la tâche au niveau du suivi du processus de mise en œuvre de la vision et de la mission du COMCEC tout au long de l'année écoulée. Nous sommes confiants que cet esprit de coopération, de coordination et de collaboration, qui a toujours caractérisé nos actions communes au sein des diverses institutions de l'OCI, se perpétuera pour les besoins de la réalisation des nobles objectifs qui sont les nôtres.

Pour finir, permettez-moi de souhaiter à cette 26ème session du COMCEC d'être couronné d'un franc succès.

Wassalamou alaykoum wa rahmatoullahi wa barakatouhou

ANNEXE

4

Original : Arabe

DISCOURS
DE S.E. DOCTEUR AHMET MOHAMED ALI
PRESIDENT DU GROUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE
DE DEVELOPPEMENT

A LA SEANCE D'OUVERTURE

(İstanbul, 7 octobre 2010)

Au Nom D'Allah le Clément et le Miséricordieux

Louange à Allah et paix et salut sur le sceau des prophètes et messagers, sa famille bénie et tous ses compagnons.

Excellence, Monsieur Abdullah Gül, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC,
Excellence, Professeur Ekmeleddin Ĭhsanoğlu, Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence Islamique,
Excellences Messieurs les Ministres,
Excellences Messieurs les membres du corps diplomatique et les représentants des organisations internationales et régionales,
Excellence Messieurs les membres des délégations,
Chers frères et sœurs,

Assalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarabatouh,

Je voudrais au nom de votre organisme, le Groupe de la Banque Islamique de Développement, exprimer ma profonde gratitude à S.E. Monsieur le Président Abdullah Gül et au cher peuple Turc, et mes remerciements pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui nous ont été réservés ; mes compliments les plus sincères à la République de Turquie pour avoir abrité le comité du COMCEC depuis sa création et pour toute l'assistance continue et le soutien qu'elle offre au service du travail économique et commercial commun.

Je ne manquerai pas d'exprimer mon appréciation des idées et des opinions opportunes incluses dans votre discours exhaustif.

Monsieur le Président,

Vous avez tenu cette réunion à un moment de grands défis économiques et mondiaux auxquels nos Etats Membres font face au sein d'une période d'extrême difficulté vécue par l'économie mondiale. A la lumière de ces directives, le Comité passera en revue les nouveaux acquis mondiaux, notamment ceux qui ont trait au suivi de la mise en œuvre du plan d'action décennal de l'OCI et du plan d'action relatif au renforcement de la coopération économique et commerciale intra-OCI. Notre conférence s'inspirera de votre discours et y puisera les sources qui lui permettront d'étudier les défis qui entravent la concrétisation des ambitions de nos peuples.

D'autre part je voudrais insister sur la qualité de l'allocution prononcée par S.E. Professeur Ekmeleddin Ĭhsanoğlu, le Secrétaire Général de l'OCI et sur les éléments dignes d'appréciation qu'elle comprenait.

Monsieur le Président,

L'ordre du jour compte plusieurs questions liées aux crises et aux défis successifs ainsi que plusieurs sujets de prime importance. Il serait bénéfique de saisir l'occasion présentée par cette crise pour réaliser les objectifs de la coopération économique et commerciale, à la base de la création de votre comité.

Figurent à l'ordre du jour l'évaluation du progrès réalisé dans la mise en œuvre du programme décennal, dont les résultats sont tant attendus par nos peuples pour le renforcement de la coopération économique et commerciale, y compris la coopération entre les institutions de développement et les initiatives de l'allégement de la pauvreté. L'ordre du jour inclut aussi le renforcement de la sécurité alimentaire – parallèle à notre attente pour les résultats de la session de réflexion collective sur « l'agriculture et le développement rural » -, l'exploitation des terres infécondes et la lutte contre le chômage sous toutes ses formes.

A cet effet, j'ai le plaisir de vous annoncer que le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), créé conformément à la résolution du sommet extraordinaire de Mekka pour la lutte contre la pauvreté, entend collecter 10 milliards USD, dont 2,63 sont déjà collectés. Le Fonds a, jusqu'à présent, financé un total de 57 projets dans 28 pays membres avec un budget de 595,6 USD.

Il est indubitable que l'intérêt accordé à ces sujets, dans un moment de crises mondiales successives, représente un sujet épineux dans l'ensemble des pays membres qui bénéficient des privilèges suivants :

- L'Organisation de la Conférence Islamique est la deuxième plus grande organisation – du point de vue membres – dans le monde entier, après l'Organisation des Nations Unies.
- L'ensemble des économies de ses pays représente une grande puissance complémentaire : ressources naturelles, financières et humaines. Intégrées, elles aboutiraient à des résultats spectaculaires. Toutefois, ses pays souffrent d'un grand déficit alimentaire et leurs sécurités alimentaires dépendent des exportations.

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs,

Vu la continuité des crises et répercussions, la demande a augmenté sur le développement des opérations du groupe de la Banque Islamique pour le développement au niveau de la quantité, la qualité, le volume et l'impact.

Raison pour laquelle votre institution n'a épargné aucun effort et a fait de son mieux dans ces conditions difficiles, pour tirer profit du soutien dont elle bénéficie des Etats Membres, d'aider en vue les Etats Membres les plus touchés par les crises financières et la récession. Votre institution – grâce à Dieu – a fait preuve d'une aptitude à la résistance et à la flexibilité face aux plus fortes crises. La banque a pu maintenir les taux de classification de crédit, les plus élevés enregistrés avant et après la crise : AAA.

La banque, consciente de cette responsabilité, l'activité du Groupe de financement a connu, l'année dernière, un bond quantitatif à la suite duquel le volume de financement a atteint sept milliards et quart de dollars américains, soit une augmentation de 29 % par rapport à l'an passé. Un pas bénéfique qui dévoile son engagement à contribuer à l'accélération du processus du redressement économique dans les Etats Membres à travers la multiplication du volume des opérations de financement au long des trois années (du 1430 à 1432H.). L'activité de la banque a connu un bond qualitatif, lequel a contribué à accroitre le financement de certains secteurs, au sein d'un intérêt particulier accordé au développement de l'infrastructure principale et sociale. Le travail a été lancé sur un nouveau modèle de travaux essentiellement fondé non sur le financement des projets uniques mais sur la programmation des projets

collectifs. L'outil le plus important pour exécuter ce nouveau modèle est « la stratégie du partenariat entre les Etats Membres » considéré comme la pierre de touche du dialogue et un moyen effectif pour permettre aux Etats de participer à l'élaboration des programmes au niveau de la détermination de l'étendue des interventions stratégiques au profit de ces mêmes Etats et des Etats Membres partenaires dans le même contexte.

Il n'est pas étonnant que les prémices de la première expérience dans ce contexte – l'expérience du partenariat stratégique avec la Turquie-démontrent un changement important dans la philosophie de la coopération de la banque avec les Etats Membres.

Ce modèle permettra au groupe de la banque de jouer un rôle plus efficace dans le soutien de la coopération avec les Etats Membres dans le cadre de la coopération Sud-Sud à l'instar de l'initiative bénéfique de la République de Turquie en faveur des Etats Africains. La banque a reçu des invitations de la part de la Jamahiriya Arabe Libyenne et la République Arabe d'Egypte pour contribuer à soutenir la coopération entre ces deux Etats et les autres Etats africains. La banque élargira progressivement ce programme en vue de créer des partenariats stratégiques avec tous les Etats Membres.

Dans ce contexte, je tiens à saluer Istanbul pour avoir accueilli cette conférence qui contribuerait au bien-être de la société somalienne qui souffre depuis longtemps et il est temps de mettre un terme à ses souffrances. Espérons que ce partenariat aura un effet positif sur le renforcement de la sécurité de l'homme dans les régions de conflit, l'activation des moyens De compression et de solidarité en vue de tendre la main aux sociétés qui succombent sous le joug de la pauvreté, la vulnérabilité et les crises successives.

De cette honorable tribune, je m'adresse à votre vénérable comité ainsi qu'à tous les Etats Membres pour soutenir cette nouvelle mutation laquelle représente un aspect lumineux sur la voie des partenariats entre des Etats frères et ce dans le but de faire face aux dissensions sinistres qui rongent l'âme de la nation, entravent le développement et poussent les millions à sombrer dans l'ignorance et la pauvreté.

Monsieur le Président,Dans mon allocution prononcée l'année dernière, à l'occasion de la fête du 25ème anniversaire de votre honorable Comité, j'ai appelé à l'intensification de la coopération étroite entre le Comité du COMCEC et la BID. A cet égard, j'ai le plaisir d'attirer votre attention sur les

réalisations du programme régional conjoint de la coopération transfrontalière. La Banque a, en fait, approuvé une assistance technique pour appuyer l'expérience du développement des collectivités locales des deux côtés des frontières entre la Turquie et la Syrie. Le succès réalisé a permis de surmonter les problèmes conflictuels et de transformer, par la puissance de Dieu, les régions frontalières en des plateformes de création, de coopération et de dévouement.

Quant au Programme d'Echange des Bourses Scolaires, la BID a proposé de former un groupe de travail composé des représentants du Centre des Recherches Statistiques, Economiques, Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (CRSESPI), du Comité du COMCEC et de la Banque afin d'étudier l'élaboration des programmes dans les domaines du commerce, du financement et de l'économie. Le CRSESPI présentera aujourd'hui ce qui a été réalisé à cet égard au cours de la réunion de votre vénérable Comité.

Monsieur le Président,

L'évaluation du progrès réalisé quant au renforcement de la coopération économique et commerciale et au Système de Préférences Commerciales, nous mènera à discuter du niveau de la mise en œuvre des conventions et des traités relatifs à la coopération dans les domaines de l'économie, de l'investissement, et du commerce intra-OCI. Ces conventions porteraient leurs fruits en fonction du niveau de la conscience du secteur des opportunités qu'elles offrent.

Il est regrettable de voir une lenteur dans l'application de ces conventions alors que nous vivons à une époque qui avance à grande vitesse. Nous négligeons de cette manière que l'intégration des Pays Membres leur confère une force de négociation et de transaction face aux blocs économiques internationaux. Faute de cette intégration, nous n'aurons aucune existence sur les marchés internationaux. Personne n'ignore les répercussions découlant lorsque chaque Etat à part fait face aux blocs économiques actuels. Nous avons impérieusement besoin de confier au Secrétariat Général de votre honorable Comité et au Secrétariat Général de l'OCI la tâche de mettre en place un mécanisme de suivi en vue de finaliser les mesures de mise en application de ces conventions et d'œuvrer par la suite pour atteindre les fins nobles qu'elles stipulent.

De cette tribune, je souligne que la Banque Islamique de Développement est prête à mobiliser ses expertises, ses capacités financières cognitives et ses

relations internationales et de les exploiter comme une force impulsive vers le développement et le bien être communs des Etats Membres. Votre Institution a l'honneur de coopérer avec la Présidence du COMCEC en vue de cristalliser des initiatives tangibles susceptibles d'inciter les Banques Islamiques et les Fonds de Développement à contribuer à mettre en place des mécanismes pertinents pour les projets d'investissement renforçant la complémentarité, l'intégration et la solidarité.

Pour conclure, je remercie Dieu pour le soutien et le parrainage accordés par le Royaume de l'Arabie Saoudite, siège de l'Organisation, ainsi que par tous les Etats Membres qui ont permis, grâce à Dieu en premier lieu et au soutien des Etats Membres en deuxième, à la Banque d'occuper une place éminente à l'échelle internationale.

Wassalamou Alaïkoum Wa Rahmatoullahi Wa Barakatouh

ANNEXE

5

Original : Arabe

DISCOURS DE
S.E. CHEIKH SALEH BIN ABDULLAH KAMEL,
PRESIDENT DE LA CHAMBRE ISLAMIQUE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE A LA SEANCE D'OUVERTURE

(İstanbul, 7 octobre 2010)

Au nom d'Allah, Le Tout-Puissant, pour Toi seul, la Perfection et la Gloire,
Toutes les louanges à Allah, Le Tout-Puissant, à Toi seul, est le retour final,
Paix soit sur le Prophète, de la plus grande éthique et morale, notre Prophète et Maître, Mohammad, et sur ses compagnons et sa famille.

Honorable Président de la République de Turquie
S.E. Abdullah Gul, Qu'Allah lui accorde le succès et l'orientation
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Assalamo Alaikum wa Rahmatullahe Wabarakatu

Au début, je remercie, Allah le Tout-Puissant pour améliorer ma santé, de sorte que je gagne l'honneur de me tenir devant Votre Excellence cette année, que je ne pouvais pas assister à la réunion l'an dernier pour des raisons de santé, qui m'a privé de la participation que j'aime, dans un endroit que j'aime et que parmi les personnes qui réciproque notre ressemblance.

C'est une bonne occasion que notre réunion se tient cette année après une réputation Turque qui est remplie de dignité et d'intégrité, qui est la position courageuse faite par l'Estimé Gouvernement et le Noble Peuple de la Turquie, en soutenant et en se mettant debout pour de la juste cause , pour laquelle, qui est la cause générale de l'ensemble de la Oumma, à savoir la Cause Palestinienne, pour laquelle, tout le monde est maintenant plus convaincus et persuadés à propos de sa justice, après avoir acquis une dimension Islamique, qui n'aurait jamais été déchue de tous les jours. Par conséquent, il n'était pas seulement une cause Arabe, mais

plutôt, d'une part et est enfin une cause d'un Qibla et du Massra, du Prophète la paix soit sur lui.

Merci à la Turquie ... et grâce à vous, Votre Excellence et nos prières sincères de Miséricorde et de Pardon à nos Martyrs, qui ont sacrifié leur vie pour la défense de la justice et pour la solidarité avec véracité.

Votre Excellence,

Le convoi de la liberté était un exemple vivant de la capacité de la Oumma Islamique, quand il a unifié ses visions et ses objectifs. Je mentionne cet exemple, pour souligner l'importance du travail Islamique commun dans tous les domaines, notamment ceux économiques. Comme le 3ème Sommet Islamique Extra ordinaire, tenu à Makkah al-Moukarramah en décembre 2005, a réalisé l'importance et la profondeur du facteur économique dans l'augmentation de la Oumma et de résoudre ses trébuchement. Comme vous le savez, le Programme Décennal d'Action émané dudit Sommet a déclaré, pour lequel je ne pouvais pas cacher mon plaisir pour elle, comme je suis conscient de son impact et son influence sur l'état actuel de la Oumma Islamique et de son avenir. Toutefois, la question qui plane toujours dans mon esprit, était quels sont les mécanismes de suivi du COMCEC, qui, je suppose qu'il est responsable pour le suivi du Programme Décennal d'Action de la mise en œuvre. En effet, Monsieur le Président, une réunion en un an n'est pas suffisante pour mesurer le rendement et le niveau de réalisation de ce plan ambitieux. En particulier, nous sommes maintenant en l'an 2010, ce qui signifie que la moitié de sa durée a expiré « Qu'Allah Prolonge votre vie » mais, je ne pense pas que nous avons mis en œuvre 50% de son contenu et ses objectifs.

Je dis cela au moins du point de vue de la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie. Par conséquent, nous, Monsieur le Président, de nous assurer des appuis et des encouragements, de nos Rois, Présidents, Emirs « Qu'Allah les protège tous » C'est naturellement que dans ce monde et nous nous efforçons de faire de notre mieux, mais pour être franc, je dois dire, nous prions et demandons que cette instruction se traduit dans la réalité dans le même rythme que nous souhaitons. Par conséquent, notre liste des réalisations est très humble et très en deçà de nos attentes et ambition. Il s'agit d'un résultat naturel du fait que nous perdons notre temps et nos efforts pour résoudre les problèmes et la lutte contre les entraves qui sont en vigueur depuis un certain temps, je peux dire aussi certains

ont été hérités de l'époque coloniale qui ont planté des graines de différences, les conflits et les disparités entre fils d'une Oumma. Il n'y a pas d'interprétation pour justifier le phénomène de l'échec continu lorsqu'il s'agit de la question du travail Islamique commun.

C'est au niveau officiel, alors que les mécanismes de mise en œuvre du secteur privé ont dépassé nos attentes par la Grâce D'Allah le Tout-Puissant.

Par exemple, il s'agit d'une bonne nouvelle pour vous et nous que la Compagnie Internationale de FORAS, qui a été créée à Djeddah, avec des partenaires de différents pays de l'OCI, a maintenant des projets en Afrique qui représente 2,5 milliards de dollars US. Il ya plusieurs études de faisabilité et des projets qui sont en processus par le soutien d'Allah le Tout-Puissant, qui visent à accroître le niveau des échanges intra-tourisme et les échanges de la main d'œuvre.

Cependant, une fois de plus, par exemple, l'Organisation Internationale du Zakat et l'Organisation internationale Awqaf Non Gouvernementale ne pouvaient pas faire la réalisation souhaitable en raison de différentes circonstances gouvernementales, qui varient relativement à partir d'ici et là. Également fait l'objet du visa ouvert pour les membres de l'Union des Propriétaires d'Affaires, pour lequels nous n'avons guère obtenu une approbation de deux pays seulement, qui sont la Syrie et le Soudan, pour qui nous sommes profondément reconnaissants pour leur action fructueuse et constructive.

Peut-être, nous pourrions être accusés de certains défauts de certains de nos organes de la Chambre Islamique, Toutefois, il n'ya aucun moyen que nous pouvons combler cette lacune qu'un seul espoir « après le soutien d'Allah » qui est la patience, la persévérance et l'attitude positive que la bonté doit resté dans cette Oummah, jusqu'au jour du jugement, comme nous, a été promis par notre bien-aimé et honnête Messager Muhammad Paix Soit sur Lui. Par conséquent, nous continuerons à être persistant de manière à obtenir les feux verts pour aller de l'avant avec l'engagement de réaliser la croissance économique de l'ensemble de la Oumma, en particulier que nous avons réalisé qu'il ya d'autres nations, qui sont nées après nous, et non loin d'ici, « rien ne les rassemble autre que ce monde objectif commun » tandis que nous partageons tous les objectifs qui nous unissent sur des valeurs et des normes communes et nos cœurs sont reliés par des liens

solides et légers «ces pays ont réussi à être unis et leur unité est au cœur de leur force qui les prend à la gloire ».

A partir de cette plateforme, je demande à mes frères, les dirigeants à renoncer à l'unilatéralisme et à donner la priorité à l'intérêt de la Oumma comme ils le font habituellement et à mettre à son profit à l'avant comme le font toujours. Puisque c'est la seule façon pour notre succès et le bénéfice de notre Oummah. Je me demande et demande à mes frères dans les secteurs des affaires et des capitaux, de ne pas priver ce qu'Allah leur a donné et d'employer ce qu'Allah leur a donné pour la construction de la terre et pour élever le statut de la Oumma et je ne demande pas à les deux parties intégrées plus collectivement étant un outil efficace qui traduit les idées de nos Honorables Rois, Présidents et Emirs, dans la réalité tangible. En particulier, après nous avons pris sur nos épaules la responsabilité et nous sommes tous devenus égaux devant la responsabilité divine et nous sommes tous responsables et nous sommes tous responsables devant Allah le Tout-Puissant.

Qu'Allah le Tout-Puissant nous Guide tous pour ce qu'Il aime.

Wasallamo Alaikum wa Rahmatullahe Wabarakatuh.

ANNEXE

6

Original : Anglais

ORDRE DU JOUR
DE LA VINGT SIXIEME SESSION DU COMCEC
(İstanbul 5-8 octobre 2010)

1. Séance d'Ouverture et Adoption de l'Ordre du jour

2. Développements du Monde Economique conjointement avec les Pays Membres de l'OCI.
   - Rapport Economique Annuel

3. Examen de la mise en oeuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI et du Plan d'Action pour Renforcer la Coopération Économique et Commerciale entre les Etats Membres de l'OCI
   - Examen à mi-parcours du Programme d'Action Décennal de l'OCI
   - Evaluation du Plan d'Action
   - Coopération dans le domaine du Tourisme
   - Coopération dans le domaine du Transport
   - Révision des Activités du Groupe de Travail Statistique
   - Rapport du Comité de Session

4. Commerce Intra-OCI
   - SPC-OCI
   - Feuille de Route pour la promotion du Commerce Intra-OCI
   - Assistance Technique de l' OMC
   - Activités du Financement du Commerce

5. Coopération du Secteur Privé
   - Foires commerciales dans les pays Islamiques
   - Réunions du Secteur privé

6. Allègement de la pauvreté et Assistance Economique/Technique aux Pays de l'OCI

   - FSID et PSDA
   - Programme du Coton pour l'OCI
   - Coopération entre les Institutions de Développement pour la Coopération des Etats Membres
   - Programme du EFP-OCI
   - Programme de la Sécurité Alimentaire

7. Coopération Financière entre les Etats Membres de l'OCI

   - Coopération entre les Bourses
   - Coopération entre les Banques Centrales

8. Échange de points de vue sur " Agriculture et Développement rural "

9. Développement des Procédures et des normes des aliments halals

10. Applications du Gouvernement Electronique et leurs impacts économiques sur les Etats membres de l'OCI

11. Date de la 27ème Session du COMCEC

12. Questions diverses

13. Adoption du Rapport

ANNEXE

7

Original : Anglais

RESOLUTION
DE LA VINGT-SIXIEME SESSION
DU COMCEC

(İstanbul, 5-8 octobre 2010)

La Vingt-sixième Session du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Conférence Islamique (COMCEC), tenue à Istanbul, République de Turquie, du 5 au 8 octobre 2010,

Rappelant les résolutions pertinentes de la Conférence Islamique au Sommet, le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (CMAE) et le COMCEC, notamment, la 11ème Session de la Conférence Islamique au Sommet, la 37ème Session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et la 25ème Session du COMCEC, et du Sommet Economique du COMCEC en 2009,

Réaffirmant l'engagement de tous les Etats Membres vis à vis du Programme d'Action décennal de l'OCI (PAD) adopté lors de la 3ème Session Extraordinaire de la Conférence Islamique au Sommet, tenue à Makkah Al-Mukarramah, les 7-8 décembre 2005,

Prenant en considération les objectifs de la Stratégie et le Plan d'Action visant à renforcer la Coopération Economique et Commerciale entre les Etats Membres de l'OCI,

Considérant les rapports d'avancement, les documents de travail et les études soumis par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, le Centre de Recherche Statistique, Economique et Sociale et de Formation pour les Pays Islamiques (CRSESPI), le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), la Banque Islamique pour le Développement (BID), la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI) et l'Organisation de l'Association Islamique des Armateurs (AIA) figurant à l'ordre du jour,

Exprimant son appréciation des efforts déployés par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC et les institutions de l'OCI œuvrant dans le domaine de la coopération économique et commerciale, à savoir le CRSESPI, l'UIT, le CIDC, la BID, la CICI et l'AIA,

I. Développements Economiques Mondiaux, avec un intérêt particulier accordé aux Etats Membres de l'OCI

Prend note du rapport économique annuel dans les Pays de l'OCI en 2010 par le CRSESPI et appelle les Etats Membres de l'OCI à suivre les recommandations jugées appropriées dans le rapport.

Confie au CRSESPI de faire le suivi des développements économiques mondiaux et leurs implications sur les Etats Membres et d'en faire un rapport aux sessions annuelles du COMCEC avec un ensemble de recommandations de politique.

Exprimant sa profonde sympathie au peuple et au Gouvernement du Pakistan à cause de la catastrophe des inondations, **fait appel** aux Etats Membres pour augmenter leur soutien au Pakistan afin de surmonter les défis affrontés suite aux inondations et **demande à** la BID et aux autres institutions de l'OCI de revoir leurs mécanismes actuels dans le but d'assister les Etats Membres faisant face aux situations urgentes causées par les catastrophes naturelles.

II. Examen de la mise en œuvre du PAD et du Plan d'Action pour renforcer la Coopération Economique et Commerciale entre les Etats Membres de l'OCI

i) Examen à mi-parcours du Programme d'Action Décennal de l'OCI

Prend note des recommandations de la réunion préparatoire sur l'examen à mi-parcours du Programme d'Action Décennal de l'OCI tenu à Istanbul du 28 au 30 juillet 2010.

Exhorte la BID à coopérer avec le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC à la définition d'un mécanisme de soutien financier et d'assistance technique aux programmes et projets du COMCEC.

ii) Evaluation du Plan d'Action

Prend note du rapport d'évaluation sur la Stratégie et le Plan d'Action pour le renforcement de la Coopération Economique et Commerciale entre les Etats Membres de l'OCI, lequel a été préparé conjointement par le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau du Coordination du COMCEC.

Invite le Bureau de Coordination du COMCEC, en collaboration avec le Secrétariat Général de l'OCI à approfondir leurs études sur le Plan d'Action pour en faire un cadre de coopération plus détaillé et actualisé doté d'un mécanisme efficace de mise en œuvre.

iii) Coopération dans le domaine du Tourisme

Invite tous les Etats Membres à entreprendre des mesures appropriées pour la mise en œuvre efficace du Document cadre de l'OCI sur le tourisme.

Accueille favorablement l'offre de la République Islamique d'Iran pour l'organisation de la 7ème session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme du 28 novembre au 1er décembre 2010 et **appelle** les Etats Membres et les institutions de l'OCI à participer à cette Session au plus haut niveau.

Salue également l'offre de la République de Turquie pour l'organisation d'un atelier du 9 au 12 décembre 2010 à Izmir pour les représentants du secteur privé des Etats Membres de l'OCI dans le domaine du tourisme.

iv) Coopération dans le domaine du transport

Souligne l'importance de relancer la coopération dans le domaine du transport et **se félicite** de l'offre faite par la République de Turquie pour organiser une réunion de groupe d'experts dans le domaine du transport en 2011.

v) Examen des activités du groupe de travail sur les statistiques

Invite les Organisations Nationales de la Statistique (ONS) et les autres institutions pertinentes dans les Etats membres à coopérer, de manière active, avec le Groupe de Travail de la Statistique de l'OCI (OCI-GTS) pour la collecte des données et le renforcement des capacités.

Se félicite de l'offre de la BID d'abriter la Troisième Réunion de OCI-GTS à Djeddah, Arabie Saoudite ; et de celle du CRSESPI d'organiser, en collaboration avec le Département Général de la Statistique en Jordanie, la Réunion du Groupe d'Experts sur l'identification de nouveaux indicateurs statistiques tels les systèmes d'alerte précoce, le changement climatique et les statistiques islamiques.

Se félicite également de l'offre faite par le CRSESPI et la BID pour organiser la 1ère réunion de la Commission de la statistique de l'OCI (OCI-CS) en avril 2011, à Istanbul, et **appelle** les Organisations Nationales de la Statistique (ONS) des Etats membres de l'OCI et les Institutions pertinentes de l'OCI à participer de manière active à la Session.

Invite les Organisations Nationales de la Statistique (ONS) à fournir au CRSESPI des nouvelles liées à leurs institutions, dans le bulletin d'information semestriel du OCI-GTS.

Invite le CRSESPI à faire rapport des activités du OCI-GTS aux sessions annuelles du COMCEC et aux réunions du Comité de suivi.

vi) Rapport du Comité de session

Adopte le rapport du 17ème Comité de session et **se félicite** des développements positifs quant à la mise en œuvre des projets figurant à l'ordre du jour du Comité de session **et réitère sa demande** aux Etats membres concernés de participer de manière active au processus de mise en œuvre des projets du COMCEC.

III. Commerce intra-OCI

i) SPC-OCI

Se félicite de l'entrée en vigueur du Protocole sur le Schéma du Tarif Préférentiel (PRETAS) le 5 février 2010 et **invite** les Etats membres qui ont ratifié le PRETAS à informer le Secrétariat du Comité de Négociations Commerciales, dans les meilleurs délais, de leurs tranches annuelles spécifiques de réduction, de la liste de produits et du taux de la NPF applicable le 1er octobre 2003, représentant le taux de base des tarifs utilisés pour la réduction.

Se félicite des ratifications récentes des Règles d'origine par l'Arabie Saoudite, la Somalie et la Syrie, portant ainsi le nombre total de ratifications à neuf Etats membres, et **invite** les Etats membres ayant ratifié les Règles d'origine, à poursuivre les mesures législatives et administratives intérieures et nécessaires, telles l'impression des Certificats d'origine du SPC-OCI et la présentation des spécimens de sceaux au Secrétariat du Comité de Négociations Commerciales en vue de rendre le SPC-OCI opérationnel.

Exhorte les Etats membres à signer et à ratifier les Accords du SPC-OCI, et en particulier les Règles d'origine, en vue de rendre le SPC-OCI opérationnel.

ii. Feuille de route pour la promotion du Commerce intra-OCI

Demande aux institutions de l'OCI de réaliser les activités du Programme Exécutif et au Groupe de la BID d'assurer l'assistance financière nécessaire pour la réalisation des activités et projets inclus dans le Programme Exécutif.

Exhorte les Etats Membres à accorder le soutien requis aux institutions de l'OCI pour l'exécution du Programme Exécutif.

iii. Assistance Technique liée à l'OMC

Souligne l'importance d'une conclusion rapide de l'Ordre du jour du Doha pour le Développement (ODD) ayant comme objectif de réaliser entièrement les composants liés au développement.

Fait appel au Groupe de la BID, au CIDC et aux autres institutions pertinentes de l'OCI pour continuer à étendre leur assistance technique aux Etats Membres quant aux questions liées à l'OMC.

Se félicite des efforts déployés par la République Islamique d'Iran pour organiser un atelier sur les impacts liés à l'OMC sur les Etats Membres de l'OCI en 2011 et **demande** à tous les Etats Membres d'y participer activement.

iv. Activités du financement du Commerce

Exhorte les Etats Membres à augmenter leur soutien, coordination et coopération avec le groupe de la BID (CIFC et CIAICE) afin d'atteindre de plus grandes réalisations dans ces domaines.

Demande à la CIFC de réviser ses taux de marge et les conditions de ses programmes de financement du commerce afin de les rendre concurrentiels par rapport aux autres ressources de financement nationales ou internationales.

Demande également à la CIFC de développer des programmes spéciaux destinés à satisfaire les besoins du secteur privé lors des crises ainsi qu'à répondre aux demandes de ses clients en temps opportun.

IV. Coopération du secteur privé

i. Foires islamiques du Commerce

Exhorte le CIDC à approfondir et à élargir le contenu de ses Foires du commerce et de ses expositions en collaborant avec les organismes de la promotion du commerce au sein des Etats Membres de l'OCI.

Se félicite de l'offre de la République de la Tunisie d'accueillir la première Exposition de l'OCI sur la Santé du 24 au 27 février 2011, à Tunis et **exhorte** les Etats Membres de l'OCI et les Représentants du secteur privé à y participer activement.

Exhorte les Etats Membres à participer activement à la 13ème Foire du Commerce des Etats Membres de l'OCI qui se tiendra à Sharjah, Etat des Emirats Arabes Unis (EAU) du 24 au 29 avril 2011.

Exhorte les Etats Membres à participer activement à la 2ème Foire du Tourisme des Etats Membres de l'OCI qui sera tenue au Caire, République Arabe d'Egypte, en 2011.

Se félicite des offres de la République Arabe Syrienne et de la République Islamique d'Iran pour accueillir les 3ème et 4ème Foires du Tourisme en 2013 et 2015, respectivement, et **demande** au CIDC d'en assurer le suivi.

Se félicite également de l'offre de la République d'Irak d'organiser la 16ème édition de la Foire du Commerce des Pays de l'OCI en 2017.

Demande au CIDC de préparer des rapports d'avancement réguliers portant sur les foires du commerce des Pays islamiques, les foires de tourisme des Etats Membres et les autres expositions spécialisées ainsi que de les soumettre à la Session du COMCEC et aux forums pertinents de l'OCI.

ii) Réunions du secteur privé

Prend note du 14ème Forum International des Affaires (IBF) organisé par l'Association des Industriels et Hommes d'Affaire Indépendants (MUSIAD) le 6 octobre 2010.

Prend note du 2ème Forum d'Affaires de l'OCI / 13ème Réunion du Secteur Privé en marge de la 37ème Réunion du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères en mai 2010 au Tadjikistan et **appelle** les Etats Membres et la BID à donner plus de considération à la coopération économique entre les Républiques de l'Asie Centrale et les autres Etats Membres.

Se félicite de l'offre de la Chambre du Commerce de la République Islamique d'Iran pour accueillir la première conférence des Etats Membres de l'OCI sur le Tourisme de Santé du 2-4 novembre 2010.

Prend note que la 14ème Réunion du Secteur Privé sera tenue à Sharjah en parallèle avec la 13ème Foire Islamique du Commerce du 22 au 24 avril 2011 et que le 6ème Forum des femmes entrepreneurs sera tenu au Soudan en février 2011 ; **appelle** tous les Etats Membres à encourager leur secteur privé à assister aux Réunions et à élargir leurs réseaux.

Se félicite des initiatives prises par la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI) pour concentrer ses activités dans le secteur privé de la région Afrique et dans le domaine de l'autonomisation économique des femmes entrepreneurs.

Réitère son appel aux Etats Membres pour faciliter la délivrance de visas à la communauté des entrepreneurs.

Demande à la CICI de tenir des Réunions du Secteur Privé spécifiques à certains secteurs et de soumettre un rapport sur ces réunions aux Sessions du COMCEC.

V. Allégement de la Pauvreté et Assistance Economique / Technique aux pays de l'OCI

i) FSID et PSDA

Appelle les Etats Membres à allouer plus de ressources financières au FSID afin de parvenir à un capital total d'USD 10 milliards.

Invite instamment les Etats Membres qui ont pris des engagements auprès du FSID à les honorer.

Appelle les Etats Membres qui n'ont pas annoncé leurs contributions à le faire dans les meilleurs délais, et **exhorte** ceux qui ont annoncé des contributions incompatibles avec leur capacité et potentiel économiques à en augmenter le montant.

Demande à tous les Etats Membres, Pays Bailleurs de Fonds et Agences Internationales de Développement de mobiliser des ressources pour combler

l'écart estimé à USD 8 milliards au PSDA entre les contributions du Groupe de la BID et le montant total d'USD 12 milliards proposé par ce même Programme.

Exhorte la BID à faciliter les processus d'allocation des ressources du FSID.

Charge la BID de soumettre régulièrement aux Sessions du COMCEC un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du FSID et du PSDA.

ii) Programme de l'OCI sur le coton

Approuve les décisions de la 4ème Réunion du Comité de Direction et de la 3ème Réunion du Comité de Projet, tenues à Casablanca au Maroc les 27 et 28 septembre 2010, portant sur la mise en œuvre du Plan d'Action de l'OCI pour le coton.

Invite les pays propriétaires des propositions de projet à soumettre une requête officielle de financement au Groupe de la BID par le biais de leurs organes compétents.

Fait appel au Groupe de la BID et aux autres institutions financières concernées pour continuer leur soutien à ce programme.

Invite le Secrétariat Général de l'OCI, le CIDC et la BID à prendre de nouvelles initiatives en vue de mobiliser des fonds supplémentaires des institutions financières internationales outre le financement du Groupe BID.

Adopte la proposition du 4ème Comité de Direction sur le Coton de prolonger le Plan quinquennal de l'OCI sur le coton (2007-2011) de cinq années supplémentaires (2011-2016).

Invite le Secrétariat Général de l'OCI, le Président du Comité de Direction, le Groupe de la BID et le CIDC à organiser des réunions pour évaluer le programme ainsi que le 4ème Comité de Projet et le 5ème Comité de Direction qui seront tenus à Casablanca, Royaume du Maroc, en 2011 et à soumettre un rapport à la 27ème Session du COMCEC.

iii) Coopération entre les Institutions de Coopération et de Développement des Etats Membres

Se félicite de l'établissement du Forum de Coopération et de Développement de l'OCI par la seconde réunion des Institutions de Coopération et de Développement (ICD) des Etats membres tenue à Abu Dhabi les 3 et 4 mai 2010.

Demande aux ICD des Etats Membres d'élargir leur coopération en échangeant leurs expériences et leurs programmes conjoints dans les Etats Membres, notamment dans ceux qui sont les moins développés.

iv. Programme EFP-OCI

Souligne le rôle critique des Points Focaux Nationaux (PFN) pour la mise en œuvre réussie du programme EFP-OCI, et fait appel aux PNF pour mettre en commun et coordonner leurs efforts vis-à-vis des projets pilotes futurs et en cours issus de ce Programme.

Approuve le document conceptuel et le plan de travail concernant le sous-programme sur « le Commerce, l'Economie et les Finances (EFP-OCI-CEF) de l'EFP-OCI », qui a été préparé par le groupe de travail composé des représentants de la Banque Islamique de Développement, du CRSESPI et du Bureau de Coordination du COMCEC, et exhorte le groupe de travail à finaliser son travail pour commencer le sous-programme début 2011.

Prend note du nombre croissant des Etats Membres qui ont déjà désigné leurs PFN pour l'EFP-OCI, et sollicite les autres Membres à en faire autant.

Se félicite du Programme International d'Internat d'Etudiants de l'OCI (OCI-PIIE), qui a été récemment développé sous le Forum International des Affaires (FIA) dans le cadre du Programme (EFP-OCI), fait aussi appel aux Etats Membres pour participer activement à l'OCI-PIIE afin de promouvoir la compétitivité des économies de l'OCI en augmentant la connaissance et les compétences des Etudiants d'Université qui rejoindront bientôt le marché du travail.

Se félicite de l'offre de la République Islamique de l'Iran pour organiser la Troisième Réunion du Comité de Contrôle et de Consultation du EFP-OCI en 2011

v) Programme de la Sécurité Alimentaire

Prend note avec appréciation du rapport de la 3ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Sécurité alimentaire conclu le 4 octobre 2010.

Appelle les bailleurs de fonds au sein de la Communauté de l'OCI ainsi que les Etats Membres qui se portent volontaires à soutenir la mise en œuvre des programmes nationaux de haute priorité concernant la sécurité alimentaire et la Coopération Sud Sud, ainsi que les travaux du Groupe de Travail.

Remercie le Gouvernement de la Turquie d'avoir organisé la Réunion des Hauts Fonctionnaires sur la Sécurité alimentaire les 28 et 29 septembre 2010 à Izmir et **approuve** les recommandations contenues dans le rapport de la Réunion.

Accueille favorablement l'offre de la République du Soudan, pour abriter la 5ème Conférence ministérielle sur la sécurité alimentaire et le développement agricole à Khartoum du 26 au 28 octobre 2010 et appelle les Etats Membres à participer activement à cette conférence.

Prend note de l'atelier qui sera organisé par la CICI et la BID en collaboration avec le Gouvernement d'Ouganda et la Chambre du Commerce de l'Ouganda sur la Sécurité alimentaire en parallèle avec le Forum sur les industries Agro-alimentaires dans les Pays Membres de l'OCI à Kampala, Ouganda, en décembre 2010.

VI. Coopération Financière entre les Etats Membres de l'OCI

i) Coopération entre les Bourses de valeurs

Prend note des recommandations de la 4ème Réunion du Forum des Bourses de valeurs tenue les 2 et 3 octobre 2010 à Istanbul.

Se félicite du progrès réalisé en matière de coopération entre les Bourses des Etats Membres de l'OCI et demande aux Bourses de coordonner leurs activités de coopération.

Rappelant la décision de la 25ème Session du COMCEC pour développer un mécanisme de coopération concernant les Organes de Régulation des Marchés des Capitaux des Etats Membres, **se félicite** de l'offre de la Turquie pour organiser une réunion en 2011 à laquelle participeront lesdits organes.

ii) Coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires

Prend note des recommandations de la 10ème Réunion des Gouverneurs des Banques Centrales tenue les 26 et 27 Septembre 2010 à Istanbul et demande aux banques centrales de coordonner leurs activités de coopération.

VII. Echange de vues

i. ''l'Agriculture et le Développement Rural''

Prend note du rapport de l'Atelier sur l'Agriculture et le Développement Rural organisé avec succès par la BID et le CRSESPI du 16 au 18 septembre 2010 à Antalaya et **invite** les Etats Membres en coopération avec les partenaires concernés à profiter de ses recommandations dans leurs efforts dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.

Attire l'attention sur les expériences de réussite qui ont été indiquées à l'Atelier sur l'Agriculture et le Développement rural et **appelle** les Etats Membres, en collaboration avec les partenaires tant régionaux qu'internationaux, à étudier la faisabilité de reproduction de ces expériences de réussite dans leurs pays. **Invite** également les Etats Membres à étudier la faisabilité des projets via l'établissement de partenariats.

ii. Thème de la prochaine session d'Echange de vues

Décide que ''L'impact des réseaux de transport sur le Commerce et le Tourisme'' sera le thème d'Echange de Vues au cours de la 27ème Session du COMCEC et **demande** au CRSESPI en association avec la BID, le Secrétariat Général de l'OCI, les institutions compétentes de l'OCI et les autres organisations internationales concernées, d'organiser un atelier à cet égard avant la tenue de la 27ème Session du COMCEC et d'en faire rapport à la même Session.

VIII. Développement des Normes et Procédures de l'OCI des Aliments Halal.

Prend note du Rapport de la 10ème Réunion du Groupe d'Experts pour la Normalisation (GEN) paragraphe 65 de la 25ème Session du COMCEC, résolution numéro : 5/37-E/4-5 de la 37ème CMAE/OCI.

Prend note de la non obligation des documents de référence, ''les Lignes Directrices de l'OCI sur les Aliments Halal'',''les Lignes Directrices pour les Organismes fournissant des certifications Halal'' et ''les Lignes Directrices pour les organismes d'Accréditation Autorisés accréditant les Organismes de Certification Halal''

Tout autre débat à ce sujet sera basé sur ces documents.

IX. Applications du E-Gouvernement et leur impact économique sur les Etats Membres de l'OCI

Prend note du rapport soumis par le CRSESPI sur ''le Développement du E-Gouvernement et de la E-Participation : La Performance des Pays Membres'' et les recommandations faites par les Etats Membres à la ''Conférence Internationale sur le E-Gouvernement : Echange des expériences '' (eGOVsharE2009)

Demande au CRSESPI de créer et de gérer une Plateforme pour l'Echange des Informations e-Gouvernementales basée sur un cadre qui sera déterminé par le Groupe de Travail du E-Gouvernement.

X. Date de la 27ème Session du COMCEC

Décide que la 27ème Réunion du Comite de Suivi se tiendra du 10 au 12 mai 2011 et que la 27ème Session du COMCEC se tiendra, à Istanbul, du 17 au 20 octobre 2011.

Autres Questions

Accueille favorablement l'entrée en vigueur le Statut de l'Institut de la Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INNPI) en mai 2010 et

l'établissement de l'INNPI le 2 août 2010 et **appelle** les Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait, à le signer et à le ratifier.

i. Renouvellement des Membres du Bureau

Adopte la nouvelle composition de l'Assemblée Générale du Bureau conformément à la Règle-2 du Règlement Intérieur des Procédures du COMCEC :

1-	République de Turquie	:	Président (Permanent)
2-	Etat de Palestine	:	Vice-Président (Permanent)
3-	Royaume d'Arabie Saoudite	:	Vice-Président (Permanent)
4-	Sénégal	:	Président du Présent Sommet
5-	Etat du Qatar	:	Vice-Président (représentant la Région Arabe)
6-	République du Kazakhstan	:	Vice-Président (représentant la Région Asiatique)
7-	République du Mali	:	Vice-Président (représentant la Région Africaine)
8-	République Islamique du Pakistan	:	Rapporteur

ii- Intégration de l'Asie Centrale aux autres Etats Membres et au Reste du Monde

Se félicite des efforts déployés par le Secrétariat Général de l'OCI et ses institutions pertinentes en vue de préparer le Programme Spécial de l'OCI pour l'Asie Centrale et **appelle** les Etats Membres de cette région à coopérer activement avec le Secrétariat Général de l'OCI pour l'élaboration de ce programme.

iii. Mécanisme de règlement des litiges du Commerce intra-OCI

Appelle le Groupe de la BID à préparer une étude sur la pertinence de l'établissement d'un Mécanisme pour le Règlement des Litiges de l'Intra-Commerce et des Investissements de l'OCI, compte tenu des mécanismes actuels et à la soumettre à la prochaine Session du COMCEC

ANNEXE

8

Original : Anglais

TEXTE DU MESSAGE.
DE S.E. LE PROFESSEUR EKMELEDDIN İHSANOĞLU,
SECRETAIRE GENERAL DE L'OCI,
A LA SEANCE DE CLOTURE

(İstanbul, 8 octobre 2010)

Bismillahi Arrahmani Arrahim

Monsieur le Président,
Leurs Excellences les Ministres/Chefs de Délégation,
Distingués Délégués,
Mesdames, Messieurs,

Assalam Alaekum Warahmatullahi Wabarakatuhu

Je souhaite saluer Vos Excellences et les Distingués Délégués alors que la 26e Session du COMCEC tire à sa fin. Je vous félicite pour les résultats positifs remarquables que nous avons obtenus à la présente réunion ; ils reflètent la qualité des contributions et des propositions de l'ensemble des participants.

Les diverses résolutions auxquelles nous sommes parvenus à la présente réunion devraient, sans aucun doute, aider le Secrétariat de l'OCI et les institutions pertinentes de l'OCI à prendre les mesures nécessaires, en temps utile, pour atteindre les objectifs fixés, à savoir l'amélioration du bien-être économique de nos peuples et la transformation souhaitée des économies respectives des Etats Membres de l'OCI.

Vos décisions de grande envergure portant sur les moyens et les méthodes d'allègement de la pauvreté par des mécanismes supplémentaires pour renforcer l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire sont fort louables, pratiques et concrets. A cet effet, l'adoption de la recommandation pour créer un cadre de l'OCI pour le développement agricole et la sécurité alimentaire seraient sans doute poursuivis par le Secrétariat général et les institutions pertinentes de l'OCI, tout en leur accordant la même attention que celle réservée au commerce intra-OCI, aux réformes du secteur financier et à l'investissement, au plan d'action sur le coton et aux programmes de renforcement des capacités.

De même, nous devrons dynamiser notre coopération régionale et internationale ainsi que nos partenariats en vue de mettre à profit les différentes résolutions

importantes émanant de la 26ème Session du COMCEC. Dans le secteur agricole, nous attendons la prochaine 5ème réunion ministérielle de l'OCI sur le développement agricole et la sécurité alimentaire à Khartoum, Soudan les 26-28 octobre 2010, point de lancement pour rendre les résultats de cette réunion opérationnels.

Suivront à cette réunion le Forum de développement de l'industrie agroalimentaire et l'Atelier sur le renforcement des capacités de la CICI et ce à Kampala, Ouganda, les 10-13 décembre 2010.

Pour conclure, permettez-moi de féliciter et d'accueillir les Etats membres de l'OCI (le Qatar, le Mali et le Kazakhstan), qui ont été admis au Bureau reconstitué du COMCEC. Nous nous réjouissons à l'idée d'une étroite collaboration en vue d'avancer l'ensemble des intérêts de notre Organisation.

J'exprime encore une fois mes sincères remerciements au Président, au Gouvernement et au peuple de la République de Turquie qui ont assuré le succès de notre réunion. Je souhaite à vos Excellences et aux distingués délégués, un bon retour à vos destinations respectives.

Je vous remercie.

Wassalam Alaekum Warahmatullahi Wabarakatuhu.

ANNEXE

9

Original: Anglais

ALLOCUTION DE CLOTURE DE
S.E. DR. CEVDET YILMAZ,
MINISTRE D'ETAT DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE

(İstanbul, 8 octobre 2010)

Honorables Ministres,
Distingués délégués,

Nous avons achevé avec succès la 26ème Session du COMCEC après un intensif programme de travail concerté. Durant la Session de cette année, nous avons traité de nombreuses questions cruciales en vue de promouvoir notre coopération économique et commerciale.

Au cours de l'année dernière, l'économie mondiale a mené une lutte pour se redresser d'une des pires crises des temps modernes. Bien que la crise semble être finie aujourd'hui avec des prix relativement stables de marchandises et l'activité économique mondiale résurgente, il y a encore beaucoup à faire pour éliminer les retombées des dégâts causés par la crise. Je suis optimiste et je pense que dans les prochaines années les effets négatifs de la crise pourraient être réduits au minimum à travers des mesures de politique appropriées.

Durant la Session de cette année, nous avons saisi l'occasion pour passer en revue le Programme d'Action Décennal, puisque nous sommes déjà à mi-parcours. Alors que le progrès réalisé dans la première moitié du Programme est remarquable, il reste beaucoup à faire avec un esprit plus coopératif et un engagement politique plus fort dans les 5 ans à venir. Nous avons également largement discuté de la pertinence et du statut de mise en œuvre du " Plan d'Action pour renforcer la Coopération Économique et Commerciale entre les États membres de l'OCI ". J'aimerais remercier le COMCEC. Je voudrais remercier le Bureau de Coordination du COMCEC et le Secrétariat Général de l'OCI pour leur rapport d'évaluation qui a fourni une base utile pour nos discussions. Je voudrais déclarer que nous devons produire une structure de coopération plus complète et mise à jour dotée d'un mécanisme de mise en œuvre efficace qui abordera les besoins actuels et les exigences de nos peuples

Comme vous devez vous le rappeler, l'année dernière nous avons décidé de revitaliser notre coopération dans le domaine du transport. Je crois que la

Réunion du Groupe d'Experts, qui aura lieu en Turquie en 2011, sera un début important pour explorer la coopération dans ce secteur important.

La session d'Echange de vues qui sera tenue sur « L'Impact des Réseaux de Transports sur le Commerce et le Tourisme » sera une occasion importante pour approfondir notre coopération dans ce secteur clé. A cet égard, je voudrais demander aux Etats Membres de participer activement aux préparatifs de la Session d'Echange de Vues y compris l'atelier préliminaire et la Réunion du Groupe d'Experts qui seront tenus sur ce sujet.

Honorables Ministres,
Distingués Délégués,

La baisse exceptionnelle du commerce mondial en 2009 a mis nos économies en difficulté. C'est pourquoi nous constatons, outre un recul notable du commerce mondial des pays de l'OCI, une stagnation du volume du commerce intra-OCI, qui reste autour de 16,6 % depuis deux ans. Il est manifeste que nous avons besoin de mesures stimulantes supplémentaires pour atteindre le chiffre cible de 20 pourcent d'ici à 2015. Il est donc crucial de mettre en œuvre sans tarder le SPC-OCI. Je me réjouis plutôt de voir que le PRETAS est déjà entré en vigueur en février dernier, et qu'avec neuf ratifications portées aux Règles d'Origine, le SPC-OCI est presque pleinement opérationnel. Je suis convaincu que nous obtiendrons bientôt la dernière ratification et que le système pourra commencer à fonctionner en 2011.

Un développement important concernant le commerce cette année a été créé par l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques. Ayant enregistré 11 ratifications, cet l'Institut a déjà débuté ses activités en Turquie. Nous sommes convaincus, que les normes à développer par cet instititut fourniront davantage de stimulants au commerce entre nos pays.

Distingués Délégués,

Nous savons tous que le secteur privé joue un rôle croissant dans les efforts déployés par les pays en faveur du développement. Nous devons exploiter de plus en plus le dynamisme du secteur privé dans nos relations économiques et commerciales multilatérales. Dans ce contexte, il est d'une importance majeure de tirer pleinement partie des foires commerciales et des réunions du secteur privé, qui constituent des plates-formes vitales à l'expansion du commerce intra-

OCI. Nous devrions également intensifier nos efforts pour encourager davantage la participation du secteur privé aux activités de coopération économique et commerciale. Dans ce contexte, je voudrais souligner que la détermination du COMCEC vis-à-vis de la coopération dans ce domaine sera maintenue. Cette année, le Forum International d'Affaires et la Foire Internationale des Affaires de la MUSIAD ont été des évènements très importants en marge de la 26ème Session du COMCEC. Ces activités ont attiré des milliers d'hommes d'affaires du monde islamique ayant un ordre de jour commun ; je crois, que cela sert l'objectif que j'avais mentionné.

Nous visons également à améliorer les flux financiers entre nos pays. Le Forum des bourses de l'OCI et la coopération entre les Banques Centrales des pays membres sont toutes des initiatives menant à ce but. Nous prévoyons que ces initiatives produiront de nouveaux mécanismes et instruments pour renforcer notre coopération financière. Le lancement de la coopération entre les Organismes Régulateurs des Marchés des Capitaux des Pays Membres contribuera aussi à notre coopération financière et améliorera les flux des investissements entre nos pays.

Honorables Ministres,
Distingués Délégués,

La pauvreté est l'un des problèmes les plus accablants de la communauté de l'OCI. C'est pourquoi, l'allégement de la pauvreté doit toujours être un élément de priorité sur notre ordre du jour. Je suis convaincu que le Fonds de la Solidarité Islamique pour le Développement, dès qu'il aura les ressources pour la mise en œuvre de plus de programmes, sera un instrument important à cet égard. Ainsi, je voudrais inviter tous les pays membres qui ne l'ont pas encore fait, à contribuer à ce fonds proportionnellement à leurs capacités financières.

La mise en œuvre du Plan d'Action pour le Coton représente un autre projet important dans le domaine de l'allégement de la pauvreté. Je crois qu'à mesure que les Etats Membres, propriétaires de projets, soumettent leurs propres projets de propositions à la BID via les voies officielles appropriées, la mise en œuvre du Plan d'Action de l'OCI sur le Coton gagnera une nouvelle force d'impulsion. J'espère également que les Comités de Projet et de Direction examineront le programme actuel afin d'améliorer la coopération dans la nouvelle période de prolongement.

D'autres projets sont en cours, je suis convaincu qu'ils contribueront également aux efforts d'allégement de la pauvreté dans les Pays Membres de l'OCI. Parmi les projets, j'aimerais souligner en particulier le Programme d'Education et de Formation Professionnelle et la coopération entre les Instituts de Coopération et de Développement des Pays Membres. Je voudrais demander une fois de plus aux Pays Membres de fournir le soutien nécessaire à ces initiatives.

Distingués Délégués,

Le thème de la session d'échange de vues de cette année a été l'agriculture et le développement rural dans les pays membres. Ce thème est considéré comme un complément et une extension de celui de l'année dernière, à savoir l'amélioration de la sécurité alimentaire. En effet, toutes ces questions sont étroitement liées et exigent une approche holistique pour leur traitement.

Le Développement rural et la Sécurité alimentaire constituent des questions cruciales du développement durable et de l'allègement de la pauvreté, notamment dans les pays où un segment important de la population vit dans des zones rurales. Comme vous le savez tous, plus de 50% de la population totale de l'OCI vit dans des zones rurales. Par conséquent, en vue d'alléger la pauvreté et d'améliorer le bien être de notre population, il nous incombe d'accorder une importance majeure aux projets et aux programmes de l'agriculture et du développement rural. A cet égard, je voudrais bien inviter les Pays Membres à soutenir le Groupe de Travail chargé de la Sécurité Alimentaire.

Honorables Ministres,
Distingués Délégués

Avant de conclure, je voudrais bien exprimer ma profonde sympathie et compassion à l'égard du peuple et du gouvernement de la République Islamique du Pakistan pour les pertes humaines et les dégâts provoqués par le désastre des inondations. Je lance un appel aux Etats Membres pour tendre la main de la République Islamique du Pakistan dans cette période de crise.

Enfin, je voudrais adresser mes remerciements à tous les délégués, les représentants, le Secrétariat Général de l'OCI, la Banque Islamique de Développement, les Centres de Casablanca et d'Ankara ainsi que les autres institutions

de l'OCI et les organisations internationales comme la FAO pour leurs appréciables contributions lesquelles ont favorisé le succès de la réunion. Je voudrais en particulier remercier le personnel du Bureau de Coordination du COMCEC, les organisateurs, les traducteurs et les interprètes pour leurs constants efforts.

J'espère que vous avez passé un agréable séjour à Istanbul et je vous souhaite un bon retour tout en ayant à l'esprit que nous avons pu renforcer davantage notre coopération.

Je vous remercie.

ANNEXE

10

Original: Anglais

RAPPORT SUR LA STRATEGIE ET LE PLAN D'ACTION POUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

UNE ÉVALUATION CRITIQUE

INTRODUCTION

La 25ème Session du COMCEC, tenue en Novembre 2009 à Istanbul, ''*a demandé au Secrétariat Général de l'OCI et au Bureau de Coordination du COMCEC d'examiner la pertinence du présent Plan d'Action et de soumettre un rapport à ce sujet à la 26ème Session du COMCEC*''. Le Sommet économique du COMCEC, tenu à Istanbul, à la demande de la 25ème Session du COMCEC, a de même demandé au COMCEC dans la Déclaration d'Istanbul, *d'étudier la pertinence de la Stratégie et du Plan d'Action conformément aux besoins et aux exigences actuels des Pays Membres de l'OCI et d'établir, le cas échéant, un Document de Vision du COMCEC''.*

En fait, outre le mandat donné par les plus hauts preneurs de décision à l'OCI, le 7ème Sommet Islamique qui a adopté la Stratégie et le Plan d'Action, a également donné au COMCEC un mandat pour la mise en œuvre et la révision, si nécessaire, du Plan D'Action.

Le présent document a été préparé par le Bureau de coordination du COMCEC en collaboration avec le Secrétariat Général de l'OCI. Il consiste à évaluer la Stratégie et le Plan d'Action adoptés en 1994 quant à leur contenu et leur mise en œuvre.

La première partie du présent document évalue les objectifs, le contenu et les domaines couverts par la Stratégie et le Plan d'Action. De même, elle étudie dans

quelle mesure les objectifs répondent aux aspirations de la Communauté de l'OCI et à quel point les programmes et les modalités remplissent ces objectifs.

La seconde partie fait la critique du mécanisme de la mise en œuvre du Plan tel qu'il a été conçue dans le document et en pratique. La période de 16 ans, depuis l'adoption du Plan, était suffisante pour observer l'efficacité de la mise en œuvre dudit Plan dans plusieurs dimensions telles que le mécanisme de financement, le cadre institutionnel et la contribution des Etats Membres.

Dans le document se trouve également un compte rendu de la pertinence du Programme d'Action Décennal par rapport au Plan d'Action en vue d'évaluer dans quelle mesure les objectifs et les prescriptions de politique dans ces deux documents se complètent mutuellement et de quelle façon leur mécanisme de mise en œuvre se ressemble.

Cette étude est un point de vue critique et vise à estimer la performance de la mise en application de la Stratégie et du Plan et à examiner si ces deux documents abordent correctement la situation actuelle de la coopération économique au sein de l'OCI.

PREMIERE PARTIE:

EVALUATION DES OBJECTIFS, DU CONTENU ET DES DOMAINES COUVERTS PAR LE PLAN D'ACTION

A- Information de base:

Les questions liées à la coopération économique ainsi que les enjeux économiques majeurs d'actualité ont été, dès le début des années 70, à l'ordre du jour des Sommets et des conférences de l'OCI. A mesure que les activités économiques de l'OCI se diversifiaient et se propageaient, il s'est avéré nécessaire de les consolider et de les systématiser suivant un document de politique unique. Dans ce contexte, la 3ème conférence au Sommet Islamique, tenue en 1981, a adopté le Plan d'Action pour le Renforcement de la Coopération Economique entre les Etats Membres de l'OCI.
Au cours du même Sommet, une résolution a été également adoptée pour la création d'un Comité permanent assumant la responsabilité de coordonner et de suivre les activités relatives à la coopération économique dans le cadre de l'OCI. Le Comité permanent pour la Coopération économique et commerciale (COMCEC) fut donc créé et devint opérationnel au 4èmeSommet Islamique en 1984 avec un rôle de surveillance de la mise en œuvre du Plan d'Action.

Dix ans après sa création et compte tenu des changements économiques rapides intervenus à la fin des années 80 et au début des années 90, l'Organisation de la Conférence Islamique a éprouvé le besoin de réviser son Plan d'Action en vue d'établir de nouveaux plans et stratégies. Dans ce contexte, plusieurs réunions de groupes d'experts ont été tenues afin de formuler la nouvelle stratégie pour le renforcement de la coopération économique entre les Etats Membres de l'OCI ainsi que pour réviser et mettre à jour le Plan d'Action conformément aux nouveaux défis de l'heure. La 9ème Session du COMCEC, tenue en 1993, a approuvé la ''Stratégie pour le Renforcement de la Coopération Economique

entre les Etats Membres de l'OCI'' (ci-dessous, la Stratégie) ainsi que la mise à jour du Plan d'Action de 1981 à la lumière des expériences passées de l'OCI et de la nouvelle donne mondiale[1]. Le nouveau Plan d'Action a été approuvé par la 10ème Session du COMCEC en 1994[2] et adopté par le 7ème Sommet Islamique tenu en décembre 1994[3]. Le Plan d'Action pour le Renforcement de la Coopération économique entre les Etats Membres de l'OCI (ci-dessous, le Plan) a été préparé à la lumière de la Stratégie et constitue une partie intégrale de celle-ci

B- Les objectifs de la Stratégie et du Plan:

Comme susmentionné, le processus de la préparation des deux documents, à savoir la Stratégie et le Plan, a été séparé, ce qui a entraîné à son tour une relation compliquée entre leurs objectifs. Normalement, la Stratégie devait établir le processus général et déterminer les objectifs généraux qui devraient être mis en relief et étendus par le Plan avec plus d'objectifs détaillés et d'actions proportionnées. Cependant, cela n'a pas été le cas puisque les objectifs des deux documents ne sont pas sensiblement différents les uns des autres quant au contenu, à l'étendue et à la profondeur.

L'objectif définitif de cette Stratégie est de '' *créer une communauté de l'OCI plus intégrée*''[4]. Le ciblage d'une Communauté de l'OCI plus intégrée dans un document intitulé le renforcement de la coopération économique entre les Etats Membres de l'OCI cause naturellement une certaine disparité étant donné que ''intégration' 'et ''coopération ''impliquent différents niveaux d'interaction économique.

---

[1] Rapport et résolutions de la neuvième Session du COMCEC, Bureau de coordination du COMCEC, 1993, p.210

[2] Rapport et résolutions de la neuvième Session du COMCEC, Bureau de coordination du COMCEC, 1994, p.141.

[3] Communiqué final de la septième conférence au Sommet Islamique, Casablanca ,13-15décembre 1994, http://www.oic-oci.org/english/conf/is/7/7th-is-summit.htm#top.

[4] La Strategie de l'OCI pour le Renforcement de la Cooperation Economique entre les Etats Membres de l'OCI,CRSESPI,1997,p.1

Tout au long de la partie concernant les objectifs et les principes de base de la Stratégie, les deux concepts ont été apparemment employés d'une manière interchangeable. Les objectifs de la Stratégie visent à répondre aux aspirations fondamentales de la Communauté de l'OCI, à savoir '*'une plus grande part dans l'activité économique mondiale et une division plus équitable du travail vis-à-vis du reste du monde.''*[5] Sans doute, cette aspiration nécessiterait une augmentation substantielle dans les capacités de production des pays islamiques ainsi qu'un changement de leur nature de fournisseurs de matières premières pour s'orienter vers les économies développées. Les objectifs aussi bien de la Stratégie que du Plan sont formulés en prenant en considération ces aspirations. Voilà pourquoi, outre l'ambiguïté des deux concepts de coopération et d'intégration, une autre dimension importante de la Stratégie et du Plan vise le développement économique global de la Communauté de l'OCI.

Autres objectifs mentionnés dans la Stratégie:

- Tirer profit de l'expérience de la coopération régionale et interrégionale entre les Pays Membres de l'OCI,
- Etablir et promouvoir la coopération économique et technique avec les pays islamiques nouvellement indépendants qui n'étaient alors pas membres de l'OCI,
- Répondre à l'ensemble des préoccupations fondamentales en faveur du développement et du bien-être de l'homme,
- Faciliter la diversification du commerce et de la production des biens et des services dans les Pays Membres,
- Adopter une approche réaliste et graduelle, en tenant compte des programmes et des projets actuels au sein de l'OCI et dans les Pays Membres,
- Réduire l'écart technologique avec les pays industrialisés,
- Accroître la production alimentaire,

[5] Ibid.

- Tenir compte de la nécessité d'une action commune en faveur de la protection et de la préservation de l'environnement,
- Renforcer le développement des ressources humaines,
- Promouvoir la coopération technique entre les Pays Membres de l'OCI,
- Promouvoir, étendre et initier le commerce entre les Pays Membres et enfin,
- Encourager les Pays Membres à axer leurs efforts sur le développement de leur infrastructure.

Ces objectifs indiquent clairement que la Stratégie va au-delà de la promotion de la coopération économique entre les Pays Membres et vise à établir un cadre pour le développement global des Pays Membres. La seconde partie de la Stratégie est constituée des modalités et des mécanismes. Bien qu'on puisse s'attendre à trouver des modalités et des mécanismes solides, bien définis et réalisables, ceux-ci ne dépassent pas une simple répétition des objectifs de la Stratégie. En effet, ils stipulent un ensemble générique de recommandations qui aident à réaliser les objectifs susmentionnés. Ceci inclut:

- Accorder une priorité aux projets conjoints que peuvent entreprendre de petits groupes de Pays membres.
- Assigner un rôle plus effectif au secteur privé
- Tenir compte des complémentarités des Pays Membres et exploiter les ressources, les compétences, la technologie et les capacités existantes.
- Encourager la libéralisation économique favorable à la création d'un environnement propice à l'intégration économique entre les Pays membres de l'OCI.
- Encourager les investissements conjoints entre les Pays Membres et coordonner les efforts de l'OCI et des Etats Membres dans le but de permettre au Secrétariat Général d'organiser des réunions de groupes d'experts toutes les fois que c'est nécessaire.

- Inscrire les questions, les activités ou les projets de coopération à l'ordre de jour des rencontres ministérielles, et
- Garantir la participation totale des Pays membres, aux niveaux requis, dans les diverses réunions de l'OCI.

Une évaluation et une comparaison rigoureuses des objectifs et des modalités de la Stratégie révéleraient qu'ils n'ont pas été correctement dissociés et qu'il existe une certaine répétition entre les deux points, comme l'indique le tableau ci-dessous:

Tableau 1: *Les exemples de manque de différenciation claire entre les objectifs et les modalités de la Stratégie*

Objectifs et Principes	Modalités et Mécanismes
'' Tenir compte des programmes et des projets actuels au sein de l'OCI et entre les Etats Membres.	'' Une utilisation maximale devrait être tirée des programmes et des projets actuels au sein de l'OCI.
''le principe des intérêts mutuels pour tous les pays participants	''la priorité devrait être accordée à l'identification de nouveaux projets rentables et mutuellement bénéfiques''.
Les Pays membres de l'OCI encourageront la libéralisation économique, favorable à la création d'un environnement propice à l'intégration économique en vue de tirer pleinement profit du processus de la mondialisation, et de promouvoir l'interdépendance sur le plan mondial.	Les Pays membres de l'OCI encourageront la libéralisation économique, favorable à la création d'un environnement propice à l'intégration économique en vue de tirer pleinement profit du processus de la mondialisation, et de promouvoir l'interdépendance de par le monde.
''Le secteur privé devrait assumer un rôle plus important dans la réalisation de la coopération économique.	''le secteur privé devrait assumer un rôle plus efficace dans les activités de la coopération économique.
''une attention particulière sera accordée à l'action commune pour promouvoir la coopération technique entre les Etats Membres.	''une priorité devrait être accordée à la coopération technique dans le cadre du COMCEC.

Le COMCEC a été mandaté pour entreprendre une revue périodique de la Stratégie en vue d'évaluer sa mise en oeuvre, à la lumière des résultats obtenus et d'adopter les décisions pertinentes pour une action future[6].

Par ailleurs, le Plan est un document complémentaire de la Stratégie. Il contient un certain nombre d'objectifs majeurs représentant une vision de ce que la

[6] Ibid, p.8

coopération de l'OCI devrait viser, non seulement pour ce qui est des réalisations intra- OCI, mais aussi pour le rôle et la place des pays de l'OCI dans l'économie mondiale. Dans son préambule, le Plan souligne six objectifs majeurs comme reflétant une telle vision:

- Assurer la sécurité alimentaire,
- réaliser une production accrue et diversifiée,
- accroître les flux financiers,
- réduire les écarts de développement qui existent à l'intérieur de la communauté de l'OCI,
- améliorer la qualité du capital humain et réduire l'écart technologique entre les pays de l'OCI et le monde industrialisé et enfin,
- promouvoir et élargir la coopération économique entre les Pays Membres.

Bien que le dernier objectif vise à promouvoir et à élargir la coopération économique entre les Pays Membres, le Plan va bien au-delà de la coopération économique et prévoit une intégration graduelle des économies de la communauté de l'OCI en vue de créer un Marché Islamique Commun[7]. Cet objectif constitue, normalement, une ambiguïté sérieuse et une contradiction quant à l'objectif ultime de la coopération économique et commerciale entre les Pays membres de l'OCI.

D'autre part, un regard sur les objectifs de la Stratégie et ceux du Plan d'Action révèle qu'ils ne se complètent pas ni sont conformes mais plutôt qu'ils s'imbriquent et se répètent. Tous les six principaux objectifs du Plan sont déjà cités dans la Stratégie qui fait place à d'autres questions quant à la pertinence de leur existence. Cette situation peut être interprétée comme un signe de la mauvaise planification et coordination dans les phases préparatoires de ces deux documents.

[7] Plan d'Action pour renforcer la Coopération économique et commerciale entre les Pays Membres de l'OCI, p.2

C- La Structure du Plan d'Action:

Le Plan d'Action est composé de deux parties et commence par un préambule où les objectifs sont énumérés. La partie suivante qui constitue le corps du Plan couvre les objectifs et les programmes d'action de chaque secteur et se termine par la partie couvrant le mécanisme de suivi et la mise en œuvre.
Le plan contient 6 secteurs et/ou domaines de coopération. Bien que certains secteurs de base du Plan de 1981 existent toujours dans le nouveau Plan, certains autres ont été reconstitués et/ou introduits afin de refléter les réalités ainsi que l'ordre de jour global des années 90. Ces secteurs sont: l'alimentation, l'agriculture et le développement rural, l'industrie, l'énergie et l'exploitation minière, le commerce extérieur, le transport et les communications, le tourisme, la monnaie, les opérations bancaires et les flux de capitaux, la technologie et la coopération technique, le développement des ressources humaines et l'environnement. Il y a trois sous-sections pour chaque secteur. La première définit les problèmes et les difficultés, la deuxième détermine les objectifs visés et la troisième esquisse le programme d'action du secteur concerné.

La section des problèmes et des difficultés donne une image des problèmes structurels et conjoncturels auxquels ont fait face les économies de la communauté de l'OCI dans les secteurs respectifs au moment où le Plan a été formulé. Ensuite, les objectifs de chaque secteur sont énumérés suivis d'une liste d'actions et/ou d'activités potentielles mettant l'accent sur les activités et/ou programmes coopératifs ou conjoints ainsi que sur l'action nationale nécessaire à l'appui de la coopération et de l'action commune de l'OCI.

L'hétérogénéité des économies de l'OCI ainsi que l'ampleur des objectifs ont rendu encore plus difficile la tâche de définir les programmes d'action appropriés aux problèmes et difficultés déterminés pour chaque secteur. Le Plan a ainsi admis ce fait:'' *En raison de la nature globale des objectifs sectoriels, et du fait*

que les programmes ne pouvaient être donné qu'à titre indicatif, laissant la formulation des projets spécifiques aux pays membres, il n'a pas été jugé possible ni nécessaire d'assurer une correspondance univoque entre les objectifs et les programmes d'action.''[8] Toutefois, le problème du rapport entre les objectifs et les programmes d'action des secteurs est plus sérieux et dans certains cas, la distinction entre l'objectif et le programme d'action n'est pas claire. Quelques exemples de ce problème figurent dans le tableau suivant:

***Tableau 2**: Exemples de manque de clarté quant à la distinction entre les objectifs et les programmes d'action du Plan.*

Secteur	Objectif	Programme d'action
Alimentation, agriculture et développement rural	Faire un usage maximal des potentiels existants pour la production alimentaire en vue d'atteindre une autosuffisance collective et un approvisionnement en aliments continu au niveau de l'OCI.	Développer les modalités de coopération et l'action commune entre les États membres pour assurer une autosuffisance collective et un approvisionnement en aliments continu pour la communauté de l'OCI
Energie et extractions minières	Encourager et soutenir les activités de recherche et de développement (R *et* D) entre les pays membres de l'OCI.	Assurer la coopération et la coordination entre les Centres de recherche scientifique en vue de consolider la capacité générale des R et D.
Tourisme	Encourager et promouvoir un engagement et une coopération plus larges du secteur privé dans le tourisme au moyen de joint-ventures	Encourager et faciliter la réalisation de joint-ventures dans le domaine du tourisme par le secteur privé.
Développement des ressources humaines	Mettre particulièrement l'accent sur le développement de l'enseignement de base, en intégrant la formation dans les qualifications de base des programmes scolaires.	Développer des programmes multidimensionnels intégrés pour l'enseignement et la formation de base dans les pays membres de l'OCI

[8] Ibid, p.3

D- Détermination d'objectifs mesurables, de délais et de priorités:

Les plans comprennent naturellement certains objectifs mesurables et un délai dans lequel ces objectifs devraient être atteints. Vu que ces objectifs ne peuvent pas être réalisés simultanément, il faut donc préciser les objectifs prioritaires. Cependant, le Plan néglige de définir des objectifs quantitatifs, de déterminer un délai et de classer les objectifs suivant leur priorité.

L'absence de buts et d'objectifs quantitatifs et/ou spécifiques du Plan est expliquée par ce qui suit:'' *Étant donné que ce document vise la réalisation des aspirations communes d'un grand nombre de pays membres à différents niveaux de développement et des priorités différentes au niveau national, il n'a pas été jugé possible ni faisable d'établir des objectifs spécifiques quantitatifs et temporels semblables à ceux que l'on trouve normalement dans un plan typique de développement national*''[9] Toutefois, l'absence des objectifs spécifiques et quantitatifs constitue l'un des problèmes fondamentaux liés au lent avancement de la mise en œuvre du Plan.

On peut probablement comprendre le fait de ne pas définir des objectifs spécifiques ou des délais et de déterminer plutôt plusieurs objectifs généraux et spécifiques aux secteurs vu la nature extrêmement hétérogène de la Communauté de l'OCI. Par ailleurs, ces objectifs sont tellement généraux, répandus et générique qu'ils sont plutôt difficiles à réaliser.

Une autre lacune importante dans le Plan est l'absence de la distinction entre les objectifs à court, moyen et long termes, ce qui donne l'impression que tous les objectifs cités dans le Plan doivent être réalisés dans un délai indéterminé et une fois pour toutes. Cela constitue une autre divergence vis-à-vis du concept fondamental de la planification stipulant que les plans, par définition, ne peuvent pas être illimités, imprécis et intemporels. La détermination d'un délai pour les

[9] Ibid, p.1

actions planifiées qu'on prévoit d'entreprendre et de conclure est une condition fondamentale pour une mise en œuvre et un suivi effectifs.

La détermination des priorités est une autre étape cruciale de la mise en place d'un plan, elle constitue la base même du concept de la planification. Les ressources actuelles déjà rares peuvent être rationnellement allouées suivant les différents besoins uniquement par leur évaluation conformément à une liste de critères identifiant les priorités. Essayer de réaliser tous les objectifs en même temps mènerait à un échec total de tous ces objectifs. Par conséquent, l'absence d'un critère ou d'un processus qui détermine les objectifs prioritaires constitue une autre lacune du Plan. Ce dernier a laissé cette question au processus de la mise en œuvre. Cependant, en pratique, contrairement à ce qui a été cité dans le plan, les réunions des groupes d'experts n'ont pas été tenues sur une base prioritaire, et ce, du fait du manque de classification des priorités.

L'objectif de développement du Plan et l'intention d'étendre la coopération à un large éventail de domaines plutôt qu'à intensifier les efforts et à consolider tous les objectifs autour d'un seul thème pratique tel que le commerce étaient les principales raisons de l'inaptitude du Plan à fixer les délais spécifiques et les objectifs quantitatifs nécessaires notamment à la lumière de la nature extrêmement hétérogène des économies des Pays Membres de l'OCI.

Bien que le Plan ait d'emblée identifié 10 secteurs de coopération sans les classer prioritairement, dans la pratique, le progrès sectoriel de la coopération économique au sein de l'OCI a été inégal. Ce cas s'est avéré clairement dans le plus récent rapport élaboré par le Secrétariat Général de l'OCI pour la révision du Plan d'Action dans lequel six domaines de coopération ont été mentionnés. Ces domaines étaient: le commerce, les finances, l'agriculture, le transport, le

tourisme et l'allégement de la pauvreté[10]. Les niveaux de coopération dans les domaines de l'industrie, de l'énergie, du développement humain, de la technologie et de l'environnement sont bien loin des autres secteurs .Il y a eu éventuellement un ordre de priorité mais la distinction entre les secteurs de coopération était plutôt naturelle qu'intentionnelle.

E-Coordination et Révision:

Les deux documents, la Stratégie et le Plan, ont désigné le COMCEC comme l'organe approprié, pour réviser et évaluer leur mise en œuvre.
Au cours des sessions annuelles du COMCEC, le progrès enregistré, dans le cadre du Plan, devrait être examiné selon un chapitre permanent de l'ordre du jour intitulé:'' examen de la mise en œuvre du Plan d'Action[11]. Cependant, en pratique, cette modalité de la mise en œuvre du Plan n'a pas été efficace pour assurer un mécanisme de surveillance soutenue, et ce qui a été discuté dans le cadre de cet ordre du jour n'était que le rapport des réunions tenues dans le cadre du Plan. A mesure de l'élargissement du champ d'application des activités de l'OCI, certains projets de coopération qui ne sont ni liés ni mentionnés dans le Plan ont été examinés suivant le même point de l'ordre du jour.[12]

Après l'adoption du Programme d'Action décennal de l'OCI en décembre 2005, les développements relatifs au Plan et au Programme ont commencé à être révisés suivant un seul point de l'ordre du jour des sessions annuelles du COMCEC. Le résultat de cette pratique a été davantage de négligence et de dépassement des délais du Plan.

[10] Rapport de base de la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal et du Plan d'Action pour le Renforcement de la coopération économique entre les Etats Membres de l'OCI, soumis par le Secrétariat Général de l'OCI à la 26 ème réunion du Comite de suivi de l'OCI, mai 2010

[11] Ibid. p.33

[12] Les initiatives de coopération telle que le forum de l'échange des stocks, le plan d'action du Coton, le développement des standards des aliments halals, différents programmes de l'allégement de la pauvreté (SPDA, ISFD) qui n'ont pas été cités ni lancés conformément à la méthodologie prescrite dans le Plan.

Le plan ne donne pas non plus de place aux institutions de l'OCI ni ne détermine davantage les mesures à prendre aux fins de l'utilisation maximale de leur expérience, de leurs capacités humaines et institutionnelles actuelles.

Une autre question importante entravant l'avancement de la mise en œuvre du Plan est que ce dernier n'assigne à aucune institution capable d'assumer cette mission la tâche du suivi. La Stratégie[13] et le Plan[14] désignent le COMCEC comme plateforme adéquate pour réviser et évaluer leur mise en œuvre. Les réunions du COMCEC sont tenues annuellement avec un ordre du jour extensif et la participation des Pays Membres et des institutions subsidiaires affiliées et spécialisés de l'OCI. Dans ce contexte, un mécanisme de révision efficace n'a pas été établi et la propriété institutionnelle n'a pu être développée.

F- Réponse du Plan aux défis potentiels:

Le Plan reflète normalement les problèmes et les défis d'actualité à relever au moment de sa formulation. Alors qu'il mentionne quelques problèmes sérieux, notamment ceux des Pays les Moins Avancés (PMA) tels que la sécheresse, les catastrophes naturelles, le réchauffement climatique de la planète, il ne va pas au delà de viser le développement des mesures à prendre lorsqu'il s'agit de contenir les effets défavorables de chacun de ces phénomènes. Il ne met pas non plus en place un mécanisme ou une modalité à suivre afin de gérer chaque crise au moment où elle survient. De plus, il omet de souligner comment la Communauté de l'OCI doit réagir à de telles crises.

L'économie mondiale et les crises financières sont parmi les questions qui n'ont pas été correctement abordées dans le Plan. Sous le titre de monnaie, opérations bancaires et financières, le problème le plus remarquable est le lourd fardeau des dettes qui paralysait à cette date la majorité des Etats Membres de l'OCI et constituait un problème caractéristique fin des années 80 et début des années 90.

[13] La Stratégie, p.8
[14] Le Plan, p.33

Naturellement, le Plan n'a pas pu prévoir l'occurrence des crises économiques et financières majeures telle que la crise économique asiatique en 1997 ainsi que l'effondrement de l'économie mondiale en 2008-2009. Par conséquent, il n'inclut pas les mesures appropriées nécessaires pour atténuer les effets négatifs de ces crises comme l'établissement d'un fonds d'urgence, etc.

Les crises économiques ultérieures de 2008-2009 et celles d'aliments et d'énergie ont eu des effets considérables sur les économies des Pays membres de l'OCI. Au moment où la montée des prix des produits alimentaires et de l'énergie affectait positivement l'exportation des produits alimentaires et de l'huile aux Pays membres, elle avait un effet catastrophique sur les importateurs nets de produits alimentaires et sur l'insécurité alimentaire de certains Pays Membres, notamment les PMA .La crise économique mondiale la plus récente a de même négativement affecté à différents niveaux la plupart, sinon tous les Etats membres. Tous ces développements ont été abordés au cours des réunions annuelles du COMCEC. En outre, un nombre d'ateliers et de réunions de groupes d'experts ont été tenus afin de régler ces questions. Néanmoins, toutes ces initiatives ont été prises à la dernière minute et sont demeurées en grande partie de nature consultative.

Le Plan identifie les différents niveaux de développement économique des Pays membres et fixe comme l'un de ses objectifs majeurs les écarts de développement actuels entre les différents Pays Membres de l'OCI. La Stratégie met l'accent sur le problème particulier des Pays membres sahéliens les moins avancés et/ou enclavés.

Bien que ces problèmes aient été identifiés dans le Plan et que leur atténuation, sinon leur solution, soit soulignée comme étant un objectif majeur, aucun mécanisme ou plan d'action n'a été élaboré à cette fin. Le Plan fixe les mêmes objectifs et plans d'action aussi bien pour les Pays les moins Avancés que pour les pays à revenu élevé et donc semble adopter une approche passe- partout.

PARTIE II:
ÉVALUATION DU MÉCANISME DE SUIVI ET DE MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION DE L'OCI

A- *Mécanisme de Mise en œuvre*

Réaliser les objectifs désignés par la Stratégie et le Plan d'Action de l'OCI exige un mécanisme efficace de mise en œuvre et de suivi. Dans le Plan d'Action original, les Réunions du Groupe d'Experts (RGE) constituent l'instrument principal du mécanisme de mise en œuvre qui commencerait par une Réunion intersectorielle du Groupe Expert portant sur les dix secteurs prioritaires du Plan. Par la suite, des Réunions du Groupe d'Experts seraient tenues se concentrant sur chaque secteur, comme indiqué dans l'Annexe1.

Durant les RGE, les experts des pays membres discuteraient des principes de base de chaque secteur et passeraient en revue les exigences pour l'action visant à générer des propositions de projet. Suite à l'identification de propositions de projets spécifiques durant les RGE, pour chaque proposition, un "Comité de Projet" composé de tous les États membres intéressés, serait formé sous la présidence du pays proposant le projet. Ce Comité de projet serait responsable de l'arrangement de toutes les activités pour la mise en œuvre du projet concerné.
En vue d'assurer la coordination entre les secteurs du Plan, les réunions intersectorielles du Groupe d'Experts présenteraient un rapport au COMCEC, via son Comité de Suivi. Si et quand le besoin surgit pour passer en revue le progrès réalisé au niveau des RGE et des Comités de Projet, des Réunions Ministérielles seraient tenues, séparément ou simultanément avec les sessions annuelles du COMCEC.

En 2003, avec l'adoption du mécanisme supplémentaire comme un ajout à celui existant, un Comité de Session est aussi devenu une partie du mécanisme de la mise en œuvre en rassemblant régulièrement les institutions de l'OCI pour évaluer les projets proposés sous le Plan d'Action.

B- ***Mécanisme de Mise en œuvre en cours***

Depuis le lancement du Plan d'Action en 1994, les propositions de projets ont été soumises aux Sessions du COMCEC via les instruments prévus dans le Plan d'Action et le Mécanisme Supplémentaire. Comme on peut le voir dans l'Annexe 2, les États membres soumettent de temps en temps les propositions de projet directement aux sessions du COMCEC et de même, quelques idées de projet ont été directement présentées au COMCEC par les Sommets de l'OCI.

Concrètement, les RGE intersectorielles, les RGE, les comités de projet et les réunions Ministérielles n'ont pas été convoqués comme ils ont été prévus dans le Plan d'Action. Bien que le Plan prévoie que la mise en oeuvre commencerait par l'arrangement d'une réunion intersectorielle du groupe d'experts, aucune RGE intersectorielle ne pourrait être encore tenue.

Le progrès inégal dans les 10 domaines/secteurs prioritaires du Plan s'est vu dans le nombre de Réunions Ministérielles. Tandis que plus d'une réunion ministérielle ont été tenue dans quelques secteurs comme le tourisme, aucune réunion ne pourrait être tenue dans d'autres secteurs comme l'énergie[15].

En ce qui concerne les réunions sectorielles des RGE, jusqu'aujourd'hui, des rassemblements ont été tenus seulement dans 5 de 10 secteurs prioritaires. Il s'agit des réunions suivantes: la RGE sur l'argent, la Finance et le Flux des Capitaux à Istanbul (Turquie) du 1-3 septembre 1997; la RGE sur la Facilitation du Commerce extérieur des États Membres de l'OCI à Karachi (Pakistan) du 24-25 octobre 1997; la RGE sur la Coopération Technologique et Technique à Istanbul (Turquie) du 6-8 mai 1998; la RGE sur le Tourisme à Téhéran du 11-14

[15] Voir Annexe 3: les RGEs et les Réunions Ministérielles depuis le lancement du plan d'action

juillet 2005 et finalement la RGE sur le Coton[16] qui a été tenue à Jeddah du 22-23 mars 2005[17].

Pendant les trois premières RGE, 40 projets ont été proposés. Le tableau ci-dessous illustre les chiffres concernant le nombre de propositions, celui des Etats et des institutions qui proposent des projets et des pays intéressés avant 2004. Des 57 États membres, seulement 4 États ont proposé des projets et 5 autres ont montré de l'intérêt aux projets. Le manque de diversité concernant la proposition et l'Etat intéressé, a révélé le problème de propriété par les États Membres.

Les chiffres de 2010 donnés dans le tableau ci-dessous démontrent que tandis que le nombre des États Membres intéressés a augmenté, la diversité des États Membres proposant des projets était toujours limitée. En outre, les États Membres montrant de l'intérêt aux propositions de projet n'ont pas activement contribué à la réalisation des projets et leurs intérêts se sont surtout concentrés sur un petit nombre de projets[18]. Outre cela, des Comités de Projet ont été établis jusqu'aujourd'hui pour seulement quatre Propositions de Projet, à savoir "la Coopération Technique entre les bureaux de brevets et les États Membres de l'OCI", "La Création d'un Réseau de Parcs et des réserves transfrontaliers en Afrique occidentale", "Le Projet de Ligne de chemin de fer Dakar-Port Soudan" et "le Programme de Coton de l'OCI "[19].

[16] Dans le programme de l'OCI pour le coton, le mécanisme utilisé n'était pas identique à celui de la mise en oeuvre envisagé par le Plan d'Action.
[17] Voir Annexe 3: les RGE et les Réunions Ministérielles depuis le lancement du plan d'action
[18] Voir Annexe 5: Liste des propositions de projets (de 2010)
[19] Un comité de projet pour le programme du coton a été également établi. Cependant, le mécanisme dans ce programme diffère de celui prévu par le plan d'Action. Le Plan d'Action suggère que pour chaque proposition de projet un comité de projet soit établi mais dans le Programme de coton de l'OCI, seulement un Comité de projet a été établi pour évaluer et approuver les proposirtions de projet liées au coton et les soumettre au Comité de pilotage.

Tableau 3: Chiffres principaux sur propositions de projet (2004 - 2010)

Nombre/an	***2004***	***2010***
Propositions de projet	40	9
Etats proposant des projets	4 3	3 2
Institutions de l'OCI proposant*	5	23
Etats intéressés		

Note: les informations détaillées sur les listes de propositions de projet en 2004 et 2010 sont disponibles en Annexe 4 et 5 respectivement.

Le lent avancement dans la mise en œuvre du Plan a nécessité quelques amendements au mécanisme de mise en œuvre.

C- ***Amendements au Mécanisme de Mise en œuvre***

Conformément aux résolutions de la 16ème Session du COMCEC, une réunion du Groupe d'expert pour Accélérer la Mise en œuvre du Plan d'Action de l'OCI concernant la Coopération Économique et Commerciale, a été tenue en mai 2001 et le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) a été chargé par la 17ème Session du COMCEC de préparer un mécanisme approprié pour mettre en oeuvre les recommandations faites par la RGE mentionnée ci-dessus.

Le mécanisme supplémentaire, proposé par le BCC et approuvé lors de la 19ème Session du COMCEC, prévoit un engagement plus actif des institutions de l'OCI concernées au processus de mise en oeuvre. Ce mécanisme est conçu pour compléter celui qui existe, plutôt que le remplacer ou l'annuler. Ceci étant, il

propose que les tâches et les fonctions des réunions sectorielles des groupes d'experts et des comités de projet soient effectuées et partagées avec les institutions concernées de l'OCI, dans la mesure du possible.

Le mécanisme supplémentaire active ainsi le Comité de Session comme une plate-forme facilitant la participation active des institutions de l'OCI, où les propositions de coopération sont passées en revue ou évaluées. Selon ce mécanisme, des propositions de projet sont préparées conformément à la forme de profil de projet adoptée avec le mécanisme supplémentaire pour assurer un format identique pour toutes les propositions de projet. Le mécanisme supplémentaire inclut aussi la mission "d'institutions coordinatrices de l'OCI" pour chacun des projets du COMCEC.

En outre, il présente le concept de la gestion du cycle de projet (GCP) qui fournit une approche cohérente pour toutes les étapes du cycle de projet afin d'assurer une vue d'ensemble complète pour les projets[20]. On a pensé que cette approche améliorerait la faisabilité, la pertinence et la durabilité des projets et des programmes dans le Plan d'Action[21] de l'OCI. On s'est aussi attendu à ce que le système GCP aide les institutions de l'OCI concernées à mieux gérer leurs tâches et missions respectives.

Finalement, le mécanisme supplémentaire souligne la vitalité de ressources financières adéquates et stables pour financer les projets et invite ainsi les institutions concernées de l'OCI à prendre en considération un mécanisme financier pour la mise en oeuvre des projets.

[20] 19ème Rapport du COMCEC, Mécanisme Supplémentaire, p. 215-216.
[21] Ibid.

D- *Les amendements ont-ils abordé les défaillances ?*

Quoique les défaillances du système précédent (citons à titre d'exemple le manque d'un mécanisme de mise en œuvre incluant l'engagement actif des États Membres de l'OCI et des institutions ainsi que des mécanismes de financement) soient identifiés avec précision par le mécanisme supplémentaire, les problèmes sont restés non résolus.

Le Comité de Session, composé principalement d'institutions de l'OCI, a été chargé de passer en revue et évaluer les projets. Conformément à ce nouveau mandat, lors de sa 5ème Réunion tenue durant la 20ème Réunion de Comité de Suivi du COMCEC en mai 2004, le Comité de Session a passé en revue les 40 propositions[22] de projet dont 20 ont été supprimées en raison de leur réalisation[23] précédente ou du manque d'intérêt par les États Membres. Il a aussi désigné des institutions concernées de l'OCI comme coordinatrices pour certains des projets[24]. Après la suppression de quelques projets ou l'ajout des nouveaux, la liste actuelle, qui figure en Annexe 7, a été dressée par la 16ème Réunion du Comité de Session en Mai 2010[25].

Malgré l'introduction de la GCP faite par le Mécanisme Supplémentaire, cette approche n'a pas apporté les résultats concrets attendus, principalement du fait que le Comité de Session ne pouvait pas entreprendre correctement sa tâche mentionnée ci-dessus. C'est le même cas pour la plupart des institutions de l'OCI qui forment le Comité de Session, elles n'ont pas d'unité d'évaluation de projet séparée dotée de l'expertise nécessaire.

---

[22] Voir Annexe 6: propositions de projets avant 2004

[23] Par exemple: les projet intitulé "Coopération financière islamique sous les auspices de la BID", a été supprimé en raison de sa réalisation précédente.

[24] La 6ème Réunion du Comité de Session a été tenue durant la 20ème Session du COMCEC en novembre 2004.

[25] La 16ème Réunion du Comité de Session a été tenue durant la 26ème Réunion du Comité de Suivi en 2010.

En outre, en abordant le besoin d'un mécanisme de financement efficace, le mécanisme supplémentaire a échoué à en proposer un pour la réalisation des projets du COMCEC.

Bref, outre ses contributions au mécanisme de mise en œuvre en introduisant les institutions de l'OCI, le mécanisme supplémentaire a échoué à fournir le dynamisme attendu au processus de mise en œuvre. Le résultat a été le même avec le mécanisme de mise en œuvre précédent: des propositions de projets faites à ce jour, presque aucune d'eux n'a été mise en pratique.

E- ***les Échecs Constants du Mécanisme de Mise en œuvre***

Malgré les efforts faits jusqu'à présent, la mise en oeuvre du Plan d'Action est encore limitée. Il est possible d'identifier quelques échecs constants dans le mécanisme de mise en oeuvre. Ces échecs peuvent être énumérés:

i) Manque d'un Cadre Institutionnel Efficace

L'un des défis principaux du Plan d'Action a été le manque d'un cadre institutionnel efficace. Ce qui suit représente les défaillances principaux à cet égard.

Premièrement, le Plan d'Action ne désigne pas l'institution qui serait responsable de sa mise en oeuvre et du suivi.

Deuxièmement, dans le Plan d'Action le lien entre les institutions de l'OCI et le mécanisme de mise en oeuvre ne pouvait pas être établi. Il n'implique pas de mécanisme de coordination qui définirait les rôles des institutions de l'OCI pour la réalisation ou la mise en oeuvre du Plan. Il ne mentionne même pas les institutions de l'OCI.

Troisièmement, dans sa version originale, avant l'introduction du mécanisme supplémentaire, le Plan d'Action prévoit les RGE et les RGE intersectorielles en tant qu'instruments principaux pour la création des idées/projets de coopération, cependant, il n'a pas clairement défini ce que seraient les étapes ultérieures pour la réalisation des projets. De plus, il a aussi échoué à établir une connexion entre ces RGE et les institutions de l'OCI.

De même l'introduction du mécanisme supplémentaire n'a pas apporté de solution au problème du cadre institutionnel. Selon le mécanisme supplémentaire, le Comité de Session a été autorisé "[*à passer en revue], évaluer les projets de coopération dans le cadre du Plan d'Action, en termes de priorité, faisabilité, financement et mission du coordinateur pour mettre en oeuvre les propositions de projet"* et soumettre *"les propositions de projet révisées et évaluées au COMCEC pour approbation et directives"*[26]. Comme on peut le voir du nouveau mandat, la fonction principale du Comité de Session est demeurée limitée pour passer en revue et évaluer les projets. Autrement dit, le Comité de Session est juste responsable des projets; cependant, aucune structure institutionnelle n'existe pour définir les institutions responsables et leurs rôles pour la mise en oeuvre du Plan d'Action en entier.

ii) Manque de Propriété par les États Membres

Le nombre limité de RGE arrangées à ce jour est grandement dû à la difficulté de garantir les Pays Membres hôtes et aux retards des pays hôtes déjà désignés à convoquer les RGE qu'ils ont offertes. Cette situation illustre le problème de propriété.

L'examen des RGE déjà organisées démontre qu'outre le manque d'intérêt à assister aux RGE, les délégations participant à ces dernières n'ont pas été

[26] Règles de Procédure du Comité de Session du COMCEC pour piloter les activités du pocessus de mise en oeuvre concernant le plan d'Action, Article 4.

composées de personnes bien informées et techniquement qualifiées. D'autre part, les propositions de projets sont problématiques plutôt que concrètes, ce sont juste des idées de coopération, généralement basées sur des priorités nationales et manquent de toute dimension régionale et multilatérale. Il est déjà mentionné que le nombre limité d'Etats montre l'intérêt aux propositions de projet. Cependant, même leurs intérêts/réponses sont loin d'être l'expression nette d'engagement[27]

Depuis l'adoption du Plan d'Action, et bien que toutes les réunions du COMCEC, les Conférences du Sommet Islamique et les Conférences Islamiques de Ministres des Affaires Etrangères aient fait appel aux États membres pour accueillir des Réunions sectorielles du Groupe d'Experts, les États membres n'ont pu être attirés. Le Plan d'Action n'établit pas de mécanisme qui garde vivant l'intérêt des États membres.

iii) Manque d'un Mécanisme de Financement

L'absence d'un mécanisme de financement bien défini constitue un autre échec dans le mécanisme de mise en oeuvre. Bien que le Plan souligne l'importance de financement dans un certain nombre de sections[28], il n'a pas développé de structure financière. Le mécanisme supplémentaire, qui était un amendement au Plan, identifie aussi le problème, cependant, il ne propose pas de solution.

Il est évident que la conception d'un mécanisme de financement pour le processus de mise en oeuvre est très cruciale. En raison de l'absence d'un mécanisme financier, quelques projets dans lesquels un progrès remarquable a été réalisé se sont trouvés dans une impasse. Le programme de l'OCI pour le Coton est un exemple de cette situation. Bien que le comité de projet ait évalué et adopté

[27] Rapport sur la révision de la mise en oeuvre du Plan d'Action de l'OCI soumis à la 16ème Réunion du Comité de Suivi en Mai 2000.

[28] Par exemple dans la disposition (e) du Mécanisme de Suivi et la Mise en oeuvre, il est stipulé que "l'Engagement des institutions de financement à ce processus, de préférence dès le début, contribuerait à surmonter le problème chronique des finances dans la mise en oeuvre des projets ou des activités acceptés, un problème qui a empêché l'action en commun de l'OCI dans le passé"

un ensemble de projets et ait confié le financement à la Banque islamique de développement (BID), cette dernière a demandé à chaque pays propriétaire de projet de soumettre une demande financière séparée[29]. Autrement dit, en raison de l'absence d'un mécanisme financier bien défini dans le Plan d'Action, la BID a naturellement utilisé ses propres méthodes, qui reposent sur la base bilatérale, pour financer les projets. De plus, en général il y a une tendance à s'attendre à ce que la BID finance tous les projets de coopération. Cependant, les ressources que la BID peut allouer ont aussi leurs limites. Plutôt que compter sur une seule source, il est important de diversifier les ressources de financement et les outils pour accélérer la réalisation des projets.

A défaut de ressources de financement adéquates et stables pour financer les projets, il ne serait pas possible de réaliser un avancement dans leur mise en oeuvre.

iv) Manque d'un Cycle de Gestion de Projet Efficace

Tandis que le Cycle de Gestion de Projet a été présenté dans le cadre du mécanisme supplémentaire, il n'a pas été utilisé dans les processus de projet depuis la préparation jusqu'à la mise en oeuvre ou l'évaluation des projets.

Au commencement, on s'est attendu à ce que le Cycle de Gestion de Projet (CGP), qui consiste en programmation, identification, formulation, financement, mise en œuvre et étapes d'évaluation, facilite la mise en œuvre efficace et la première réalisation des projets en raison de son cadre systématique dans lequel l'étape suivante dans le cycle est claire/définie.

Cependant, commençant de la préparation aux étapes de mise en oeuvre des projets, les processus de projet n'ont pas été compatibles avec l'approche de CGP. Une raison est que le mécanisme supplémentaire ne définit pas clairement un

[29] On peut voir un autre exemple de cette situation dans le projet intitulé "le Développement durable dans un Réseau de Parcs sur les Frontière et des Secteurs protégés en Afrique occidentale." De même la BID a demandé à chaque état intéressé de soumettre séparément une demande de financement.

organe ou une institution qui serait responsable de vérifier la compatibilité des pratiques dans les processus de projet avec les étapes du CGP. Il n'explique pas non plus clairement les rôles et les responsabilités des institutions de l'OCI en ce qui concerne la réalisation des projets du COMCEC conformément à la logique du CGP. Outre cela, la composition ou la qualification du Comité de Session n'a pas été convenable pour fonctionner comme un comité technique avec l'outil du CGP. Donc, la logique du CGP n'a pas été mise en pratique par les institutions de l'OCI dans leur examen ou leur évaluation des projets.

En guise de conclusion, le manque de mécanisme de mise en oeuvre efficace a été l'un des obstacles les plus importants contre la réalisation des objectifs du Plan. Concernant le mécanisme de mise en oeuvre, les défaillances principaux sont provenus du manque d'un établissement institutionnel efficace, de la propriété des projets par les États Membres, d'un mécanisme de financement et finalement, d'un Cycle de Gestion efficace de projet.

PARTIE III:
LE PROGRAMME D'ACTION DECENNAL ET LA PLAN D'ACTION

A- La relation entre le programme d'action décennal et le Plan d'Action

La section du Programme d'action décennal (PAD) traitant des questions économiques est limitée et n'est pas étroitement liée au Programme d'Action.

Le Programme d'action décennal (PAD) a été adopté par la Troisième session extraordinaire de la Conférence islamique au sommet tenue les 7 et 8 décembre 2005. Il s'agit d'un document exhaustif couvrant la majorité des questions qui figurent sur l'ordre du jour de l'OCI et qui introduit de nouvelles questions, à savoir: l'affrontement de l'islamophobie, la lutte contre l'extrémisme, les droits des minorités et des communautés musulmanes, l'allégement de la pauvreté dans les zones touchées par les conflits dans le monde islamique, le renforcement de la coopération économique ainsi que le soulèvement du problème de l'analphabétisme. Le Programme a été élaboré « *en vue d'entreprendre des pas concrets vers le renforcement des liens de la solidarité islamique, l'unification des rangs et la projection de la vraie image de l'Islam et de ses nobles valeurs ainsi que les acquis de sa civilisation.* »[30] Le PAD a également souligné l'importance des études supérieures, de la science et de la technologie, des droits de la femme, de la jeunesse, de l'enfance et de la famille dans le monde musulman. Bien que la coopération économique - l'une des composantes du programme - couvre un nombre important de questions dans le cadre du programme, l'espace qui lui est consacré est limité et ne peut pas inclure toutes les activités en cours et les activités futures des forums islamiques pertinents.

En vue de remédier au bilan relativement limité du PAD en matière de questions économiques, ce point a été lié au programme d'action. Au titre du point intitulé:

[30] Sommet de Mekka: Nouvelle vision pour relever les défis du Vingt et unième siècle, troisième session extraordinaire de l'Organisation de la Conférence Islamique nouvelle, 5-7 décembre 2005, p.17

« questions socio-économiques, scientifiques et de développement », le sous-titre « coopération économique » mentionne dans son premier paragraphe qu'il est indispensable *« d'appeler les Etats membres (...) à mettre en œuvre les provisions pertinentes du Plan d'Action de l'OCI en vue de renforcer la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI.* »[31] Il n'existe aucune autre référence au Plan d'Action, document principal déterminant la stratégie et le cadre de la coopération économique de l'OCI. Le reste de la partie sur la coopération économique dans le cadre du PAD ne contient presque aucune référence aux secteurs de coopération du Plan d'Action, à l'exception du commerce et de l'environnement.

Or, l'absence d'une description claire de la relation entre le PAD et le Plan d'Action porte confusion quant à l'usage simultané des deux documents comme référence pour la coopération, à la façon dont les questions émergentes de la coopération devraient être intégrées, au mécanisme d'intégration des questions émergentes de coopération et au format de mise en oeuvre du PAD. L'absence d'un mécanisme de financement du Plan d'Action, tel qu'élaboré dans les parties précédentes, figure également au PAD. Par conséquent, le suivi des activités du PAD et du Plan d'Action était en quelque sorte problématique, reflétant un mélange des deux.

B- Le PAD et le mécanisme de mise en oeuvre

Le PAD comporte une section sur « la réforme de l'OCI » en vue de promouvoir son rôle, relancer ses institutions, autonomiser le Secrétariat général pour entreprendre les tâches qui lui sont assignées, etc. Le programme annonce également la création d'un Conseil exécutif regroupant les troikas du sommet et des ministères, le pays abritant l'OCI et le Secrétariat général pour le suivi des résolutions. [32]

[31] Ibid., p.24.
[32] Ibid., p.23.

Cependant, le PAD ne prévoit aucun mécanisme spécifique de mise en oeuvre pour la coopération économique ni pour d'autres domaines de coopération. Par conséquent, cette réalité renvoie à la mise en oeuvre du PAD dans le domaine économique et du mécanisme de mise en oeuvre du Plan d'Action, examiné dans la partie précédente. Sur le plan pratique, le présent mécanisme du Plan d'Action et les institutions opérant dans le domaine économique ont été employés. Par exemple, les efforts pour réaliser l'objectif d'accroître le commerce intra-OCI à 20 pour cent ont été entrepris par le COMCEC et les institutions pertinentes de l'OCI, déjà en charge des activités du renforcement du commerce. Le soutien accordé aux pays membres souhaitant accéder à l'OMC représente une activité continuelle par les institutions pertinentes de l'OCI qui continuent à déployer des efforts dans ce domaine depuis la création du PAD. La création d'un fonds spécial pour l'allégement de la pauvreté (FSID) et d'un programme spécial pour répondre aux besoins de développement économique et social en Afrique ne correspond pas réellement à un nouveau mécanisme de mise en oeuvre, vu que tous deux dépendent des institutions déjà en place (BID et autres institutions de l'OCI) opérant dans le même cadre habituel. Ainsi, l'on pourrait dire que le PAD n'a pas prévu de nouveau mécanisme de mise en oeuvre mais a compté sur le mécanisme en place tel que défini dans le Plan d'Action, et sur le mécanisme institutionnel opérant dans le domaine économique.

La présentation des rapports sur les activités du PAD est établie dans le cadre du comité de suivi du COMCEC, avec la tenue de plusieurs réunions ministérielles du COMCEC et autres réunions de coordination entre les institutions de L'OCI.

De plus, le suivi et l'évaluation de la performance du PAD sont problématiques vu l'absence des critères de performance, absents également du Plan d'Action. La seule exception serait peut-être l'objectif de 20 pour cent désigné pour le commerce intra-OCI. Cependant, et même pour cet unique objectif, la modalité de concrétisation de cet objectif est également absente.

CONCLUSION: UNE EVALUATION DU PLAN D'ACTION ET DE SA MISE EN OEUVRE (PRINCIPAUX RESULTATS)

Les parties précédentes ont abordé les problèmes de la stratégie et du Plan d'Action visant le renforcement de la coopération économique entre les pays membres de l'OCI, et a présenté un nombre suffisant de preuves pour un réexamen des documents.

A- Evaluation du plan

Les documents d'analyse de la Stratégie et du Plan révèlent certaines contradictions en ce qui concerne les objectifs. Le renforcement et l'élargissement de la coopération entre les pays membres sont un objectif souvent inscrit. Cependant, la création graduelle d'un marché commun figure également parmi les objectifs dans les documents du Plan. Par la suite et conformément au Plan, l'ultime objectif reste ambigu puisque d'une part, l'OCI semble être à la quête d'une coopération économique, de l'autre, l'OCI élargit sa vision pour une intégration graduelle des pays membres de l'OCI en vue de créer un marché commun.

Par ses objectifs globaux et sectoriels, le Plan traduit une méthode de *développement* et se doit de répondre aux besoins du développement économique et social des différents pays membres sur un large éventail de secteurs. Vu l'ampleur de la coopération multilatérale entre les pays de l'OCI, la faible capacité des institutions de l'OCI et l'immense quantité des ressources institutionnelles et matérielles requises pour la réalisation d'une telle vision avec une très grande adhésion, le profil est l'obstacle entravant un modèle de coopération pratique et réaliste.

Au sujet de la structure et des secteurs du plan, aucune explication n'est avancée quant au choix des dix secteurs du plan. De plus, les liens entre les problèmes et les questions liées à chaque secteur d'une part, et les objectifs et le programmes d'action proposés de l'autre, ne sont pas clairs. Bien que son objectif soit de constituer « *un document de politique comportant des programmes servant comme complément opérationnel de la stratégie*» [33], le plan manque d'objectifs spécifiques, de délais et de priorités pour les secteurs mentionnés. L'hétérogénéité des besoins de développement des pays membres en est la cause. Ainsi, suite à l'absence des délais à court, moyen et long termes, des indicateurs mesurables et des priorités, les objectifs sont loin d'être précis, ils sont génériques et sont dépourvus des moyens pour mesurer la performance. Par la suite, le plan s'écarte considérablement du concept de «plan».

Un autre problème conceptuel est le manque d'une distinction claire entre les objectifs et les programmes d'action dans le cadre des secteurs du Plan. Dans la plupart des cas, les programmes d'action ne présentent qu'une simple répétition des objectifs. Par ailleurs, les objectifs de la stratégie semblent être une duplication du Plan d'Action. En principe, les objectifs du plan doivent constituer une élaboration des objectifs mentionnés dans la Stratégie.

Quelques 22 pays membres de l'OCI sont des PMA touchés par la pauvreté, les désastres naturels et les crises sociales dont les problèmes des réfugiés. Le Plan reconnaît les problèmes spécifiques des pays les moins avancés, des pays enclavés et des pays du Sahel. Cependant, le plan ne propose pas un mécanisme spécifique pour répondre aux problèmes qu'affrontent ces pays. Les dix secteurs de coopération ne sont pas conçus de manière à distinguer entre les besoins spécifiques de ces pays et ceux du reste des membres.

Un autre point qui ne figure pas sur le plan est: comment la communauté de l'OCI peut-elle faire face aux crises mondiales telles la crise financière et économique, la crise environnementale, etc. Des rapports ont été rédigés et des

[33] Plan d'Action, Préambule, p. 1.

réunions ont eu place lors des forums de l'OCI mais qui sont restés de nature consultative.

La Stratégie et le Plan d'Action mentionnent que c'est au forum du COMCEC que l'examen et la mise en oeuvre doivent avoir lieu. Toutefois, aucune institution de l'OCI n'est désignée en tant qu'autorité pour la mise en oeuvre de la Stratégie et du Plan. Il est à noter que le nombre d'institutions de l'OCI dans le domaine de la détermination de cette tâche de coopération économique et commerciale était crucial.

B- Evaluation du mécanisme de mise en œuvre

Le mécanisme de mise en œuvre proposé par le Plan est loin d'aborder les objectifs mentionnés. Comme le prévoit le Plan, les RGE, les comités de projet et les réunions ministérielles – tenues et abritées par les pays membres – représentent le cadre de mise en œuvre. Bien qu'elles possèdent un rôle par le biais du Comité de Session, les institutions de l'OCI ne sont pas aussi efficaces dans le mécanisme de mise en œuvre tel qu'envisagé par le *Mécanisme supplémentaire*, adopté en 2003 lors de la 19ème session du COMCEC. En outre, l'implication du secteur privé et des institutions de financement, tel que prévue par le Plan, ne font pas partie du mécanisme de mise en œuvre.

Sur le plan pratique, presque aucun plan de projet ou de coopération proposé par le Plan n'a été réalisé en rédigeant ce rapport. La cause en est, partiellement, la faiblesse du concept et de l'organisation du Plan, et surtout le mécanisme proposé pour la mise en œuvre. Les problèmes d'organisation du plan ont déjà été discutés. Le mécanisme de mise en œuvre a été analysé dans la partie précédente sous plusieurs angles:

Premièrement, les RGE, les comités de projet et les réunions ministérielles n'ont pas tenu les réunions prévues. Les RGE sectorielles n'ont été tenues que dans

cinq secteurs du Plan depuis 1994. Un nombre limité de comités de projets a été réalisé dans le cadre du Plan et ses secteurs; les réunions ministérielles étaient loin de répondre aux attentes. Deuxièmement, le nombre de projets proposés et le nombre de pays proposant des projets ou témoignant un intérêt pour ces projets étaient très faibles. Troisièmement, malgré la dynamisation du comité de session et le rôle croissant des institutions de l'OCI dans le mécanisme de mise en œuvre, presque aucun projet parmi le nombre très limité de projets élaborés, n'a été réalisé.

Certaines défaillances du système précédent dont l'absence d'un mécanisme de mise en œuvre comprenant une participation active de la part des Etats membres et des institutions de l'OCI, et des mécanismes de financement, ont partiellement été relevées par l'adoption de quelques amendements lors de la 19ème Session du COMCEC, suite à l'examen de la mise en œuvre du Plan d'Action. Dans le « mécanisme supplémentaire » adopté, les institutions de l'OCI jouent un rôle dans l'évaluation des projets proposés par le plan et la dynamisation du Comité de Session, tout en reconnaissant la nécessité de créer un mécanisme financier. Le mécanisme financier des projets proposés par le Plan n'a pas encore été réalisé. Cependant, les réunions du Comité de Session sont tenues régulièrement deux fois par fois pour examiner les projets figurant sur l'ordre du jour, décidant, après les avoir évalués, de les inclure ou les écarter.

L'amendement partiel était bénéfique dans la mesure où il a obtenu quelque contribution des institutions de l'OCI. Toutefois, les principaux échecs dans le mécanisme de mise en œuvre – comme l'absence d'un système institutionnel efficace, l'absence des propriétés des Etats membres, l'absence d'un mécanisme financier clair et l'absence d'une gestion efficace des cycles de projet restent toujours sans réponse. Ces faiblesses pourraient se résumer par une absence d'un « cadre institutionnel bien défini » assurant la mise en œuvre du Plan d'Action ainsi que la coopération économique libre de l'OCI.

C- Le PAD et sa relation avec le Plan d'Action

Il est également nécessaire d'évaluer la relation entre le Programme d'Action Décennal (PAD), adopté en 2005, et le Plan d'Action. La partie du PAD liée à la coopération économique est brève et cite un nombre choisi de domaines qui figurent déjà dans le Plan d'Action, dont le commerce intra-OCI et l'environnement. L'accent sur les problèmes de développement de l'Afrique est un autre problème soulevé par le Programme. Le PAD désigne un nouveau domaine de coopération, l'allégement de la pauvreté, et crée un fonds spécial à cet effet. Une innovation du PAD, bien que mis en oeuvre dans un seul domaine, est l'objectif quantitatif (20 pour cent) fixé pour le commerce intra-OCI.

Cependant, le PAD n'explique pas la cause de l'absence d'autres secteurs du Plan; et n'en propose pas de nouvelles pour la coopération. Le PAD ne propose pas non plus de mécanisme de mise en oeuvre. Ainsi, le PAD constitue un effort – dans le domaine du Plan d'Action – d'avancer un nombre limité de domaines prioritaires de coopération dans un délai de 10 ans. Toutefois, le plan était contraint d'opérer de manière intensifiée, dans le mécanisme de mise en oeuvre du Plan d'Action.

Inévitablement, le PAD, en ne relevant pas les défis du Plan d'Action dès le départ, était devenu vulnérable aux défaillances du Plan mentionnées plus haut. Ainsi, un examen critique du Plan d'Action aidera à saisir les problèmes présents également au PAD.

Cette évaluation démontre la nécessité d'un examen radical de la Stratégie et du Plan d'Action et son mécanisme de mise en oeuvre. Les défis relevés dans la mise en oeuvre doivent être le point de départ pour une nouvelle conceptualisation de la coopération économique de l'OCI et un réexamen de son cadre institutionnel.

ANNEXE 1: Diagramme du mécanisme de mise en oeuvre tel que prévu par le Plan d'Action

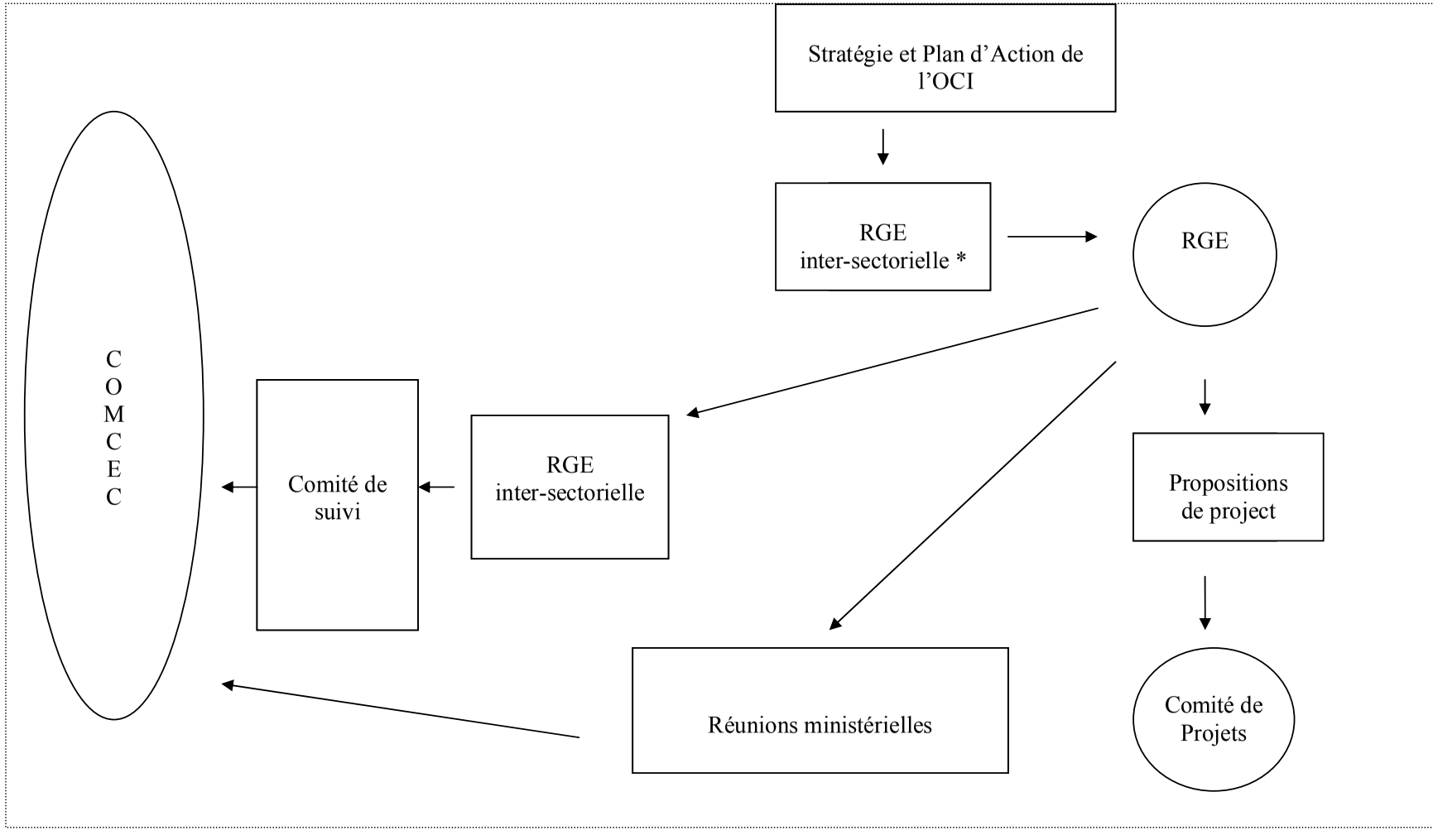

* En vue de lancer la mise en oeuvre du Plan, une réunion intersectorielle de groupes d'experts qui abordera les dix domaines prioritaires sera prévue. Cependant, il s'est avéré plus pratique de tenir plus d'une réunion pour aborder à la fois un ou plusieurs domaines étroitement liés, selon leur priorité. Ainsi, la 11ème session du COMCEC a invité les Etats membres à abriter les réunions sectorielles et intersectorielles.

ANNEXE 2: Diagramme du mécanisme de mise en oeuvre en pratique

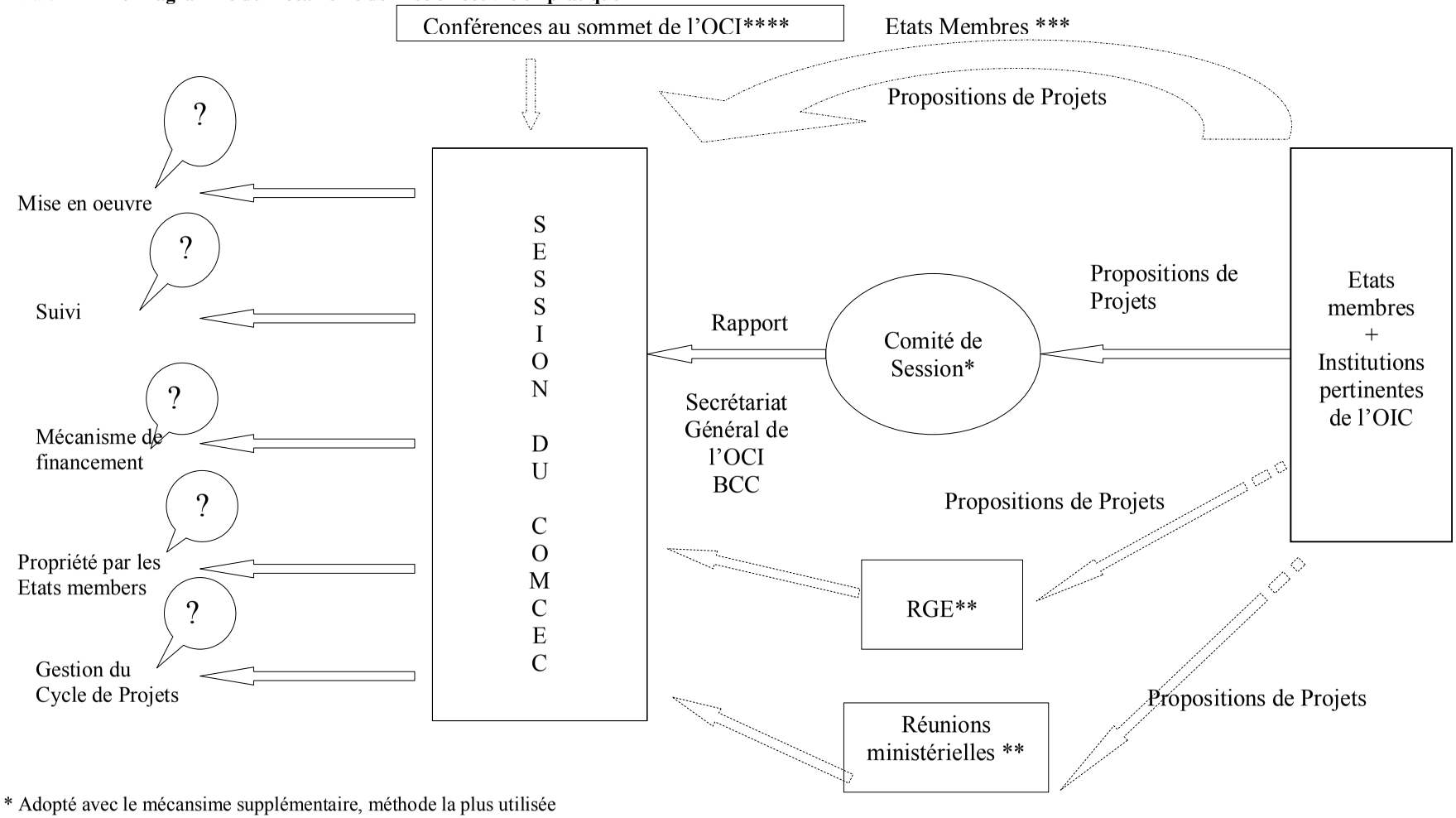

* Adopté avec le mécansime supplémentaire, méthode la plus utilisée
** Tel que prévu par le Plan d'Action.
*** Ni prévu par le Plan d'Action ni par le mécanisme supplémentaire, mais les Etats membres soumettent parfois les propositions de projets directement aux sessions du COMCEC.
**** Sans utiliser la méthode PCM, certaines idées de projets sont directement avancées au COMCEC par les conférences au sommet de l'OCI, par exemple le projet de ligne ferroviaire Dakar – Port Soudan

ANNEXE 3: RGE et Réunions ministérielles depuis la création du Plan

Réunions de groupes d'Experts		
Date	**Lieu**	**Nom**
*1-3 septembre 1997**	*Istanbul*	*Réunion de Groupes d'Experts sur l'argent, la Finance et les mouvements de capitaux*
*24-25 octobre 1997**	*Karachi*	*Réunion de Groupes d'Experts sur la facilitation du commerce étranger des Etats membres de l'OCI*
*6-8 mai 1998**	*Istanbul*	*Réunion de Groupes d'Experts sur la technologie et la coopération technique*
13-14 octobre 2000	Doha	Réunion de Groupes d'Experts pour examiner l'implication de la mise en place du marché islamique commun
6-7 may 2001	Istanbul	Réunion de Groupes d'Experts sur l'accélération de la mise en œuvre du Plan d'Action
26-27 mars 2002	Casablanca	Réunion de Groupes d'Experts pour élaborer le projet de règlements du TF-OCI
24-26 juin 2003	Casablanca	Réunion de Groupes d'Experts sur le système de commerce préférentiel
Décembre 2003	Téhéran	Réunion de Groupes d'Experts sur le marché islamique commun
*22-23 mars 2005**	*Jeddah*	*1ère Réunion de Groupe d'Experts sur le coton*
*11-14 juillet 2005**	*Téhéran*	*1ère Réunion de Groupe d'Experts sur le tourisme*
28-30 mars 2006	Izmir	2ème Réunion de Groupe d'Experts sur le coton
9-12 octobre 2006	Antalya	3ème Réunion de Groupe d'Experts sur le coton
9-11 mai 2007	Istanbul	2ème Réunion de Groupe d'Experts sur le tourisme
5-6 juillet 2008	Ankara	Réunion de Groupe d'Experts (RGE) sur le renforcement du commerce intra-OCI

* Outre les cinq RGE, mises en italique, tenues conformément au mécanisme de mise en oeuvre, plusieurs réunions étaient prévues sous le thème « Réunions de Groupe d'Experts », comme mentionné sur le tableau.

Réunions ministérielles[34]		
Date	**Lieu**	**Nom**
14-16 janvier 1995	Téhéran	4ème Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole
8-11 juillet 1996	Téhéran	3ème Réunion ministérielle sur les Postes et les Télécommunications
29-30 novembre 1997	Dakar	4ème réunion des Ministres de l'information
1-2 décembre 1999	Téhéran	5ème réunion des Ministres de l'information
2-4 octobre 2000	Ispahan	1ère réunion des Ministres du Tourisme
10-13 octobre 2001	Kuala Lumpur	2ère réunion des Ministres du Tourisme
7-9 octobre 2002	Riad	3ème réunion des Ministres du Tourisme
10-11 mars 2003	Le Caire	6ème réunion des Ministres de l'information
14-16 juin 2004	Téhéran	4ème Conférence ministérielle sur la sécurité alimentaire et le développement agricole
28-30 mars 2005	Dakar	4ème réunion des Ministres du Tourisme
9-12 septembre 2006	Baku	5ème Conférence islamique des Ministres du Tourisme
13-14 septembre 2006	Jeddah	7ème réunion des Ministres de l'Information
29 juin - 2 juillet 2008	Damas	6ème Conférence islamique des Ministres du Tourisme
27-28 janvier 2009	Rabat	8ème réunion des Ministres de l'Information

[34] Le nombre de réunions ministérielles tenues n'était pas calculé avant 1995, date de commencement du Plan d'Action. Quelques réunions ministérielles ont également été tenues dans d'autres domaines autres que les dix domaines prioritaires: 2ème Conférence Islamique des Ministres de la Culture à Rabat, 12-14 novembre 1998; la 3ème Conférence islamique des Ministres de la Culture à Doha, 29-31 décembre 2001; 1ère Conférence Ministérielle sur le rôle de la femme dans le développement des Etats membres d l'OCI, à Istanbul, 20-21 novembre 2006; 1ère Conférence ministérielle islamique sur la Santé, à Kuala Lumpur, 12-15 juin 2007, 2ème Conférence Ministérielle sur le rôle de la femme dans le développement des Etats membres de l'OCI, Egypte, 24-25 novembre 2008 et la 2ème Conférence islamique des Ministres de la santé, Téhéran, 1-4 mars 2009.

ANNEXE 4: Distribution des Projets selon les Etats membres qui proposent et ceux qui sont intéressés (à compter de 2004)

Etat qui propose		**Etat intéressé**	
Nom	**Nombre de propositions**	**Nom**	**Nombre de projets qui les intéressent**
Turquie	18	Arabie Saoudite	6
Jordanie	2	Kazakhstan	4
Soudan	4	Burkina Faso	4
Iran	5	Sultanat d'Oman	2
CRSESPI*	4	Tunisie	1
CICI	2		
CIDC	4		
TOTAL:	**40**		**17**

* En principe, quand une des institutions de l'OCI propose un Projet, la proposition de projet doit être soulevée officiellement par un Etat membre en vue d'initier la création d'un Comité de Projet. Cependant et avec l'adoption d'un mécanisme supplémentaire, les institutions de l'OCI sont également impliquées dans le mécanisme de mise en œuvre et proposent de nouveaux projets.

ANNEXE 5: Distribution des Projets selon les Etats membres qui proposent et ceux qui sont intéressés (à compter de 2010)

Etat qui propose		**Etat intéressé**	
Nom	**Nombre de propositions**	**Nom**	**Nombre de projets qui les intéressent**
Turquie	3	Kazakhstan	1
Guinée	1	Syrie	1
Soudan	1	Maroc	1
Sec. Gén. de l'OCI.	2	Bangladesh	1
Bureau de Coord. du COMCEC	2	Pakistan	1
		Yémen	1
		Bénin	1
		Gambie	2
		Guinée	2
		Guinea Bissau	2
		Mali	2
		Mauritanie	1
		Niger	2
		Sénégal	2
		Sierra Leone	1
		Burkina Faso	2
		Cameroun	1
		Tchad	1
		Djibouti	1
		Libye	1
		Nigeria	1
		Soudan	1
		Ouganda	1
TOTAL:	**9**		

ANNEXE 6: Liste Originale des Propositions de Projets (en 2004)

I-	COOPERATION TECHNIQUE		
Numéro de série	**Propositions/idées de Projets**	**Etat/ Institution qui propose**	**Pays intéressé**
1.	Coopération technique dans le domaine de l'ingénierie logicielle entre les Etats membres de l'OCI	Jordanie	
2.	Coopération technique dans le domaine de la préservation du patrimoine entre les Etats membres de l'OCI	Jordanie	
3.	Production de pulpe et de papier au Soudan	Soudan	
4.	Renforcement du Centre d'innovation, de conception et de fabrication des prototypes	Soudan	
5.	Abri et Habitat au Soudan	Soudan	
6.	Production de cellules photovoltaïques	Soudan	
7.	Coopération technique entre les institutions nationales de la propriété industrielle des Etats membres de l'OCI	Turquie	Kazakhstan
8.	Coopération technique dans le domaine des pépinières d'affaires dans les Etats membres de l'OCI	Turquie	
9.	Coopération dans le domaine de développement technique: avions de lignes régionales à échelle moyenne	Turquie	Kazakhstan
10.	Fourniture d'Assistance technique pour la création d'une Fondation de Développement de la Technologie dans les Etats membres de l'OCI	Turquie	
11.	Centre de Recherches sur l'énergie et le développement technologique pour les Pays Islamiques	Turquie	Arabie Saudite, Kazakhstan
12.	Agence spatiale pour les Pays Islamiques	Turquie	Kazakhstan
13.	Projet d'Education à Distance	Turquie	
14.	Coopération technique dans le domaine de la Protection de l'environnement: Bon usage des zones littorales pour la prévention de l'érosion accélérée des plages/côtes	Turquie	
15.	Développement du processus de métamétrone et de Métribuzine pour la production du 1,3,4-triazine 6 un dérivé, utilisé comme fongicide en Iran.	Iran	Arabie Saudite
16.	Développement du processus de Lonoxyail (totril) pour ce fongicide de valeur et son analogue Dibromo.	Iran	Arabie Saudite
17.	Développement du processus de carbamazépine pour la production de Carbamazépine avec une capacité de 25 Millions de tonnes par année	Iran	Arabie Saudite
18.	Sut-SOFT, logiciel pour le modelage de transfert de chaleur, de masse et analyse de stress	Iran	Arabie Saudite
19.	Création d'essais sur le terrain	Iran	Arabie Saudite
II-	**ARGENT, FINANCE ET MOUVEMENT DE CAPITAUX**		
20.	Création d'une Corporation Islamique d'Assurance et de Réassurance	Turquie	

21.	Corporation Islamique de Finances sous les auspices de la BID	Turquie	
22.	Agence mutlilatérale islamique de compensations (Union)	Turquie	
23.	Elaboration d'un programme multi-annuel cohérent pour la formation et des séminaires dans les domaines financiers et monétaires		
24.	Compilation par le CRSESPI, en collaboration avec la BID/IRTI, d'un répertoire d'Experts musulmans dans le domaine de l'argent, des banques et de la finance.	Turquie	
25.	Collecte et distribution régulières et systématiques des données et des informations détaillées sur les activités dans le domaine de l'argent, des banques et des finances dans les pays membres. Création, par le CRSESPI, en collaboration avec la BID, d'un ensemble de base de données sur les activités pertinentes aboutissant à de telles données et informations.	Turquie	
26.	Compilation par le CRSESPI, en collaboration avec la BID/IRTI, d'un répertoire des banques et des institutions financières dans les pays membres.	Turquie	
III-	**COMMERCE EXTERIEUR**		
27.	Un mécanisme pour une collecte et une distribution systématiques des informations détaillées sur les barrières tarifaires et non tarifaires du commerce dans les pays membres.	Turquie.	Burkina Faso, Oman
28.	Création d'une Maison Islamique de Commerce	Turquie	
29.	Mécanisme d'intégration des Pays Membres de l'OCI dans le Système Mondial du Commerce	Turquie	Burkina Faso
30.	Etude sur la détermination des avantages comparatifs de l'économie des pays membres de l'OCI	Turquie	Oman, Tunisie
31.	Création d'un Fonds de Développement du Marché Islamique des Exportations	CRSESPI	
32.	Collecte et examen des informations statistiques concernant les besoins en importation et le potentiel d'exportation des pays membres	CRSESPI	
33.	Développement d'un Plan conjoint pour le transport dans les pays membres enclavés	CRSESPI	
34.	Préparation d'une étude détaillée sur les règlements et les procédures de commerce des Etats membres	CRSESPI	
35.	Développement d'un plan conjoint pour le transport dans les pays membres enclavés	CICI	
36.	Services de gestion des imports fournis par les Chambres nationales des Pays membres	CICI	
37.	Programme de formation des formateurs dans le domaine du commerce international	CIDC	Burkina Faso
38.	Création d'entreprises spécialisées dans l'organisation de foires et expositions de commerce	CIDC	Burkina Faso
39.	Création de salles d'exposition permanentes	CIDC	
40.	Organisation d'une exposition permanente pour les biens virtuels par le biais du site web du CIDC	CIDC	

APPENDICE 7: Propositions de Projets (en mai 2010)

Numéro de série	Proposition d'idées/ projets	Etat/ Institution qui propose	Pays intéressé	Coordinateur
1.	Coopération technique entre les institutions nationales de la propriété intellectuelle des les Etats membres de l'OCI	Turquie	Kazakhstan, Syrie, Maroc, Bangladesh, Pakistan et Yémen	CIDC
2.	Formation des directeurs de pépinières dans les Etats membres de l'OCI	Turquie		CICI
3.	Etude sur l'infrastructure du transport aérien et de l'industrie dans les Etats membres de l'OCI	Turquie		CRSESPI
4.	Création d'un réseau de parcs transfrontaliers et de réserves en Afrique de l'ouest	Guinée	Bénin, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Burkina Faso (Observateur)	CIDC/ CRSESPI
5.	Projet de ligne ferroviaire Dakar – Port Soudan	Soudan	Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Djibouti, Gambie, Guinée, Libye, Mali, Niger, Nigia, Sénégal, Soudan, Ouganda et Guinée Bissau	Secrétariat Général de l'OIC
6.	Création de la Fédération des Associations du Transport Islamique Aérien	Secrétariat Général de l'OIC		
7.	Création de la Fédération des Associations du Transport Islamique Routier	Secrétariat Général de l'OIC		
8.	Lancement d'une Grande Bourse de l'OCI/BID pour les principaux domaines académiques	Bureau de Coordination du COMCEC		
9.	Création d'un portail web dynamique pour un marché électronique B2B	Bureau de Coordination du COMCEC		MUSIAD avec la CICI, le CIDC et le BCC

ANNEXE

11

Original : Anglais

RAPPORT DE LA 17 ème REUNION DU COMITE DE SESSION
(İstanbul, 4 octobre 2010)

1. Le 17ème Comité de Session du COMCEC a été tenu le 4 octobre 2010 avant la 26ème Session du COMCEC.

2. La Réunion a été présidée par M. Metin Eker, Directeur Général par intérim du Bureau de Coordination du COMCEC.

3. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), les institutions de l'OCI suivantes ont assisté à la Réunion :

- Le Centre de Recherches Statistiques, Economiques, Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (CRSESPI)
- Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
- La Banque Islamique de Développement (BID)
- La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI)

Certaines Institutions Turques, propriétaires des projets de coopération proposés du COMCEC ont pris part à la Réunion.

La Réunion a accepté d'examiner les points suivants de l'ordre du jour:

1. Examen des projets de coopération proposés du COMCEC.
2. Nouvelles propositions de projets.
3. Questions diverses.

Au titre du point 1 de l'ordre du jour :

1. Le comité a fait les recommandations suivantes sur les projets :

Le comité a tout d'abord débattu le projet intitulé « coopération technique entre les Bureaux de Brevets des Etats Membres de l'OCI ». Au sujet des deux ateliers prévus en Arabie Saoudite et en Malaisie, le Comité a été informé de l'intention de l'Arabie Saoudite d'organiser un desdits projets d'ici la fin de 2010. Cependant, aucune information n'a été communiquée au comité quant à l'atelier de la Malaisie. Le Comité a demandé le soutien de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et de la BID en vue de faciliter l'organisation de ces ateliers.

Au sujet du portail web sur les informations de la propriété intellectuelle - dont la création est prévue par le CIDC en collaboration avec l'Office Marocain de la propriété intellectuelle et commerciale (OMPIC) -, le représentant du CIDC a informé le Comité que le mandat de ce sous-projet avait déjà été finalisé et soumis à la BID pour financement. Le Comité a demandé à la BID d'examiner la possibilité de financer le projet.

Concernant le projet intitulé "Formation à la gestion de pépinières d'entreprises entre les Etats membres de l'OCI », le Comité s'est félicité des résultats de « la formation des gestionnaires de pépinières des pays de l'OCI » tenue le 30 septembre et le 1er octobre 2010 à Ankara, Turquie. Le Comité a décidé d'éliminer le projet de la liste suite à sa réalisation couronnée de succès et a demandé à la CICI de lancer des programmes similaires de formation dans l'avenir.

Quant au projet intitulé "Etude de l'infrastructure du transport aérien et de l'industrie dans les Etats membres de l'OCI », le Comité a pris note de la fiche de proposition de projet présentée par l'Université Anadolu de Turquie et a demandé à ladite Université et au CRSESPI de la finaliser et de la soumettre deux mois avant la prochaine Réunion du Comité de Session. Le Comité s'est félicité de la proposition du CRSESPI d'organiser un atelier sur l'industrie de transport aérien avec la participation des acteurs principaux du secteur.

A propos du projet intitulé « Développement durable dans le réseau des parcs transfrontaliers et dans les zones protégées en Afrique de l'ouest », le comité a débattu les possibilités d'attirer un nombre plus important de donateurs et de parties prenantes pour une mise en œuvre rapide du Projet.

Eu égard au projet intitulé « Projet de ligne ferroviaire Dakar-Port Soudan », le Représentant du Secrétariat Général de l'OCI a informé le Comité des résultats de la « Réunion des Parties Prenantes du Projet de ligne ferroviaire Dakar-Port Soudan », qui s'est tenue à Djeddah le 26 mai 2010. Les représentants de la BID ont proposé d'incorporer ce projet dans le Projet ferroviaire Dakar-Djibouti parrainé par la Banque Africaine de Développement. Le Comité a demandé au Secrétariat Général de l'OCI et à la BID d'examiner cette proposition en vue d'accélérer la mise en œuvre du projet.

Concernant le Projet intitulé « Etablissement de la Fédération des Associations Islamiques du Transport Routier », le Comité a noté avec satisfaction la proposition de l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie (TOBB) de coordonner le Projet. Le Comité a demandé à la TOBB, en coordination avec la CICI, de soumettre la fiche du profil de projet à la prochaine réunion du Comité de Session.

En ce qui concerne le Projet intitulé « Etablissement de l'Organisation Islamique du Transport Aérien», le Comité a réitéré sa demande au Secrétariat Général de soumettre la fiche du profil de projet à la 18e Réunion du Comité de Session.

En outre, le Comité a examiné le projet intitulé « Lancement d'un Grand Programme de Bourses OCI/BID dans les Principaux Domaines Universitaires ». Le Comité a été informé que la BID a élargi la portée de son programme de bourses, qui existait déjà au sein du Groupe de la BID. Par conséquent, pour éviter les doublons, le Comité a décidé de supprimer cette proposition de projet de la liste des projets du Comité de Session.

Eu égard au Projet intitulé « Etablissement d'un Portail Web Dynamique pour la Place de Marché électronique B2B », le Comité a pris note du budget estimé du projet qui a été établi par la MUSIAD, et a chargé cette dernière de consulter la BID et la CICI concernant le cofinancement du projet dès que possible.

<u>Au titre du point 2 de l'ordre du jour</u>

5. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité a délibéré le nouveau projet du CIDC portant sur la Coopération Technique entre les Etats membres de l'OCI dans le domaine de la loi et la politique de la concurrence. Le comité s'est félicité de la proposition et a requis du CIDC d'examiner les détails dudit programme d'assistance technique en coopération avec les Etats Membres intéressés et de soumettre la fiche du profil du projet à la 18ème réunion du Comité de Session. A cet égard, le Comité s'est félicité également de l'offre de l'Organisme Turc de la Concurrence pour accueillir l'atelier en Turquie durant le second semestre de 2011.

Au titre du point 3 de l'ordre du jour

6. Le Comité a demandé au Coordinateur des institutions de l'OCI, qui ne l'a pas fait, de soumettre la fiche du profil du projet concernant leurs projets figurant à l'ordre du jour du Comité de Session, au bureau de Coordination du COMCEC et au Secrétariat général de l'OCI en vue de les circuler à tous les Etats membres au plus tard deux mois avant la prochaine réunion du Comité de Session.

Cependant, les projets dont les fiches du profil du projet, n'ont pas été soumises, seront considérés comme propositions en attendant de les soumettre au Comité de Session.

7. Le Comité a conclu alors ses travaux en remerciant les participants.

LISTE DES PROPOSITIONS DU PROJET

No.	Propositions de Projet/Idées	Etat/Institution Qui propose	Pays Intéressé	Coordinateur
1.	Coopération Technique Entre les Bureaux des Brevets des Pays Membres de l'OCI	Turquie	Kazakhstan, Syrie, Maroc, Bangladesh, Pakistan et Yémen	CIDC
2.	Etude sur l'Infrastructure et l'Industrie du Transport Aérien dans les Pays Membres de l'OCI	Turquie		CRSESPI
3.	Etablissement d'un Réseau de Parcs et Réserves Transfrontaliers en Afrique de l'Ouest	Guinée	Benin, Gambie. Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Burkina Faso (Observateur)	CIDC/CRSESPI
4.	Projet ferroviaire Dakar-Port Soudan	Soudan	Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Djibouti, Gambie, Guinée, Libye, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Soudan, Uganda et Guinée Bissau	Secrétariat Général de l'OCI
5.	Etablissement de la Fédération des Associations Islamiques du Transport Aérien	Secrétariat Général de l'OCI		
6.	Etablissement de la Fédération des Associations Islamiques des Transports Routiers	Secrétariat Général de l'OCI		TOBB
7.	Etablissement d'un Portail Web Dynamique B2B Marché-Electronique	Bureau de Coordination du COMCEC		MUSIAD avec ICCI, CIDC et BCC

ANNEXE

12

Original : Anglais

RAPPORT DE LA 3EME REUNION DU COMITE DE PROJET ET DE LA 4EME REUNION DU COMITE DE DIRECTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE L'OCI POUR LE COTON

(27-28 septembre 2010 Casablanca – Royaume du Maroc)

1. Conformément à la résolution n° 70 de la 26ème réunion du comité de suivi du COMCEC, tenue à Antalaya, République de Turquie, les 11 et 12 mai 2010, la 3ème réunion du comité de projet et la 4ème réunion du comité de pilotage pour la mise en œuvre du plan d'action de l'OCI pour le coton ont été organisées par le Secrétariat général de l'OCI, le CIDC et le groupe de la BID, les 27 et 28 septembre 2010 à Casablanca, Royaume du Maroc.

2. La 4ème réunion du comité de pilotage pour la mise en œuvre du plan d'action de l'OCI pour le coton s'est tenue le 28 septembre à Casablanca en vue d'approuver définitivement les propositions de projets et les suggestions présentées lors de la 3ème réunion du comité de projet.

3. La réunion a été présidée par M. Ismaël Kalender, président du comité de pilotage (Directeur général au ministère de l'Industrie et du commerce de la république de Turquie).

4. Les Etats membres suivants ont assisté à la réunion :

- République d'Azerbaïdjan,
- République arabe Syrienne,
- Burkina Faso,
- République Populaire du Bangladesh,
- République du Cameroun,
- République d'Indonésie,
- Royaume du Maroc,
- République du Mozambique,
- République fédérale du Nigéria,
- République du Sénégal,
- République de Turquie,
- République d'Ouganda,

5. En plus du secrétariat général de l'OCI et du Bureau de Coordination du COMCEC, les institutions suivantes ont assisté à la réunion en tant que membres du comité de pilotage :

- SESRIC,
- CIDC,
- Groupe de la BID,

(Liste des participants en annexe I)

Cérémonie d'ouverture

6. Après récitation des quelques versets du Saint Coran, la cérémonie inaugurale s'est ouverte sur la lecture du message de S.E. le Prof. Ekmeleddin Ihsanoglu, Secrétaire général de l'OCI, par l'ambassadeur Nabika Diallo, Conseiller du Secrétaire général pour les Affaires économiques.

Dans son message, le Secrétaire général a souligné que, considérant le fait que le plan d'action quinquennal pour le coton vise à promouvoir la création de richesses et l'amélioration de la compétitivité du secteur agroindustriel et, en même temps, la réduction de la pauvreté dans les pays membres, il est important de procéder à une évaluation exhaustive de l'impact de ce programme sur les objectifs de développement des Etats membres de l'OCI.

Le Secrétaire général a souligné la nécessité d'un mécanisme de financement impliquant tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux. En plus de fournir le soutien technique requis, une telle approche pourrait, selon lui, faciliter la mobilisation des ressources pour les projets en frappant à toutes les portes et en explorant toutes les pistes possibles en vue de garantir la mise en œuvre de ces projets dans les délais prévus.
Le Secrétaire général a souligné qu'il pourrait être utile à cette fin de mettre à niveau les contacts avec les différentes agences de développement et de coopération des Etats membres de l'OCI, comme l'Agence Turque de Coopération Internationale, le Fonds de développement saoudien, le Fonds koweitien pour le développement économique arabe, le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement, la Banque africaine de développement et la Banque de développement de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que la Banque de développement

de l'Afrique Centrale. De même, les diverses agences économiques régionales, à l'instar de l'ECOWAS, du NEPAD, de l'ECO, du D8, de la COMESA, du CCG et autres, pourraient compléter et relayer les initiatives en cours de l'OCI concernant le sous secteur du coton.

7. Dans son allocution de bienvenue, S.E. M. Allal Rachdi, Directeur général du CIDC, a exprimé ses sincères remerciements à S.E. le Prof. Ekmeleddin Ihsanoglu, Secrétaire général de l'OCI, et au Dr. Ahmed Mohamed Ali, président du groupe de la BID, pour leur appui à la mise en œuvre du plan d'action de l'OCI pour le coton, ainsi qu'à tous les participants pour leur participation à ces réunions.

Le Directeur général a rappelé les principaux objectifs de ces réunions et souligné le rôle vital de ce secteur dans les économies des Etats membres de l'OCI. Il a également évoqué les efforts entrepris au niveau national pour augmenter la valeur ajoutée du coton, soulignant que certaines contraintes structurelles et locales expliquent le faible taux de traitement de la fibre de coton, qui est estimé à seulement 5% de la production locale. D'où l'importance pour les Etats membres de conjuguer leurs efforts, d'harmoniser leurs politiques, de renforcer la coopération intra-OCI dans le secteur du coton et notamment d'accroître les investissements dans la filière du coton en Afrique et en Asie centrale. Il a souligné l'importance qu'il y a à explorer d'autres sources de financement pour se procurer des moyens financiers supplémentaires. Avant de conclure, il a réitéré la disponibilité du CIDC pour faire profiter les Etats membres de l'OCI de son expertise et de son expérience et pour soutenir les efforts déployés par les gouvernements pour « transformer cette crise en une énergie positive ».

M. Rachdi a terminé son allocution en adressant ses vifs remerciements et l'expression de sa gratitude à Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc, pour son appui sans réserve aux activités de l'OCI en général et au CIDC en particulier.

8. M. Ismail Kalender, Président du comité de pilotage, a évoqué l'importance du plan d'action quinquennal de l'OCI pour le coton et a fait un bref compte rendu des actions engagées depuis 2007. Il a exprimé ses remerciements au groupe de la BID pour l'agrément final accordé en vue de contribuer au financement des projets de la Turquie et du Cameroun. Il a également souligné l'importance qu'il y a à finaliser ces projets le plus tôt

possible durant l'année 2011 et avec l'appui de l'ensemble des institutions financières concernées. Il a en outre rappelé aux Etats membres de fournir des contributions informatives pour le portail dédié au coton et créé par le Secrétariat général de l'OCI. Il leur a également demandé de bien vouloir remplir les questionnaires du sondage préparé par la Turquie dans le but de recueillir les données sectorielles nécessaires à la source. Il a conclu en remerciant le Royaume du Maroc, le Secrétariat général de l'OCI, le groupe de la BID et le CIDC pour leurs efforts et pour avoir organisé ces réunions. Il a également remercié tous les autres représentants des Etats membres et des institutions pour leur participation.

9. Prenant la parole à son tour, le Dr. Osman Mahgoub Elfiel, représentant du groupe de la BID et président de la réunion du comité de projet, a rappelé les activités des précédentes réunions consacrées au coton et a précisé qu'il restait une année seulement avant la fin du plan d'action quinquennal de l'OCI pour le coton. Il a souligné l'importance de la mise en place du mécanisme approprié pour concrétiser les objectifs de ce plan d'action, avec le soutien de toutes les institutions financières concernées.

10. La réunion a examiné et adopté les points suivants figurant à son ordre du jour :

a- évaluation du rapport de la 3ème réunion du comité de projet et approbation des projets adoptés par cette réunion,
b- suivi des projets adoptés par les précédentes réunions du comité de projet et du comité de pilotage,
c- briefing sur le questionnaire préparé dans le but de quantifier les besoins en coton de la Turquie à satisfaire par les pays de l'OCI producteurs de coton (par le ministère de l'industrie et du commerce de la République de Turquie),
d- débat sur l'extension du plan d'action quinquennal pour le coton (2007-2011),
e- briefing sur le portail de l'OCI dédié au coton,
f- questions diverses

(Ordre du jour et programme de travail en annexe II)

Point 1 de l'ordre du jour

11. La réunion a adopté le rapport de la réunion du comité de projet du 27 septembre 2010 et décidé de soumettre les propositions de projets approuvées aux institutions financières internationales par l'intermédiaire du Secrétariat général de l'OCI

(Rapport de la 3ème réunion du comité de projet en annexe 3)

Point 2 de l'ordre du jour

12. Trois questions importantes étaient à l'examen concernant le suivi des opérations déjà approuvées ainsi que les opérations susceptibles d'êtres proposées à l'avenir.

I- Une meilleure présentation du document de projet en s'inspirant du prototype distribué durant la réunion du comité de projet. Ce document de projet devra être appuyé de l'ensemble des études pertinentes menées par les entités officielles ou par d'autres consultants.

II- Toute proposition de projet devra être appuyée par « une demande officielle » émanant de l'autorité gouvernementale compétente.

III- Toute proposition de projet devra être listée parmi les projets publics prioritaires destinés à être financés par des parties extérieures.

13. La réunion a souligné l'importance accordée au plan d'action pour le coton par le Secrétariat général et a invité les Etats membres et les institutions de l'OCI concernés à fournir leur appui sans réserve à la mise en œuvre dudit plan.

Point 3 de l'ordre du jour

14. Le représentant du ministère turc de l'industrie et du commerce a présenté le questionnaire préparé par les enquêteurs dans le but de pourvoir aux besoins en coton de la Turquie à partir des pays de l'OCI producteurs de coton.

15. Le comité a demandé aux Etats membres de remplir le questionnaire et de le retourner au ministère turc de l'industrie et du commerce pour le traiter et produire un rapport qui sera posté sur le portail de l'OCI dédié au coton.

16. Le comité a également invité le CIDC à tenir compte des résultats de cette enquête en préparant son étude sur « la compétitivité et l'amélioration de la qualité du coton dans les Etats membres de l'OCI ».

17. La réunion a souligné la nécessité de mettre pleinement à profit les opportunités offertes par le plan d'action quinquennal de l'OCI pour le coton en tant que plateforme solide pour promouvoir le commerce, l'investissement et le transfert de technologie dans le domaine considéré, entre les Etats membres concernés de l'OCI.

Point 4 de l'ordre du jour

18. Le comité a examiné la question de la prolongation du plan d'action quinquennal de l'OCI pour une période supplémentaire de 5 ans, de 2011 à 2016.

Dans ce contexte, le comité a rappelé que les principaux objectifs de ce plan d'action sont les suivants :

a- la valeur ajoutée du coton, qui est la principale source de revenus de plusieurs Etats membres de l'OCI et qui contribue à réduire la pauvreté et à procurer des devises fortes à de nombreux pays africains,
b- la contribution à la promotion du commerce, de l'investissement et du transfert de technologie entre les Etats membres dans le secteur cotonnier,

Le comité a noté que le plan d'action avait été adopté en tant que plateforme propice à l'échange d'expérience entre les acteurs de la filière du coton, à savoir les centres de recherche, les producteurs, les industriels et les institutions financières.

Le comité a également noté que ce plan avait été hautement apprécié par les Etats membres concernés et qu'à ce jour une trentaine de projets avaient été

approuvés par le comité de projet et le comité de pilotage, précisant que certains de ces projets sont actuellement au stade du financement.

Le comité a donc jugé nécessaire de proroger le plan d'action de 5 années supplémentaires en vue de capitaliser l'expérience acquise et de concrétiser l'objectif global du plan. Il a en même temps considéré qu'il serait nécessaire de procéder à une évaluation provisoire du plan pour tirer la leçon de l'expérience passée, identifier les lacunes et les contraintes et forger un terrain solide pour mettre efficacement en œuvre le futur programme.

La réunion a mandaté le président du comité de pilotage (ministère turc de l'industrie et du commerce) pour soumettre à cet effet une proposition à la 26ème session du COMCEC.

Point 5 de l'ordre du jour

19. Le Secrétariat général de l'OCI a informé la réunion de la mise en service du site de l'OCI dédié au coton dans les 3 langues officielles de l'Organisation (Arabe, Anglais et Français).

20. Le comité a demandé à tous les Etats membres producteurs de coton de continuer à alimenter le Secrétariat général en informations sur leur secteur du coton et du sextile et ce à intervalles réguliers pour lui permettre de tenir le site constamment à jour.

21. le comité a également appelé les Etats membres concernés et les institutions de l'OCI à fournir une contribution informative pour le portail dédié au coton (www.oic-coton.org) par l'intermédiaire du Secrétariat général et ce afin de promouvoir la communication et la coopération entre eux.

Point 6 de l'ordre du jour

22. La réunion a adressé une motion spéciale de remerciements au groupe de la BID et à l'ITFC pour leur contribution financière au plan d'action pour le coton et les a encouragés à persévérer dans leur action en la matière.

23. Le comité a proposé que les dates et lieux des prochaines réunions du comité de projet et du comité de pilotage soit arrêtés en marge de la 26ème session du COMCEC.

24. Le comité a adressé ses remerciements et son hommage au gouvernement du Royaume du Maroc et au CIDC pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité accordés aux participants et pour les excellentes dispositions prises en vue de tenir ces deux réunions.

25. La réunion s'est félicitée du message de S.E. le Prof. Ekmeleddin Ihsanoglu, Secrétaire général de l'OCI et a exprimé son appréciation pour son précieux soutien à la mise en œuvre du plan quinquennal de l'OCI pour le coton.

26. La réunion a exprimé ses remerciements et son appréciation au gouvernement de la République de la Turquie pour son appui au plan d'action quinquennal de l'OCI, ainsi qu'au président du comité de pilotage pour sa contribution à la préparation et à l'exécution dudit plan.

27. La réunion a également exprimé ses remerciements au groupe de la BID pour sa contribution financière et au Bureau de Coordination du COMCEC pour son précieux soutien.

ANNEXE

13

Original: Anglais

RAPPORT DE LA 3EME RÉUNION DU COMITÉ DE PROJET POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION DE l'OCI POUR LE COTON

(27 Septembre 2010, Casablanca, Royaume du Maroc)

1) La troisième réunion du Comité de projet a eu lieu le 27 septembre 2010 à Casablanca, Royaume du Maroc.

2) Le Dr. Osman Mahgoub ELFIEL du Groupe de la BID, a présidé la troisième réunion du Comité de projet.

3) Le Secrétariat général, le Bureau de Coordination du COMCEC, les pays membres du Comité de pilotage, les Centres d'excellence, les institutions concernées de l'OCI, à savoir le SESRIC, le CIDC, et les propriétaires de projet (Azerbaïdjan / Bangladesh / Burkina Faso / Cameroun / Indonésie / Mozambique / Nigeria / Sénégal / Syrie / Turquie et l'Ouganda) et le Maroc ont également participé à cette réunion

4) Ouvrant la réunion, le Président a fait une brève introduction sur l'importance des délibérations du Comité de projet. Il a également rappelé les travaux et les recommandations des 1ère et 2ème réunions du Comité de projet.

5) Après l'adoption de l'ordre du jour, les points suivants ont été examinés.

6) **Point 1 de l'ordre du jour: Séance d'information sur le statut actuel des projets approuvés au cours des 1ère et 2ème réunions du Comité de projet (par le Groupe de la BID);**

7) À ce jour, la BID a reçu 14 propositions de projet sur le développement du secteur cotonnier dans 7 pays membres. Les propositions couvrent un large éventail d'activités visant le renforcement des capacités, la formation, la recherche, la production, le marketing, la gestion des prédateurs, etc. Le coût des projets proposés varie de 100.000 à 82 millions de dollars des Etats-Unis (l'annexe 1 montre le sommaire des propositions reçues du Secrétariat général).

8) Les 14 propositions de projets reçues par le Secrétariat général de l'OCI sont en cours de révision afin d'évaluer leur qualité technique et leur viabilité économique.

Conformément aux procédures de la BID, ces propositions seront examinées davantage les pays concernés pour étudier les modalités de financement possibles afin de déterminer leurs priorités en vue de les inclure dans le programme de travail des pays. Après **l'accord** sur les modalités de financement et la réception des demandes officielles des gouvernements des pays concernés, ces propositions seront examinées par la BID en vue de leur pour le financement sous les fenêtres différentes.

Trois demandes officielles émanant du Cameroun, de la Turquie et de la Syrie et les projets respectifs se trouvent à des stades différents de traitement au niveau de la BID.

Recommandations relatives au point 1 de l'ordre du jour:

Le Comité a recommandé ce qui suit en vue d'accélérer le processus de financement et de mise en œuvre des projets déjà approuvés ou en passe d'être approuvés dans le Programme :

- Chaque projet doit être assorti d'une demande officielle émanant du service compétent du gouvernement;
- Chaque projet doit être inclus dans la liste des priorités des projets du pays à négocier avec les institutions financières;
- Dans le but de simplifier le format des propositions de projet, un nouveau format mis à jour a été distribué, les porteurs de projets doivent soumettre leur projet en conséquence (le profil de projet est joint en annexe);
- Le comité a souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du projet à travers les étapes suivantes:
- Constituer un groupe de contact (comprenant le Secrétariat général, le Groupe de la BID et le CIDC) pour prendre contact avec les institutions de financement afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme;
- Convoquer une conférence des bailleurs de fonds comprenant les donateurs potentiels, à savoir la Banque arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA), la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), L'Agence **internationale** turque de **coopération** et de **développement** (**TIKA**), Le Fonds saoudien de Développement, le Fonds

koweïtien pour le Développement économique arabe, Le Fonds d'Abou Dhabi pour le Développement, le Fonds de l'OPEP, le Fonds commun pour les produits de base (FCPB), la Banque africaine de Développement (BAD), la Banque Ouest-africaine de Développement (BOAD), **La Banque** de **Développement** des États de l'Afrique **centrale** (**BDEAC**), la FAO, l'ONUDI, le FIDA, etc, les États membres concernés, les propriétaires de projets, le secteur privé, le Secrétariat général, le COMCEC, le Groupe de la BID, le CIDC et la CICI en vue d'attirer non seulement le financement mais aussi les coentreprises dans le secteur du coton.

- Pour donner la priorité aux projets régionaux;
- Compte tenu de l'énorme montant requis par les projets présentés, le Comité a recommandé d'élargir la collecte de fonds à davantage d'institutions en plus du groupe de la BID.

Point 1 de l'ordre du jour : Présentation et évaluation des nouveaux projets.

1. Le Comité a examiné 17 projets et a recommandé ce qui suit :

PAYS	INSTITUTION	INTITULE DU PROJECT	BUDGET TOTAL	Observations
AZERBAÏDJAN	Ministère de l'Agriculture	1. Application et vulgarisation des variétés de coton et de technologies efficaces de culture au niveau des ménages des petites exploitations 2. Etudes des technologies de semis correcte ménages d'agriculteurs de coton	49.999,87 US $ 1.500.000 US$	Le Comité a approuvé ce projet et a décidé de le soumettre au Comité de pilotage Le Comité a recommandé de soumettre ledit projet à l'examen de la 4ème réunion du comité de projet
BURKINA FASO	Alok Industries Ltd	Création d'une filature au Burkina Faso	41.682.000 US $	Le Comité a approuvé ce projet, étant entendu qu'une étude de faisabilité complète sera présentée en temps opportun au Secrétariat général de l'OCI pour prendre les mesures nécessaires à son sujet
INDONÉSIE	Agence indonésienne pour la Recherche et le Développent agricoles	Amélioration du programme de développement du coton en Indonésie	140.000 US$	Le Comité a approuvé ce projet et a décidé de le soumettre au Comité de pilotage
TURQUIE	Institut de Recherche cotonnière de Nazilli	Un cours de formation pour l'amélioration de la production et de la technologie du coton en Afghanistan	46.000 US $	Le Comité a approuvé ce projet et a décidé de le soumettre au Comité de pilotage Le Comité a recommandé que ce projet soit étendu aux autres bénéficiaires en Asie.. Le Comité a également recommandé d'organiser des programmes de formation similaires
CAMEROUN	SODECOTON	Projet de développement des oléagineux dans la zone cotonnière du Cameroun	23.459.884 €	Le Comité a approuvé ce projet, étant entendu qu'une étude de faisabilité complète sera présentée en temps opportun au Secrétariat général de l'OCI pour prendre les mesures nécessaires à son sujet
BANGLADESH	Ministère de l'Agriculture	Renforcement des activités de vulgarisation et de la production de semences de qualité du coton au titre de conseil de éveloppement du	3.600.000 US $	Le Comité a approuvé ce projet et a décidé de le soumettre au Comité de pilotage

SENEGAL	Ministère de l'Agriculture	Appui au secteur cotonnier sénégalais	9.387.000 €	Le Comité a approuvé ce projet et a décidé de le soumettre au Comité
NIGERIA	Institut de la Recherche agricole	**1.** Atténuer les effets dévastateurs des tordeuses à travers des approches de reproduction moléculaire et classique **2.** Le développement du coton au Nigeria en tenant compte des changements climatiques a l'échelle mondiale **3.** La structure, le comportement, la performance et le rôle des acteurs de la filière dans la commercialisation du coton au Nigeria **4.** L'approche multi-parties prenantes à la production	1.310.650 US $ 3.484.581,6 US $ 784.239,05 US $ 2.080.000 US $	Le Comité a approuvé le premier projet à soumettre au Comité de pilotage et a recommandé de soumettre les autres projets a la 4ème réunion du comité de du projet
CIDC	CIDC	• Forum et exposition sur le commerce et l'investissement dans le secteur du coton, du textile et du vêtement dans les États membres de l'OCI (projet renouvelable - La prochaine édition sera à Ouagadougou / Burkina Faso en 2011) • Etude sur la compétitivité et l'amélioration de la qualité du coton dans les États membres de l'OCI	120.000 US $ 200.000 US$	Le Comité a approuvé ce projet à soumettre au Comité directeur et invite les institutions pertinentes de l'OCI à fournir un appui a l'événement et invite les États membres concernés et la communauté des affaires à présenter des projets bien préparés à l'examen du Forum de l'investissement. Le Comité a décidé de créer un comité préparatoire pour le Forum, qui comprendra le Burkina Faso comme pays d'accueil, le Secrétariat général, le Groupe de la BID, le CIDC et le Président du Comité de pilotage. Le Comité a chargé le CIDC et Groupe de la BID de la tâche d'entreprendre une étude sur la compétitivité et l'amélioration de la qualité du coton dans les États membres de l'OCI.

SESRIC	SESRIC	I- La culture du coton et les techniques d'irrigation, l'amélioration de la qualité et le traitement des maladies du coton II- La transformation du coton	70.000 US$ 70.000 US $	Le Comité a chargé le CIDC et Groupe de la BID de la tâche d'entreprendre une étude sur la compétitivité et l'amélioration de la qualité du coton dans les États membres de l'OCI. Les deux projets ont été approuvés pour soumission au Comité
MOZAMBIQUE	Institut du Coton du Mozambique	Plan pour la revitalisation du coton au Mozambique	65.678.000 US $	Le Comité a demandé la République du Mozambique à entreprendre une étude de faisabilité détaillée et invite les institutions de l'OCI à fournir une assistance technique à la République du Mozambique pour préparer cette étude.

Le représentant de l'Ouganda a soulevé la question de la mise en œuvre du projet intitulé **«Financement des pesticides, des engrais et des pompes de pulvérisation aux petits producteurs de coton en Ouganda"** déjà présentés par son pays. Le Comité a informé le délégué de l'Ouganda que ce projet a déjà été approuvé par la session précédente du comité de projet et sera traité aussitôt que la demande officielle aura été reçue.

Point 3: Rapports des centres d'excellence (l'Egypte et la Syrie, le Pakistan et la Turquie; le Nigeria et le Sénégal)

10. La réunion a examiné les voies et moyens de renforcer le rôle des Centres d'excellence dans la mise en œuvre du programme coton de l'OCI (les droits et les responsabilités des centres d'excellence sont contenues dans le «Rapport de la réunion regroupant les six Centres d'excellence et les Centres de la Recherche & développement dans les pays membres de l'OCI, qui s'est tenue du 2 au 5 février 2009 à Izmir, en annexe). La réunion est d'avis que les centres sélectionnés sont invités à présenter des rapports périodiques mettant en évidence leurs activités et réalisations ainsi que les contraintes auxquelles ils peuvent faire face dans l'accomplissement de leurs fonctions. À cet égard, la réunion a recommandé que chaque centre d'excellence présente un rapport périodique au Secrétariat général et a l'Institut de recherche cotonnière de

Nazilli en l'espace d'un mois et ensuite à chaque réunion du Comité de projet.

Point 4: Questions diverses:

11. En ce qui concerne les procédures de travail de la réunion du Comité du projet, le Comité a réaffirmé ce qui suit:

a. toutes les propositions de projet doivent être soumises au Secrétariat général de l'OCI;

b. toutes les propositions de projets doivent être soumis, au moins, deux mois avant la date de la réunion du Comité de projet. Toute proposition de projet soumise après cette date sera envoyé à la réunion suivante du projet du Comité;

c. les Centres d'excellence sont fortement invitées à soumettre leurs opinions, avis, appréciation et commentaires sur les propositions de projet.

12. En ce qui concerne l'organisation et le budget des réunions a venir du comité de projet, le Comité a recommandé que les participants, les institutions et les propriétaires de projet, s'efforcer de prendre en charge leurs propres frais pour les réunions futures, à moins que le pays d'accueil ou toute autre institution offre une assistance à cet égard.

13. Le comité de projet a décidé de soumettre son rapport et ses recommandations au comité de pilotage pour examen.

14. Le comité de projet a exprimé sa gratitude au Gouvernement du Royaume du Maroc et au CIDC pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservés aux participants et pour les dispositions prises en vue d'assurer la tenue de cette réunion.

15. Le comité de projet a conclu sa session en remerciant le président pour sa gestion efficace des travaux.

ANNEXE

14

Original : Anglais

« SOUS PROGRAMME EFP-OCI SUR LE COMMERCE, L'ECONOMIE ET LA FINANCE (EFPOCI-CEF) »
NOTE CONCEPTUELLE

1 Introduction

Le "Sous-programme de l'OCI-PFP sur le Commerce, l'Économie et les Finances" (OICVET-EEF) est un sous-programme qui se concentre sur les secteurs du commerce, des finances et d'économie. le Concept a été, à l'origine, proposé par la Banque Islamique de Développement (BID) et en plus développé et amélioré par le Groupe de Travail se comportant des représentants de la BID, du SESRIC et de l'Office de Coordination du COMCEC, établi conformément à la recommandation de la 26ème Réunion du Comité du Suivi du COMCEC tenue à Antalya lors de la période du 10 au 12 mai 2010 en vue d'étudier le concept et le programme de travail pour le sous-programme et de le soumettre à la 26ème Session du COMCEC pour plus de discussion et d'étude par les Pays Membres de l'OCI.

Ce document présente les modalités de base qui visent à mettre en application ce sous-programme pour améliorer la qualité de la formation professionnelle dans les secteurs du commerce, de l'économie et des finances quoique ce soit publics ou privés dans le but de soutenir et d'augmenter les occasions pour les individus dans les Pays Membres afin de développer leurs connaissances et qualifications et de contribuer ainsi au développement et à la compétitivité des économies de leurs pays. Il également fournit une brève information de base en ce qui concerne ce sous-programme et accentue ses objectifs et structure principaux.

Le sous-programme proposé soutiendra et complétera les activités des Pays Membres de l'OCI, pour améliorer les compétences et les qualifications des personnes selon les besoins et les priorités des marchés du travail par les associations de l'intra-OCI au niveau institutionnel. Le Programme se concentrera sur le fait d'augmenter l'accessibilité et soulever la qualité de la formation professionnelle dans les secteurs relatifs, et présenter un moyen pour les organisations afin de les aider à établir des associations de l'OCI, échanger les pratiques, augmenter l'expertise de leur personnel et développer les qualifications et les compétences des participants. Le Programme

couvrira les domaines de formation qui sont inclus dans les programmes de formation nationaux dans les Pays Membres en présentant une perspective transnationale conformément aux priorités nationales des Pays Membres.

2 Information de Base

Historiquement, la croissance du Commerce de l'OCI est restée au-dessous de celle dans le commerce total des pays de l'OCI. Au début des années 2000, le commerce de l'intra-OCI a représenté environ 11-12 pour cent de leur commerce total. D'ici 2009, le commerce de l'intra-OCI s'est élevé à 16.5 pour cent du commerce total des pays de l'OCI. En conséquence, les exportations de l'intra-OCI ont expliqué 15.6 pour cent de toutes les exportations tandis que les importations de l'intra-OCI comportaient 17.4 pour cent de toutes les importations.

Le Programme d'Action Décennal de l'OCI (TYPOA) invite les États Membres pour signer et ratifier tous les accords commerciaux et économiques existants de l'OCI, et pour mettre en application les dispositions du Plan d'Action relatif de l'OCI afin de renforcer la coopération économique et commerciale des États Membres de l'OCI. Il accentue le commerce de l'intra-OCI et la libéralisation économique comme secteurs prioritaires pour la coopération des États Membres. D'ailleurs, il envisage le commerce international et la corporation des finances pour jouer un plus grand rôle en favorisant le commerce de l'intra-OCI qui a son tour renforcera les activités continues de finance commerciale dans les États Membres de l'OCI.

Le Secrétariat Général s'attend à ce que l'accord-cadre sur le Système Préférentiel Commercial parmi les États Membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (TPS-OCI) devienne opérationnel suivant la réception de l'instrument de la ratification des Règles d'Origine du dixième État Membre de l'OCI.

Dans cette perspective, les Pays Membres de l'OCI se concentrent de plus en plus sur les problèmes liés à favoriser le, en particulier, le développement des ressources humaines pour intensifier les efforts liés au renforcement de capacité des États Membres de l'OCI, les aidant de ce fait à surmonter certains des défis relatifs qui sont observés dans augmentation du commerce de l'intra-OCI.

À l'origine proposé par la BID, l'OCIPFP-EEF est une initiative opportune pour réaliser le progrès relatif aux articles de commerce à l'ordre du jour de l'OCI. À cet égard, il vise la contribution à réaliser les objectifs relatifs au commerce présentés au TYPOA ; qui visent à augmenter le commerce de l'intra-OCI à la cible de 20 pour cent vers la fin de 2015. En outre, comme la facilitation commerciale et la finance commerciale sont d'importance particulière pour augmenter le commerce de l'intra-OCI et comme est mentionné à la carte de route, adoptée par la 24ème Session de la Réunion Ministérielle du COMCEC en octobre 2008, ce sous-programme méritera l'attention particulière dans les Pays Membres de l'OCI.

3 Exposé

Depuis les années 70, le commerce a été donné l'importance particulière en améliorant les liens et la coordination économiques parmi des Pays Membres de l'OCI ce qui a mené à de nombreux accords. L'accord-cadre sur le Système Préférentiel Commercial parmi les États Membres de l'OCI (TPS-OCI) vise à favoriser le commerce parmi les États Membres par l'échange des préférences commerciales sur la base d'un traitement égal et non-discriminatoire parmi tous les Pays Membres participants. Cependant, ce n'était pas jusqu'en 2002 que l'accord est entré en vigueur lors de la ratification par 10 États Membres. Relatif à cet accord, le protocole sur le Système de Tarif Préférentiel pour le TPS-OCI (PRETAS) est entré en vigueur en 5 février 2010 après la ratification par 10 États Membres participants tandis que l'accord sur les règles d'origine de TPS-OCI attend toujours pour qu'il puisse entrer en vigueur.

D'une part, le rôle des finances dans la promotion commerciale a gagné l'importance car la finance commerciale est aujourd'hui l'une des opérations les plus référées à l'augmentation des exportations d'un pays. Ainsi, le lien entre le commerce et les finances a été encore renforcée et a commencé à jouer un rôle pivot dans l'économie. Puisque l'intra-commerce parmi des Pays Membres de l'OCI augmente fortement, l'OCIPFP-EEF peut contribuer aux besoins de développement des ressources humaines des Pays Membres pour de meilleurs résultats dans les volumes de commerce.

Par l'OCIPFP-EEF, les gens auront l'accès aux connaissances professionnelles augmentées et aux meilleurs travaux par la participation aux projets appropriés qui

contribueront également à améliorer leurs perspectives et vies économiques. Les bénéficiaires de ce sous-programme sont susceptibles d'avoir une immense occasion pour exercer, former et développer de nouvelles initiatives liées aux secteurs du commerce, de finances et d'économie.

On s'attend à ce que Par l'OCIPFP-EEF joue un rôle essentiel en favorisant des relations économiques et commerciales parmi les Pays Membres de l'OCI qui sont les partenaires commerciaux les uns avec les autres. D'une part, comme de nouveaux accords commerciaux sont prévus pour jouer un rôle positif en augmentant le commerce de l'intra-OCI au cours des années prochaines, le sous-programme peut contribuer à la ratification des règles d'origine de TPS-OCI par son appui aux projets qui encouragent les Pays Membres de l'OCI à prendre une mesure plus concrète en augmentant leurs liens commerciaux les uns avec les autres. En conséquence, il peut de manière significative contribuer à augmenter le commerce de l'intra-OCI à la cible de 20 pour cent vers la fin de 2015.

4 Objectifs

Le sous-programme proposé sera basé sur un cadre commun des objectifs qui ont visé à soutenir et compléter les initiatives des Pays Membres dans le domaine de la formation professionnelle. Les objectifs principaux pour mettre en application l'OCIPFP-EEF sont comme suit:

- fournir l'échange des personnes impliquées dans la formation professionnelle dans tous des Pays Membres de l'OCI, afin d'augmenter des placements aux entreprises;
- améliorer la qualité et la capacité de systèmes et arrangements de la formation professionnelle comprenant des compétences en développement et les connaissances dans les Pays Membres;
- établir la gestion de réseau des initiatives dans les Pays Membres dans le domaine de la formation professionnelle dans le commerce, l'économie et la financer en particulier pour l'orientation professionnelle et la promotion et l'utilisation des technologies de l'information et des communications (les TIC) dans la formation professionnelle;

- renforcer des liens entre l'éducation professionnelle, les systèmes de formation et d'orientation et tous les secteurs de l'économie;
- avancer la capacité d'innovation de systèmes de la formation professionnelle des Pays Membres, et faciliter le transfert des pratiques d'innovation d'un pays de participation à d'autres;
- encourager la qualité et le volume de coopération des établissements de formation, des entreprises, des partenaires sociaux et d'autres organisations compétentes dans tous des Pays Membres.

5 Structure

La structure courante du Programme de l'OCI-PFP convient à relever les défis relevés par des établissements et des individus impliqués dans les secteurs du commerce, de finances et d'économie. Par conséquent, la structure utilisée dans le Programme de l'OCI-PFP s'appliquera également pour l'OCIPFP-EEF. Il y a trois types d'actions sous le cadre du Programme de l'OCI-PFP qui adapte aux besoins de différents établissements et individus.

Projets d'Échange Transnationaux de l'OCI (OCI-PET)

Les Projets d'Échange Transnationaux de l'OCI (OCI-PET) couvrent le transfert des compétences, des méthodes et des pratiques innovatrices dans le domaine de la formation professionnelle dans l'EEF parmi les Pays Membres. Les échanges donneront aux bénéficiaires une occasion pour pouvoir améliorer et partager leurs connaissances et expériences d'un pays différent et d'un contexte d'organisation. Cette action vise une coopération forte entre les établissements de formation ; y compris les universités, et les entreprises dans différents pays, car l'association transnationale est un composant essentiel de l'OCI-PET. Il y aura trois types différents d'activités de formation sous l'OCI-PET:

i. **L'OCI-PFP pour les Professionnels (OCIPET-P)** soutiendra des projets d'échange transnationaux entre les entreprises et organisations de formation publiques/privées et/ou les universités, avec le foyer sur la préparation des programmes de formation transnationaux. Les bénéficiaires de l'OCIPET-P seront des professionnels avec des responsabilités diverses de prise de décision/du

guidage/tutelle/enseignement/formation sous toutes les formes de la formation professionnelle dans l'EEF.

ii. **L'OCI-PFP pour les Personnes dans le Marché du Travail (OCIPET-PMT)**, d'une part, vise des personnes sur le marché du travail, y compris de jeunes ouvriers employés, demandeurs d'emploi et diplômés récents entrant dans le marché du travail selon la législation nationale et/ou les pratiques. OCIPET-PMT inclut la formation professionnelle et l'expérience professionnelle entreprises par un bénéficiaire dans un autre pays organisé par les associations d'intra-OCI. Les bénéficiaires de l'OCIPET-JO seront les ouvriers employés, les demandeurs d'emploi et les diplômés récents entamant le marché du travail selon la législation nationale et/ou les pratiques. Puisque le taux de la jeune population dans les pays de l'OCI est relativement élevé, la mise en œuvre des projets pour des personnes travaillant dans le marché du travail augmentera le taux d'employabilité pour les jeunes**.**

iii. **L'OCI-PFP pour les Étudiants (OCIPET-E)** inclut la formation professionnelle et l'expérience professionnelle entreprises par un bénéficiaire dans un autre pays organisé par les associations de l'intra-OCI. Les bénéficiaires de l'OCIPET-E seront des étudiants comprenant les niveaux universitaires et supérieurs. L'OCIPET-E est prévu à offrir de nouveaux avantages aux étudiants en leur permettant d'acquérir de nouvelles expériences ou connaissances essentielles par l'interaction avec leurs propres étudiants. L'OCIPET-E est prévu pour améliorer la qualité et pour augmenter le volume de coopération entre les établissements d'enseignement supérieurs et les entreprises par l'apprentissage, aussi soutenir le développement du contenu des TIC-basés, des services et de la pratique innovateurs pour la formation permanente.

Projets d'Innovation Transnationaux de l'OCI (OCI-PIT)

D'ailleurs, les Projets d'Innovation Transnationaux de l'OCI (OCI-PIT) encouragent les pratiques innovatrices ayant lieu aux universités, à la recherche et aux centres de formation aussi bien que les établissements gouvernementaux et non gouvernementaux. Ils visent à fournir l'appui pour une capacité augmentée de qualité et d'innovation de systèmes de PFP et les arrangements au niveau local, national ou régional. L'OCI-PIT vise sur le fait de stimuler le processus de l'innovation et augmenter la qualité de la formation et de l'orientation professionnelle. Ces projets

facilitent également le développement des produits concrets sur les équipements pour la formation (nouveaux modules de formation, des simulateurs, des programmes d'études etc.) adaptés aux besoins spécifiques des méthodes de chaque secteur professionnel ou du secteur économique et d'auto-instruction, en utilisant les nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) le cas échéant. On s'attend à ce que des pratiques innovatrices en termes de méthodes, contenus ou produits dans le domaine de la formation professionnelle et des conseils soient les parties intégrales de ces projets.

Gestion de Réseaux de Formation de l'OCI (OCI-RÉSEAUX)

L'OCI-RÉSEAUX visent à l'établissement des réseaux de formation parmi les divers acteurs impliqués dans la formation professionnelle pour améliorer la qualité, la trans-nationalité et l'accessibilité des activités dans le domaine de la formation professionnelle dans l'EEF. Ces acteurs incluent des centres de recherches et de formation professionnelle comprenant des universités, des autorités locales, des chambres de commerce, des organisations commerciales pour des employeurs et des employés, et des entreprises.

L'OCI-RÉSEAUX aidera à renforcer la coopération des organisations de secteurs gouvernementaux, non gouvernementaux et privés impliqués dans la promotion commerciale et la finance commerciale dans les Pays Membres de l'OCI ; est susceptible ainsi de jouer un rôle important dans les relations économiques plus fortes de renforcement parmi des Pays Membres par la mise en œuvre des projets dans les secteurs du commerce, de finances et d'économie. En outre, ceci également préparera le terrain pour les futures coopérations et mise en œuvre des projets communs avec les institutions régionales et internationales travaillant dans les secteurs du commerce, des finances et de l'économie et mènera à mieux comprendre les défis et les actions communs pour pouvoir être considérés par les États Membres d'OCI à long terme.

6 Méchanisme

Basé sur la demande reçue de la BID, la 26ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a fait bon accueil à l'idée d'établir un groupe de travail comportant les représentants de la BID, du SESRIC et l'Office de Coordination du COMCEC, afin

d'étudier le concept du sous-programme d'OCI-PFP sur l'EEF et préparer un Programme de Travail pour soumettre à la 26ème Session du COMCEC.

Le Groupe de Travail aura la responsabilité globale de diriger et de coordonner l'OCIPFP-TEF en conformité avec les objectifs du Programme de l'OCI-PFP. Il, en particulier, aura la tâche de rédiger le mécanisme de mise en œuvre et les compétences du sous-programme identifiant les rôles et les responsabilités du chaque établissement dans le groupe de travail, et clarifiant tous les aspects techniques, administratifs et financiers nécessaires (les manuels administratifs et financiers y compris et les guides opérationnels pour les demandeurs et les bénéficiaires) du Programme selon les besoins et les capacités des Pays Membres de l'OCI.

Le groupe de travail sera responsable de spécifier les priorités, les cibles, les critères pour le Programme et la procédure de sélection des projets. Le groupe de travail sera également responsable des activités de suivi du sous-programme. Le groupe de travail se réunira régulièrement jusqu'à ce que les termes de la référence de l'OCIPFP-EEF soit menées à une bonne fin.
Chaque établissement sera activement impliqué et représenté dans le groupe de travail. En outre, ils indiqueront au moins un dirigeant qui travaillera de près avec d'autres membres de l'équipe aussi bien que d'autres associés impliqués dans le sous-programme sur la coordination globale et la mise en œuvre douce des activités prévues.

Sur une base périodique à prédéterminer par le Groupe de Travail, le SESRIC et la BID travailleront à identifier des défis des personnes travaillant dans les secteurs du commerce, des finances et de l'économie et établiront un rapport en consultation avec l'Office de Coordination du COMCEC pour soumettre aux Pays Membres de l'OCI à divers forums de l'OCI, y compris les sessions régulières du COMCEC, pour acquérir les attentions des Pays Membres de l'OCI pour augmenter leurs efforts continus liés aux secteurs du commerce, de finances et d'économie tout en lançant de nouveaux projets qui peuvent permettre à plus de personnes de tirer bénéfice de ce sous-programme.

7 Programme de Travail Proposé

Activité	Mois					
	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Soumettre la note de concept à la 26ème Session COMCEC et obtenir l'approbation	X					
Incorporation des rétroactions reçues lors de la Session du COMCEC		X				
Rédiger le mécanisme de mise en œuvre			X			
Rédiger les Termes de Référence			X			
Préparer les documents techniques nécessaires				X		
Première réunion consultative avec les points focaux nationaux					X	
Annoncer les appels pour des propositions de projet						X

ANNEXE

15

Original : Anglais

RAPPORT
DE LA 3EME REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

(19 septembre 2010, Antalya, conclue le 4 octobre 2010 à İstanbul)

La troisième réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Sécurité alimentaire s'est tenue le 19 septembre 2010, suite à un atelier sur l'Agriculture et le Développement rural dans le cadre de la réduction de la pauvreté, organisé par la Banque islamique de Développement les 16-18 septembre à la demande de la 25ème Session du COMCEC. La réunion s'est déroulée de 9h à 13h, sous la présidence de S.E. l'Ambassadeur Hameed Opeloyeru, Secrétaire général adjoint pour les affaires économiques. Ont assisté à la réunion :

I. Membres du Groupe de Travail:

1. Secrétariat général de l'OCI
   i. S.E. Ambassadeur Hameed Opeloyeru, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les affaires économiques
   ii. M. Jakhouar Khasnov, Agent professionnel au département des affaires économiques du Secrétariat général de l'OCI
   iii. M. Cheikh Oumar T. Sow, Directeur général, département des affaires économiques du Secrétariat général de l'OCI (uniquement le 4 octobre)
2. Bureau de Coordination du COMCEC (BCC)
   i. M. Metin Eker, chef du BCC (uniquement le 4 octobre)
   ii. M. Metin Genckol, Expert
3. BID
   i. M. Ousmane Mahgoub Ahmed El Fiel, Directeur de service, Département de l'Agriculture et du Développement Rural
4. FAO
   i. M. Abdul Kobakiwal, Directeur, Service de soutien intégré pour la sécurité alimentaire (uniquement le 4 octobre)
   ii. Mme Barbara :Huddleston, Expert de haut niveau sur la sécurité alimentaire, spécialiste à la FAO

iii. M. Ali Gurkan, Expert de haut niveau sur la sécurité alimentaire, spécialiste à la FAO (uniquement le 19 septembre)

II. Observateurs invités (uniquement le 19 septembre):

1. FIDA
   i. Fawzi Rihane, Conseiller
2. Organisation arabe pour le développement agricole
   i. Dr Salah Abdelgadir, Directeur du département de la sécurité alimentaire
3. Ministère de l'Agriculture et des Affaires Rurales de la République de Turquie
   i. M. Ayhan Baran, Représentant du Ministère

La réunion a examiné les points suivants de l'ordre du jour :

1. Plan d'action du groupe de travail et préparatifs pour sa mise en œuvre
2. Préparatifs des prochains événements de l'OCI en relation avec la sécurité alimentaire
   a. 26ème Session du COMCEC, 5-8 octobre, Istanbul, Turquie
   b. Réunion des Hauts Fonctionnaires sur la sécurité alimentaire, 28-29 septembre, Izmir, Turquie
   c. Cinquième Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le Développement Agricole, 26-28 octobre, Khartoum, Soudan;
   d. Forums de l'OCI sur le Développement des Industries agro-alimentaires dans les pays membres de l'OCI, première moitié de décembre 2010, Kampala, Ouganda;
   e. Atelier de suivi de la BID.

Les points débattus et les conclusions sont:

I- Le Groupe de Travail du Plan d'Action et les Arrangements nécessaires à sa mise en œuvre :

Il a été rappelé que le Groupe de Travail avait demandé, au cours de sa 2ème réunion, que la FAO finalise deux actions proposées en vue de les examiner et de les approuver par le Groupe de Travail lors de sa 3 ème réunion. La première proposition porte sur l'identification des programmes de sécurité alimentaire ayant une priorité importante pour les efforts de la mobilisation des ressources, tandis que la deuxième porte sur le lancement d'une initiative de coopération sud –sud de

l'OCI dans le domaine de la sécurité alimentaire. Ultérieurement, il a été décidé d'accorder en premier lieu une attention à l'assurance des ressources humaines et financières qui pourraient être nécessaires à la mise en œuvre de ces actions proposées et par la suite de les finaliser.

Le Groupe de Travail a examiné son Plan d'Action pour les 12 prochains mois ainsi que les arrangements pertinents de la mise en œuvre en se basant sur les décisions déjà prises pendant les réunions précédentes et sur le résultat de l'Atelier, qui s'est tenu dernièrement, sur l'Agriculture et le Développement Rural dans le Contexte de la Réduction de la Pauvreté. Les conclusions et les recommandations du Groupe de Travail sur le Plan d'Action de 2010-2011 ainsi que les ressources humaines et financières requises sont mentionnées ci-dessous.

Le Mandat et l'Adhésion au Groupe de Travail :

Le Groupe de Travail a accepté d'inclure dans son mandat les domaines de l'agriculture et du développement rural en plus de la sécurité alimentaire, compte tenu du lien étroit entre les trois sujets. Il a de même accepté d'élargir l'adhésion au Groupe comme requis en vue d'accomplir efficacement son mandat. Il a invité le FIDA, le CRSESPI et le FCD DE L'OCI à adhérer au Groupe.

Plan d'Action de 2010-2011

Suivant les recommandations émergeant après ses premiers quatre mois de travail, et se rappelant les recommandations de l'Atelier de la BID :(i) que le mandat du Groupe soit élargi pour couvrir le Développement agricole et rural ainsi que la sécurité alimentaire et (ii) qu'un cadre exécutif pour le Développement Agricole et Rural et la Sécurité Alimentaire soit établi, le Groupe a approuvé que le Plan d'Action de l'année prochaine devrait être composé de deux éléments :

1- Des actions immédiates pour mobiliser les ressources en faveur des programmes nationaux de sécurité alimentaire prioritaires ainsi que des accords de CSS (Coopération Sud-Sud)

Dans le cadre des efforts de la mobilisation des ressources, le Groupe de Travail a demandé à la BID d'inclure à son ordre du jour de la prochaine Réunion du Groupe de Coordination un résumé des activités du Groupe de Travail.

2- La préparation d'un Cadre Exécutif pour le Développement Agricole et Rural et la Sécurité Alimentaire des Etats Membres de l'OCI intégrant des Programmes et des Projets ayant des dates butoirs et des délais dans les secteurs critiques. Ces programmes sont accompagnés par les Pays Pionniers, les Banques pilotes

multilatérales de Développement (BMD) ainsi que les Organisations Régionales et Internationales opérant dans l'Agriculture, le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire.

Le Groupe de Travail a mis l'accent sur la nécessité d'accorder une attention particulière, pendant la préparation de ce Cadre, aux Programmes Régionaux actuels sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire notamment le Programme Détaillé de Développement Agricole Africain (PDDAA), la Stratégie pour un développement agricole arabe durable, le Programme d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire Arabe, Le Plan d'Action Conjoint Union Africaine- Ligue Arabe sur la Sécurité Alimentaire ainsi que les programmes similaires existants pour l'Asie tels que le Programme Régional de Sécurité Alimentaire de l'OCE ainsi que les programmes similaires de ANAASE et les pays du ASACR

Un plan détaillé de mise en œuvre pour les deux éléments susmentionnés se trouve ci-joint à l'annexe numéro 1.

Ressources nécessaires sur les plans humain et financier

Le Groupe de Travail est convenu que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail de 2010-2011 devraient être fournies par le biais de contributions volontaires des institutions et partenaires de l'OCI. Il a décidé que le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) devrait continuer de soutenir le Groupe de Travail, ainsi que l'élaboration d'un Cadre Exécutif de l'OCI pour l'Agriculture, le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire.

Le Groupe de Travail a indiqué qu'il pourrait solliciter, entre autres ressources, dans le cadre de sa mission, des contributions volontaires auprès d'États membres et d'institutions du COMCEC. Il a proposé qu'outre la Présidence turque, d'autres membres du Bureau du COMCEC soient invités à participer à cette action. Il a estimé que d'autres institutions de l'OCI pourraient être en mesure de faire des contributions en fonction de leurs divers mandats. Par exemple, le CRSESPI pourrait être chargé de créer la base de données SIG et de fournir les analyses spatiales requises pour évaluer la possibilité de parvenir à des accords intra-OCI de CSS en faveur de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire dans les pays membres. Il a remercié la FAO pour les ressources humaines qu'elle a mises à disposition au cours de l'année dernière, et a noté avec satisfaction l'engagement de la FAO à maintenir voire à renforcer son soutien l'année prochaine.

II. Préparatifs des prochains événements de l'OCI relatifs à la sécurité alimentaire

Il a été décidé à la réunion de soumettre à la 26e Session du COMCEC un rapport exhaustif sur les activités du Groupe de Travail réalisées à ce jour, y compris la proposition d'élargir le mandat du Groupe de Travail à l'Agriculture et au Développement Rural. Les résultats de l'Atelier sur l'Agriculture et le Développement Rural qui s'est tenu à Antalya, mais aussi de la Réunion des Hauts Fonctionnaires sur la Sécurité Alimentaire qui a eu lieu à Izmir, devraient également être présentés au COMCEC.

Le Groupe de Travail a examiné dans le détail le processus par lequel la recommandation de l'Atelier de la BID relative à la mise en place d'un Cadre Exécutif pour l'Agriculture, le Développement Rural et la Sécurité alimentaire serait examinée dans le cadre des divers événements de l'OCI à venir.

Plusieurs participants à la Réunion du Groupe de Travail ont estimé qu'il serait important pour le COMCEC d'examiner non seulement les résultats de l'Atelier de la BID, mais aussi les recommandations d'événements similaires récents tels que la Réunion du Groupe d'Experts sur la Sécurité Alimentaire en mai, le Colloque de la BID à la Réunion Annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BID à Bakou en juin, et les derniers Sommets de la Ligue des Etats Arabes. Il a été décidé qu'une synthèse des recommandations découlant de l'ensemble de ces événements serait établie par l'une des personnes-ressources de la FAO, et présentée par l'OCI ou la BID à la Réunion des Hauts Fonctionnaires à Izmir.

Il a également été décidé de modifier le Document Conceptuel de la réunion d'Izmir de façon à ce qu'il comporte les recommandations de l'atelier de la BID qui serviront de base à la discussion, plutôt que de tenter de dresser une nouvelle liste. Les participants pourraient être encouragés à souscrire aux recommandations de la BID, avec leurs propres ajouts et améliorations, comme par exemple, celles émanant de l'expérience de la Turquie concernant les réserves de céréales et le Conseil des céréales.
#
Suite à la Réunion d'Izmir, le Bureau de Coordination du COMCEC devrait établir un bref document de synthèse sur les résultats de l'atelier de la BID, les activités du Groupe de Travail réalisées l'année dernière, et les raisons justifiant l'élaboration d'un Cadre Exécutif pour l'Agriculture, le Développement Rural et la Sécurité alimentaire.

Le groupe de travail a également noté que le projet de l'ordre du jour de la cinquième Conférence Ministérielle de l'OCI sur l'Agriculture, le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire tenue du 26 au 28 octobre à Khartoum au Soudan a paru semblable à ceux des réunions précédentes récemment tenues et portant sur la même question. Cette duplication dans les activités a été attribuée au fait que toutes les institutions de l'OCI ont relevé le défi de la sécurité alimentaire à l'issue de la crise des prix survenue en 2007-2008.Tous les Membres ont convenu qu'une fois l'Accord-cadre Exécutif établi il sera plus facile d'éliminer, dans le futur, une telle duplication et de se concentrer sur la mise en œuvre des programmes et projets approuvés. A ce propos, il a été reconnu que le Groupe de Travail aura un rôle important à jouer pour assurer le respect des délais et des points de repère projetés dans l'Accord-Cadre. Le Groupe de Travail a exhorté l'OC I à amender l'Ordre du Jour de la Conférence de Khartoum de sorte que des propositions préliminaires d'éléments seront incluses dans l'Accord-Cadre Exécutif pour examen.

Le Groupe de Travail a été informé des plans du Secrétariat Général en collaboration avec la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI),pour tenir un Forum et Atelier sur le Développement des Industries Agro-alimentaires dans les Pays de l'OCI à la mi-décembre 2010,à Kampala, en République de l'Ouganda, lesquels porteront sur les contributions fournies par le secteur privé de la transformation agro-alimentaire en vue de promouvoir la coopération intra-OCI dans le domaine de l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire. Il serait suivi par un Forum pour vendeurs et acheteurs entre lesquels des connections seront établies et des contrats signés .Les initiatives de la transformation des Agro-alimentaires qui seront présentées englobent à titre d'exemple, le système du stockage des céréales en Ouganda, le Programme Alimentaire Mondial, les biscuits enrichis et le Projet de la BID pour le meilleur usage de la viande du Hajj. Il a été signalé que les EAU abriteront le secteur Agro-industriel Mondial et la Foire du Commerce Alimentaire, avec quelque 3000 participants, à Abu Dhabi au cours de la dernière semaine du mois de novembre. L'OCI souhaite communiquer le temps et la dimension de ce Forum de manière à encourager les participants intéressés à la Foire du Commerce à le continuer en République d'Ouganda.

Il a également été fait mention des plans de la BID pour faire suivre l'atelier venant d'être tenu par un autre ciblant les décideurs. La BID a indiqué que la fixation de la date de cet atelier sera flexible. Il a été convenu provisoirement que cet atelier pourrait être considéré un lieu approprié pour obtenir des décideurs l'endossement de l'Accord-Cadre Exécutif, à la suite de la révision de l'Accord-cadre en mai par le 26ème Comité de Suivi du COMCEC.

Prochaine Réunion

Le Groupe de Travail a convenu de tenir sa prochaine réunion en marge du Forum de l'OCI et de l'Atelier sur le Développement des Industries Agro-alimentaires dans les Pays de l'OCI du 10 au 13 décembre 2010, à Kampala.

Annexe1 : Le Calendrier du Plan de Travail du Groupe de Travail, octobre 2010 - septembre 2011

Annexe 1 : Groupe de travail du COMCEC sur la sécurité alimentaire, le plan de travail proposé, 2010-2011

Résultats	Activités	2010		2011									
		N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O
Identification des programmes nationaux de haute priorité pour la sécurité alimentaire et les opportunités de la CSS intra-OCI.													
Les Programmes prioritaires de sécurité alimentaire exigeant soutien ont été identifiés.	Rassembler les informations sur l'état des stratégies, politiques et programmes liés à la sécurité alimentaire dans les pays membres.												
	Une Matrice complète pour établir la priorité des efforts de programmation pour la Sécurité alimentaire dans les Pays membres de l'OCI.												
Le programme de documentation exigé par le potentiel des partenaires de financement a été préparé.	Monter des missions de soutien technique pour aider les pays prioritaires à formuler et reformuler le travail comme requis.												
Les programmes agricoles et de développement rural formulés exigeant un soutien ont été identifiés.	Rassembler les informations sur l'état des stratégies, politiques et programmes du développement agricole et rural, dans les pays membres ainsi que leurs exigences de financement.												
Les opportunités pour utiliser les accords de la CSS intra-OCI visant à soutenir les programmes de l'agriculture financée, du développement	Créer une base de données SIG pour analyser le potentiel de la production agricole, les systèmes agricoles en cours et les opportunités pour le changement technologique dans les pays membres de l'OCI.												

rural et de la sécurité alimentaire, ont été identifiées.	Rassembler les informations sur les technologies particulières et les pratiques agricoles qui ont prouvé leur efficacité dans quelques zones des pays de l'OCI mais qui ne sont ni connues ni appliquées dans d'autres zones ayant les mêmes conditions agro-écologiques.												
	Conformer la disponibilité de l'expertise de la CSS au sein de l'OCI aux exigences de l'assistance technique dans les domaines du développement agricole et rural et de la sécurité alimentaire dans les pays membres de l'OCI.												
Mobilisation des ressources pour les programmes nationaux prioritaires de la sécurité alimentaire et des accords de la CSS													
Les sources potentielles de financement pour les programmes nationaux de sécurité alimentaire et les accords de la CSS ont été identifiés.	Contacter les membres du Forum du Développement du COMCEC et des institutions financières de l'OCI pour identifier le potentiel et les priorités du financement pour chacun d'eux dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire.												
	Préparer un rapport décrivant la documentation requise par chaque bailleur de fonds potentiel afin d'obtenir une approbation de financement pour les programmes formulés et les accords de la CSS												

Priorités des programmes de la sécurité alimentaire et financement des accords CSS	Engager un dialogue avec les bailleurs de fonds potentiels pour les actions de la sécurité alimentaire des pays membres de l'OCI et faciliter la finalisation des accords de financement des programmes formulés pour la sécurité alimentaire.												
	Faciliter les négociations des accords bilatéraux CSS, à financer par le programme de renforcement des capacités de la BID, les contributions des membres de l'OCI au Fonds fiduciaire de la FAO pour la sécurité alimentaire, ou par les fournisseurs CSS eux-mêmes.												

CADRE EXECUTIF POUR L'AGRICULTURE, LE DEVELOPPEMENT RURAL ET LA SECURITE ALIMENTAIRE													
Les principaux domaines d'actions à inclure dans le cadre exécutif ont été identifiés	Se fonder sur le résultat de la Cinquième Conférence Ministérielle des Ministres de l'Agriculture de l'OCI, préparer une note de concept pour le cadre exécutif pour approbation par le Groupe de Travail et le bureau du COMCEC												
Le groupe d'experts composé d'un expert pour chaque domaine d'action a été formé	Identifier et designer un expert pour chaque domaine d'action inclus dans la note de concept approuvée												

Le rapport du groupe d'experts et le plan de travail de démarrage du cadre exécutif ont été préparés et approuvés	Faciliter les réunions du groupe d'experts et le processus de préparation du rapport et obtenir l'approbation du Comité de suivi de la 26eme session du COMCEC												
Les partenariats OCI et les activités de partage des informations sur l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire ont été renforcés	Etablir des procédures pour le partage régulier des informations entre toutes les institutions OCI et les partenaires ouvrant dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire												
	Entrer dans de nouvelles dispositions de partenariat avec des organisations et des institutions appropriées non-OCI												
	Créer et maintenir un Site Internet												

ANNEXE

16

Original: Anglais

FINDINGS AND RECOMMENDATIONS OF THE WORKSHOP ON AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT "SHARING OF BEST PRACTICES AND SUCCESS STORIES WITHIN THE POVERTY FRAMEWORK"

(İstanbul, 16-18 September 2010, Antalya)

1. **Preamble:** In the light of the 25th Session of COMCEC, it was decided that IDB, in collaboration with SESRIC in its capacity as the coordinator institution of the Exchange of Views Sessions of the COMCEC, to organize a workshop on 'Agriculture and Rural Development within the Poverty Reduction Framework" as preparation for the "Exchange of Views Session" to be organized during the 26th Session of COMCEC to be held in October 2010. The main objective of the workshop was to prepare a short background paper to be submitted to the Ministerial Meeting of COMCEC, for their further consideration and deliberation. The Workshop was actively attended by more than 37 experts from OIC member countries[1] as well as Regional and International organizations[2]. Within the framework of Agriculture and Rural Development, the workshop was organized under 5 broad themes, namely, Agriculture, Rural Development and Poverty Alleviation; Integrated Value Chain Development; Small Holder Agriculture; Integrated Community Driven Development; and Food Security.

   As evident in the evaluation carried out at the end of the workshop, the participants from the member countries, the OIC, COMCEC, International and Regional Organisations (**see footnote 1 and 2)** highly appreciated IDB's organisation of the workshop, as well as the relevant deliberations, which has resulted in development of this paper, with its recommendations. Appreciation is extended to the OIC General Secretariat, SESRIC and COMCEC, which collaborated with IDB in carrying out this workshop, with special thanks to all of the International and Regional organizations, who supported the whole process and also helped out in the various related activities including the drafting of this document.

2. **Context:** Results from this workshop are presented below, which also refer to working sessions and frameworks that have previously taken place, as well as

[1] Bangladesh, Burkina Faso, Indonesia, Pakistan, Malaysia, Senegal, Sudan, Tajikistan, Tunisia, Turkey, Uganda, Yemen
[2] AAAID, ACSAD, AGRA, AOAD, COMCEC, FAO, ICARDA, ICCI, IDB, IFAD, OIC, SESRIC

those which are to take place in the future. This has been done in the spirit of the Paris Declaration, with an aim of aligning and harmonizing the respective outcomes in respect of developing a more systematic and comprehensive framework for Agriculture and Rural Development including Food Security. The deliberation of this workshop refers to general recommendations, as well as those directly relating to Agriculture, Rural Development and Food Security.

It is to be noted that most of the poor are located in rural areas, where agriculture is the main source of their livelihoods. Agriculture is a major contributor of GDP and has a large job market in OIC Countries. Therefore, efforts and investments in agriculture, rural development and Food Security will lead directly to poverty reduction. Given the Regional nature of this workshop, as well as its results and outcomes being utilized at a high-level meeting, it is expected that the recommendations outlined in this paper will contribute directly towards the Millennium Development Goals (MDGs) – **Goal 1:** Eradicating extreme poverty and hunger; **Goal 7** – ensuring environmental sustainability, and **Goal 8:** Developing a global Partnership for Development.

3. **Methodology:** In order to have maximum benefit from this workshop an integrated methodology was adopted, whereby presentations, questions and diverse comments from the participants were incorporated into the key findings, as well as to the general and specific comments. In the light of this, there were 3 data-sets that were utilized as follows:

   i) The findings were derived from the country experts **(see Annex 1**) from the various Member Countries through their presentations, as well as from their discussions, who were from the Ministry relating to Agriculture & Rural Development.

   ii) A questionnaire on key challenges and key recommendations was given to the participants from the 12 countries and there were 29 responses obtained from them (in most cases more than one participant represented a country). This data has been synthesized and presented in **Annex 2**, with relevant graphical illustrations.

   iii) This was further supported and strengthened by the discussion and reflections of the senior experts from 12 key organizations working in the subject area which included OIC Entities as well as Regional and International Organizations. (**Annex 3** – provides the full details)

The key findings and key challenges/binding constraints are therefore derived from the strength of these 3 data sets and thus incorporate Country, Regional and Global level perspectives.

4. Key Highlights:

Success Stories: It is to be noted that as per one of the objectives of the workshop, success stories and best practices were determined and presented by the invited participants from the member countries and relevant regional and international organizations (**see footnote 1**). The full details of these successful cases are presented in **Annex 4,** for reference and its validity could be verified from the concerned countries through the Ministry of Agriculture or the related Agencies as stated in **Annex 4.**

Enabling & Relevant Policies & Programmes: Within this category, there were six examples that were presented as outlined below:

i) In Turkey agricultural reform has brought about systemic improvements in productivity.

ii) The case of Malaysia's intervention through Agriculture and Agro-Based Industry indicated significant success through its packaged programme, which incorporated funding, technology transfer, motivational training and infrastructural development.

iii) In the case of Senegal, the GOANA programme, which was triggered by the fiscal and regulatory policies, resulted in a shift and improvement in performance in the agricultural sector.

iv) In Malawi the intervention resulting from the introduction of 'smart subsidies', which provided access of farmers to seeds and fertilizer positively impacted the agricultural sector. (Case presented by AGRA).

v) Tunisia's National Programme, which subsumed 326 projects made large impact on the population through its integrated rural development programme covering agriculture, fisheries, rural infrastructure, as well as organizing people, including women and building their capacities.

vi) AOAD's regional policies and programmes shapes up in combating poverty in the Arab world, with a combination of projects ranging

from small-scale fisheries development to rural women's school and integrated agricultural development.

Integrated Research Approach & Technology – There were some interesting examples within this category as illustrated here:

i) The example of Syria showed that integrated approach to research as presented by ICARDA was a success with the development of the national wheat programme, which improved crop and water technologies. This was done through enabling policy environment, increased farmer's access to modern inputs, increased adoption and maximised impact. This led to enhancing land and water productivity, which lead towards greater food security in the country.

ii) ACSAD's progressive breeding programme for small ruminants has raised productivity and improved incomes for benefiting farmers in Arab countries.

iii) In Niger, AGRA has successfully introduced an integrated approach to input supply, including local multiplication of improved seeds and integrated fertilizer/water delivery, using water harvesting technologies.

Participatory Approach & Community Empowerment: There were several examples within this broad category:

a) In the case of Pakistan, it was seen that there was social conflict that had developed within a community and this was affecting the socio-economic lives of the people including their livelihood. The Water Users Association that developed within this community was seen to significantly change the lives of a number of families as well impacting on crop maximisation. This has resulted from the community ownership, the appropriate use of technology making water use more equitable and efficient and maximization of crop production.

b) The Special Programme for Food Security in Sudan and the New National Agricultural Extension System in Burkina Faso, were seen as positive in the light of their community involvement combined with the efficient use of technology.

c) The Integrated Community Driven Development Model, which is a part of the National Poverty Alleviation Programme of Indonesia in partnership with IDB-ISFD is seen as an emerging success given its

strong community involvement in infrastructure, as well as in livelihood and capacity development. This programme which has very wide coverage has become known for its process of transparency and accountability. The programme has become a flagship for Indonesia and the experience of this model is being shared with other member countries through IDB deliberations. A similar programme with IDB intervention has now started with the Government of Sierra Leone targeting several communities.

d) Relating to Indonesia the Village – Centered and Agriculture Based Industry for Poverty Alleviation was seen to be able to forge the people, to develop community ownership, as well as build their technical knowledge base.

e) The Yemen Al-Mahara Rural Development Programme took an integrated approach covering through its 157 sub-projects a wide range of projects by building the capacities of communities and their local institutions and inputting in the area of agriculture, fisheries, infrastructure, drinking water, health, vocational training combined with the development of micro-finance activities.

f) Successful introduction of Conservation Agriculture by ICARDA in Syria and Iraq and ACSAD in Syria, Lebanon, Jordan and Mauritania, has proved to be an important technology for conserving water in dry areas. It requires investment in machinery and equipment to widely disseminate this technology, so part of the technology package involves design of simple machinery that can be constructed locally at low cost.

All of the above initiatives had an integrated value chain approach to their development and therefore were integrated with the various sectors.

5. General Highlights:

During the discussion, the participants emphasized that agriculture, rural development and food security will be one of the most important items in the global development agenda in the following years due to the adverse impact of the financial crisis, economic downturn, climate change, energy prices and population growth. In this context, the meeting agreed that any effort to develop a comprehensive programme to deal with Food Insecurity and Agriculture and Rural Development should take into consideration the emerging challenges in the post-crisis world. To this end the following were identified as key points for further considered:

a. Recent FAO estimates indicate that agricultural production would need to grow globally by 70 per cent over the next 40 years to feed the growing population in 2050. Lack of investment in agriculture over the decades has meant continuing low-productivity and stagnant production in many developing States especially in Sub-Saharan Africa.

b. The need for member country Governments to develop strategies leading to the development of comprehensive programmes towards achieving the MDGs, by exploiting the full potential within Agriculture, Rural Development and Food Security. This needs to be combined with mobilizing greater resources and investments for enhancing the Agricultural sector in its wider sense to include natural resources, crops, horticulture, livestock, fisheries, forestry and environment.

c. Rural Finance has been recognized globally as a key instrument for improving the livelihoods of the poorer segments of society and evident of having enormous impact on rural development and poverty reduction.

d. The need for increased national and foreign resources and investments in the Agricultural Sector particularly Foreign Direct Investment (FDI), which brings with itself a bundle of resources in additional to capital such as technology, organizational and managerial skills, as well as market accessibility through the marketing networks of partners.

e. A successful programme to enhance food security and improve the resilience of the agriculture to the emerging challenges and constraints requires a long-term view addressing activities related to the production, processing and distribution-marketing of agriculture commodities.

f. OIC Member Countries need to enhance their Agricultural Capacities, which include scientific, technological, organization, institutional and resource capabilities.

g. Any programme for agriculture, rural development and Food Security is a country driven activity, which should clearly address the links between sustainable agricultural development, poverty reduction and promotion of food security in the country.

h. The need for close involvement of the community in their own development, thereby empowering them to analyse, plan, manage and

monitor their process of development using a community driven methodology.

i. It is crucial to improve education, training and research to enhance productivity and technical efficiency in agricultural sector.

j. The need to identify and focus on practical ways and means to support and encourage Private Sector to invest in Agricultural Sector, as well as promote public-private sector partnership (PPP) based investments to develop infrastructure in the agriculture sector.

k. COMCEC and other relevant Entities need to identify and mitigate the Trade related challenges in agriculture commodities in OIC Member Countries, which will offer good opportunities to strengthen the agricultural resources in sectors for which they have comparative advantage.

l. Member Countries need to focus on ways and means to enhance strategic Partnerships and collaboration with each other and learn lessons from best practices amongst OIC member countries to promote agricultural and rural development.

m. It is proposed that SESRIC and IDB could support research and publication of relevant success stories and best practices within Agriculture and Rural Development including Food Security amongst OIC member countries as a way to strengthen knowledge sharing and its management.

6. **Key Challenges/binding Constraints.** These could be broadly categorized within 3 main areas, namely, General, Agriculture and Integrated Rural Development. The General Findings at OIC and Regional level are outlined below, while the key challenges/constraints relating to Agriculture, Rural Development and Food Security are reflected in **Table 1 A:**

General:

OIC & Regional Level

Absence of an OIC comprehensive Framework for Agricultural, Rural Development, and Food Security, to guide intra-OIC Cooperation, including support for National Processes, Regional Initiatives and International Partnerships.

Regional:

- Lack of Regional Integrated Research Networks to synergize research capacities amongst OIC member countries.
- Lack of FDI in Agriculture.
- Lack of active Regional Trade practices in Agricultural Commodities.

7. Recommendation to Overcome Key Challenges/Binding Constraints – specific and general recommendations:

The recommendations are categorized into 3 areas, namely, General and those specific to Agriculture, Rural Development and Food Security. The General recommendations at OIC and Regional level are outlined here, while a summary of the findings relating to Agriculture, Rural Development and Food Security are reflected below, with further details attached in Table 1 B.

General (OIC & Regional):

i) COMCEC should mandate its Task Force on Food Security to incorporate Agriculture, Rural Development and Food Security and request the Task Force to engage OIC member States and relevant Institutions for the establishment of an Executive Framework for Food Security, Agriculture and Rural Development and Food Security for OIC Member States. This should embody identified Programmes and Projects in the critical sectors with time-lines, benchmarks accompanied by Lead Countries, Lead MDBs and Regional and International Organisations working Agriculture, Rural Development and Food Security.

ii) The above proposed comprehensive –executive framework should take into consideration the findings of the following deliberations:

a) IDB organized EGM on Food Security held in Jeddah on 2nd - 3rd May 2010.
b) IDB Board of Governors "Brain-Storming Session on Food Security" held on the 23rd June 2010.
c) OIC, COMCEC and IDB organized Workshop on Agriculture and Rural Development held in Antalya held on 16th - 18th September 2010.
d) Meeting of High level Officials of OIC Countries on Food Security to be held in Izmir, Turkey on 28th - 29th September 2010, and

e) The 5th OIC Ministerial Conference on Food Security and Agricultural Development scheduled in Khartoum, Sudan on the 26th - 28th October 2010.

iii) Consideration should also be given to the existing Regional Programmes on Agriculture and Food Security especially the African Union's Comprehensive African Agricultural Development Programme (CAADP), as well as the Strategy for Sustainable Arab Agricultural Development and Emergency Programme for Arab Food Security, with a similar programme available for Asia plus the Regional Programme for Food Security of ECO.

iv) Based on the several issues relating to agriculture, rural development and food security as evident in Table 1 A, it was flagged by the participants that there is a need for the close involvement of the MDBs and Donor communities.

Regional Level:

i) Establish suitable Funds and Networks to share the research amongst the member countries.

ii) Call upon the collaboration of Regional Specialised Agencies and relevant OIC Institutions to link-up with the Private sector aimed at building capacities, linkages and harnessing resources for the development of the agricultural sector.

iii) Fostering Intra-Trade in Agricultural Commodities.

iv) Enhancing Intra-OIC FDI in the Agriculture Sector.

Country Level:

There were many recommendations that emerged within the light of the challenges and the constraints that were presented during the workshop (**See Table 1B**) . For the sake of conceptual clarity, these are grouped within 5 broad areas as outlined below.

a. Policies and Institutions:

Public Sector Investment: Increase amount of official investment in agriculture with an intent of achieving self-sufficiency in at least some primary commodities.

Private Sector Investment: Implement incentive policies to create enabling environment for private sector, including Foreign direct investment (FDI); Promote Public-Private sector Partnerships (PPP).

Capacity Building: Build technical capacities for policy, program and project formulation; Prepare long-term action plans, recognizing the time required for impacts to be felt; Conduct awareness campaigns on climate change.

Regional Cooperation: Promote regional water-sharing agreements; promote intra-regional market integration; promote investments in regional infrastructure, promote regional sharing of information and knowledge.

b. Natural Resource Management:

Water Management: Support creation of water users' associations; Improve efficiency of water use and delivery; Maximize water productivity; Promote water harvesting; Promote supplementary irrigation; Promote conservation agriculture, accompanied by machinery and equipment provision; Provide incentives for sustainable and optimal use of ground water; Promote technologies for use of brackish water for irrigation.

Land Management: Maintain soil quality with appropriate fertilization and soil nutrient maintenance schemes; Keep soil well-drained to prevent salinity, Maintain thick vegetative cover to protect against soil erosion during flooding.

c. Sustainable Productivity Growth:

Research and Extension: Increase investment in agricultural research and extension: Give greater priority to investment in research on how to bridge the yield gap; Better integrate research and extension through holistic programs; Integrate and harmonize official and private

sector extension services; Promote franchising of extension services, using NGOs; Conduct research program on adaptation to, and mitigation of, climate change, and on development of drought and salt-tolerant crop varieties.

Technology Transfer and Input Supply for Smallholders: Identify and disseminate technologies appropriate for smallholders; Promote literacy and numeracy training; Promote exchange of knowledge and experience, example through SSC; Target technology development to smallholders; Put in place efficient seed delivery mechanisms, including development of informal seed production systems; Integrate fertilizer and water delivery; Invest in development of alternative energy sources (bio, solar); Put in place 'Smart Subsidies" for fertilizer and seeds.

d. Market Performance:

Market Institutions: Develop relevant market institutions in order to enhance price discovery processes, improve decision making at each link in the value chain and allow better management of inherent market risks; Create crop insurance schemes and indemnisation funds to encourage farmers to become risk-takers; Create enabling environment for technology transfer (credit, market access).

Integrated Value Chain Approach: For horticulture, introduce precision agriculture in conformity with international certification standards, establish input delivery systems that provide precision inputs, codify standards and use Intellectual Property Rights to protect quality of inputs and products, place collection points near to production areas and ensure producers gain adequate return for value added, rely on investors at processing and marketing end to create demand and establish standards for target markets; For livestock, Organise producer groups; Introduce improved breeds that meet standards and are appropriate for smallholders; Provide adequate animal health care services and promote good animal nutrition; Facilitate access to land, using participative methods at local level; Introduce simple procedures for establishing processing and marketing enterprises; upgrade local and central markets, with relevant storage facilities to curb post-harvest losses; facilitate to over-come the impediments of rural markets by effectively putting in place measures to mitigate and open-up relevant trade channels.

Reduction of Post-Harvest Losses: Link agro-processing development to productivity; improvement, so as to absorb excess supply; Invest in processing industries that create marketing chains; Reduce post-harvest losses by investing in storage, packaging and transport facilities that eliminate need for long-term storage of bulk commodities.

e. **Community Driven Development, Micro-Finance and Women Empowerment:**

Community Driven Development: Create greater awareness about the CDD approach and the benefit to both communities and governments; Apply CDD methodologies for establishment and development of farmer organizations, cooperatives, and women's organizations at all levels.

Micro-Finance & Innovative Financing Schemes: Establish funds that mobilize investment capital from rural enterprises for qualifying agricultural and rural development projects; Promote micro-finance schemes for disadvantaged and marginalized persons; developing both informal and formal insurance cover, in order to mitigate inherent and external risks involved in the agriculture and its related sectors.

Women Empowerment: Provide greater access to education-vocational training and technology for women villagers; Provide legal access to land, assets and credit for women; Ensure that extension services reach women farmers.

Conclusion and Way Forward

A rich body of data was generated by the participants from the member countries, as well as from the reflections and discussions with International and Regional organisations which participated in this workshop.

In the light of the challenges/constraints outlined across the various countries and regions, it is evident that a comprehensive framework is required to develop agriculture and rural development, which is defined here in a holistic manner and includes Food Security.

In order to develop this above framework as well as systematically operationalize it, there is a need for governments, bi-lateral, multi-lateral including MDBs, as well as civil society organisations to be closely involved in this process.